

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

« ÉCRIS DONC À COLETTE » : REPRÉSENTATIONS DE FEMMES ET
DISCOURS DE GENRE DANS LE « COURRIER DE COLETTE », 1903-1956

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
MAUDE SAVARIA

MARS 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

L'écriture d'un mémoire est un travail de longue haleine qui, bien qu'individuel, ne se fait pas sans appuis. Je tiens à remercier d'abord mes parents, mon frère et mes sœurs pour le soutien inconditionnel et les nombreuses fins de semaine à travailler au chalet. Un merci tout spécial à Camille Gauvin, ma colocataire, pour les rires, les déjeuners et Frida ; un autre à Anne-Sophie Lachapelle, qui m'a sauvé bien des maux de tête.

Je remercie bien sûr ma directrice, Magda Fahrni, pour les relectures, les conseils et les formulaires de demandes de bourses. Une maîtrise ne se fait pas sans financement et il est important de souligner l'apport financier de la Fondation de l'UQAM dans mon projet sous la forme de la *Bourse d'excellence de la Faculté des sciences humaines*, de la *Bourse Madeleine Saint-Martin*, à deux reprises, et de la *Bourse Jean-Marie Fecteau*. Cette dernière bourse me touche particulièrement puisqu'elle est financée par les professeurs et professeures du département d'histoire et spécialement par Martin Petitclerc, avec qui j'ai collaboré pendant trois ans dans mes implications étudiantes.

Mes collègues et amies ont été une source de confort et de motivation : Marilou, Adèle, Camille, Christine, Jonathan, Daniel, Mathieu, Amélie, Marie-Laurence, Cassandra et toute l'équipe d'*Histoire de passer le temps*. Vous êtes des historiennes merveilleuses et vous avez enrichi mon travail et ma vie. Je termine en insistant sur l'importance d'une bonne santé mentale lors d'études supérieures. Pour cela, je remercie Dr. Ginette Ménard, Dr. Isabelle Hallé, Dr. Maeva Bauer et Dr. Myriam Landry pour le soutien professionnel, ainsi que la clinique d'acupuncture du Cégep Rosemont.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| REMERCIEMENTS | II |
| TABLE DES MATIÈRES | III |
| RÉSUMÉ | VI |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE I..... | 5 |
| BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE, SOURCES ET MÉTHODE | 5 |
| 1.1 Bilan historiographique | 5 |
| 1.1.1 Historiographie de la presse au Québec | 5 |
| 1.1.2 Historiographie des discours sur la féminité (Québec-Canada, XX ^e siècle) ... | 9 |
| 1.1.3 Historiographie de la presse féminine | 16 |
| 1.2 Problématique | 26 |
| 1.3 Sources et méthode | 29 |
| 1.3.1 Sources | 29 |
| 1.3.1.1 Source principale | 29 |
| 1.3.2 Cadre conceptuel | 33 |
| 1.3.3 Échantillon..... | 36 |
| 1.3.4 Analyse de contenu | 37 |
| Conclusion..... | 39 |
| CHAPITRE II | 41 |
| LA DOYENNE DU JOURNALISME FÉMININ AU QUÉBEC | 41 |
| 2.1 Édouardina Lesage devient Colette..... | 42 |
| 2.2 Colette dans le monde du journalisme | 46 |
| 2.3 Colette à <i>La Presse</i> | 52 |
| 2.4 Le Courrier | 55 |

| | |
|---|-----|
| Conclusion..... | 57 |
| CHAPITRE III | 59 |
| DISCOURS DE GENRE : COLETTE COMME EXPERTE..... | 59 |
| 3.1 Les « 4F »: family, food, fashion and furnishing..... | 62 |
| 3.1.1 Mode et Beauté..... | 62 |
| 3.1.2 Maison : cuisine et entretien..... | 66 |
| 3.1.3 Famille..... | 69 |
| 3.2 Une proportion importante du courrier : les catégories Société, Travail, Santé et Littérature | 72 |
| 3.2.1 Société | 72 |
| 3.2.2 Travail | 74 |
| 3.2.3 Littérature | 78 |
| 3.2.4 Santé | 80 |
| 3.2.5 Demandes d'informations variées..... | 82 |
| 3.3 Les conseils prescriptifs de Colette : construction de la féminité et de la masculinité..... | 83 |
| 3.3.1 La jeune fille et le jeune homme en fréquentation | 84 |
| 3.3.2 Le couple marié..... | 91 |
| 3.3.3 La célibataire | 97 |
| 3.4 Une certaine transgression : les fautes, les séparations et la violence conjugale | 100 |
| Conclusion..... | 107 |
| CHAPITRE IV | 109 |
| L'ESPACE PUBLIC DES LECTRICES | 109 |
| 4.1 Le « Courrier de Colette » comme communauté imaginée et virtuelle | 112 |
| 4.1.1 Les lectrices anonymes..... | 113 |
| 4.1.2 Création d'une communauté de lectrices | 115 |
| 4.2 Dialogue intime avec Colette | 121 |
| 4.2.1 L'espace littéraire de 1903 à 1909 | 122 |
| 4.2.2 Interactions diverses | 124 |
| 4.2.3 Colette comme arbitre des discussions..... | 126 |

| | |
|---|-----|
| 4.3 Mise en récit dans l'espace public | 131 |
| 4.3.1 Portrait des lectrices : ce qu'elles disent d'elles-mêmes | 132 |
| 4.3.2 Un vécu raconté et partagé | 134 |
| 4.3.3 Le travail d'édition | 145 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE..... | 149 |
| ANNEXE A | 153 |
| MOYENNE DES ÉLÉMENTS PAR ÉDITION | 153 |
| ANNEXE B..... | 154 |
| GRILLE D'ANALYSE ET CATÉGORIES..... | 154 |
| ANNEXE C..... | 155 |
| RÉPARTITION DES ÉLÉMENTS UTILISÉS POUR LE CHAPITRE III..... | 155 |
| ANNEXE D | 156 |
| GRAPHIQUES DE LA PROPORTION DES THÈMES PAR PÉRIODE | 156 |
| ANNEXE E..... | 159 |
| RÉPARTITION DES PUBLICITÉS PAR THÈME..... | 160 |
| ANNEXE F | 161 |
| LETTRES UTILISÉES DANS LE CHAPITRE IV | 161 |
| ANNEXE G | 162 |
| CATÉGORISATION DES PSEUDONYMES..... | 162 |
| BIBLIOGRAPHIE | 164 |

RÉSUMÉ

Colette (Édouardina) Lesage rédige le « Courrier de Colette » de 1903 à 1956 dans *La Presse*. Ce mémoire a pour but d'étudier comment sont construits les discours de genre contenus dans le Courrier, section du grand quotidien d'informations faite par, pour et sur les femmes. Nous voulons d'abord retracer le parcours personnel et professionnel de Colette afin de la remettre en contexte et de lui restituer sa place dans l'histoire de la presse et des femmes.

Selon l'observation de notre échantillon, la forme du « Courrier de Colette » se transforme sur quatre périodes. De 1903 à 1909, il s'agit d'un espace littéraire. De 1910 à 1921, les questions et réponses sont courtes et rapides. De 1922 à 1929, le Courrier est en transition afin de devenir, à partir des années 1930, un véritable courrier du cœur, où des correspondantes expriment leurs inquiétudes et où la journaliste leur répond en détail. En utilisant l'analyse de contenu et le concept de genre, nous relevons les thèmes principaux du Courrier, dépassant largement ceux attribués habituellement à la presse féminine. Nous déterminons ensuite la place des prescriptions normatives comme reproductrices des stéréotypes de genre.

Dans la dernière partie, nous portons notre attention sur les lectrices et leur négociation de l'espace public qu'est la page féminine de Colette. Le « Courrier de Colette » peut être considéré comme une communauté imaginée et virtuelle où un dialogue s'établit entre les lectrices et entre celles-ci et la journaliste. Par leurs lettres, les correspondantes font preuve d'agentivité afin de publier leurs préoccupations privées et leur vécu de femmes, mis en récit, par elles-mêmes dans leur lettre, et par la courriériste dans ses choix éditoriaux.

MOTS CLÉS : *La Presse*, presse féminine, histoire, Colette, Courrier du cœur, lectrices, genre, discours, agentivité

INTRODUCTION

Édouardina Lesage signe Colette pour la première fois dans le journal *La Presse* le 28 mars 1903. Alors intitulée « Entre-nous mesdames », la page féminine de ce grand quotidien d'informations contient un courrier des lectrices. À partir de 1906, ce dernier change de nom pour devenir le « Courrier de Colette » jusqu'en 1956. Pendant 54 ans, Colette répond aux interrogations de ses correspondantes¹. Recevant plus d'une centaine de lettres par jour à l'apogée de sa popularité, la journaliste aborde une variété de thèmes allant de la mode au travail en passant par la littérature. Sa collègue, Laure Hurteau, affirme même que l'expression « Écris donc à Colette ! » se répand à Montréal².

Que faut-il porter lors d'un thé-dansant ? Est-ce qu'une femme est présentée à un homme ou le contraire ? Comment se débarrasser d'insectes dans la maison ? Comment gérer une relation délicate avec sa belle-mère ? Quelle est l'origine de la famille Beaulieu ? Quelle est la recette du tonique pour les poumons ? Quand doit-on avertir le propriétaire avant de quitter le logement ? Quelle est la formation pour devenir garde-malade ? Quels livres sont recommandables ? Qui est le prêtre de la paroisse de L'Islet ? Comment se faire inviter par un jeune homme ? Quel prétendant choisir ? Comment garder son mari à la maison ? Comment obtenir une séparation légale ? À quel âge doit-on commencer les fréquentations ? Peut-on rester célibataire ?

¹ Nous avons choisi de féminiser notre texte. Des correspondants et des lecteurs du courrier existent bien sûr. Nous utilisons le masculin quand cela les concerne spécifiquement.

² Jeanne B. Langlois, « Colette (Édouardina Lesage) », dans *Cercle des femmes journalistes, Vingt-cinq à la une: biographies*, Montréal, La Presse, 1976, p. 48.

Toutes ces questions font partie du « Courrier de Colette ». En relevant les thèmes principaux et la participation des lectrices dans cet espace public fait par, pour et sur les femmes, nous analysons les discours de genre pour déterminer la place des prescriptions normatives comme reproductrices des stéréotypes de genre. À l'aide de notre échantillon, nous étudions comment sont construits les discours de genre et les représentations de femmes au sein de la page féminine de Colette. Inspiré des axes d'études en histoire de la presse, notre mémoire est divisé en trois sections, portant respectivement sur les journalistes, les messages produits et la réception³.

Les premières études sur l'histoire de la presse en général ont peu parlé des femmes journalistes et de leurs écrits. Elles se concentrent sur les premières publications dans la province, sur les acteurs influents du milieu de l'imprimerie et sur des genres journalistiques plus nobles tels que l'éditorial. Débutant au tournant du XX^e siècle, le journalisme féminin québécois connaît quelques pionnières dont Robertine Barry et Joséphine Marchand-Dandurand. Colette, ayant commencé à écrire pour *Le Monde illustré* en 1898, appartient à la même génération. Méconnue dans l'historiographie québécoise, Colette n'est l'objet que d'une seule notice biographique de cinq pages, publiée en 1976⁴. En débutant nos recherches sur le courrier, nous avons voulu pallier le manque d'informations sur la journaliste en rapatriant la documentation disponible à son sujet. Elle n'a pas laissé d'archives personnelles et, étant célibataire, elle n'a pas de descendance directe. Son portrait biographique reste incomplet. Nous avons remis en contexte la carrière, exceptionnellement longue, de Colette en la situant dans le monde du journalisme féminin et au sein de son journal d'attache, *La Presse*.

Le champ historiographique de l'histoire des femmes a démontré les lacunes de l'Histoire au niveau de l'inclusion des femmes et des autres populations marginalisées. En ce sens, l'historiographie de la presse féminine complète celle de la presse en

³ Fernande Roy et Jean de Bonville, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise : Bilan et perspectives », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 1, 2000, p. 15.

⁴ Jeanne B. Langlois, *loc. cit.*, p. 47-51.

général. Plusieurs études portent sur les discours de genre de certaines journalistes au sein de leur publication d'attache et notre mémoire s'inscrit dans cette optique. Kimberly Voss affirme que le journalisme féminin est caractérisé par les « 4F » (food, fashion, family and furnishing)⁵. Ces catégories se retrouvent bien entendu dans le « Courrier de Colette ». Cependant, nous affirmons que le contenu de celui-ci dépasse largement ces thèmes. Nous avons constitué un échantillon de 311 exemplaires du samedi regroupant plus de 16 000 lettres. Nous avons classé les réponses en huit thèmes et nous les avons analysées selon les discours de genre promus par Colette. Les catégories « Mode et beauté », « Maison (cuisine) » et « Famille » exposent le contenu genré associé aux pages féminines et les normes de genre que la journaliste cautionne (ou non). Les catégories « Société », « Travail », « Littérature » et « Santé » illustrent comment le contenu du courrier peut s'écarter des « 4F » et en quoi il répond aux besoins d'informations des lectrices. La catégorie « Cœur » révèle les archétypes associés à la féminité et à la masculinité endossés ou dénoncés par Colette. Ils sont de trois ordres : les jeunes en fréquentation, le couple marié et la célibataire.

À l'aide des lettres publiées, nous étudions la participation au courrier. Les correspondantes créent une communauté imaginée⁶ et virtuelle autour de la page dont Colette demeure la cheffe d'orchestre. Nous nous inspirons ici des travaux de Valérie Korinek et de Jennifer Marotta⁷. En signant avec des pseudonymes, les correspondantes partagent leurs préoccupations privées dans l'espace public du journal. Elles établissent un dialogue avec la journaliste, échangent entre elles à l'intérieur et à l'extérieur du quotidien et s'expriment sur les enjeux qui y sont discutés. Nous considérons les lettres

⁵ Kimberly Wilmot Voss, *Redefining Women's News: A Case Study of Three Women's Page Editors and their Framing of the Women's Movement*, thèse de doctorat (philosophie), Université de Maryland, 2004, p. 8.

⁶ Benedict Anderson, *L'imaginaire national réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, p. 19-21.

⁷ Valerie J. Korinek, *Roughing It in the Suburbs: Reading Chatelaine Magazine in the Fifties and Sixties*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 460 p. ; Jennifer Susan Marotta, *A Moral Messenger to the Canadian Middlemost : A Reading of The Family Herald and Weekly Star, 1874-1914*, thèse de doctorat (histoire), Queen's University, 2006, 419 p.

comme des témoignages d'un vécu réel, bien qu'il soit mis en récit de deux manières : par la correspondante qui décrit sa situation et par la courriériste qui corrige, résume, édite et publie les lettres choisies. Ces reflets de la réalité parfois confrontent, parfois confirment les discours de genre tenus par Colette.

Dans notre premier chapitre, nous présentons un bilan historiographique, notre problématique, notre cadre conceptuel, nos sources et notre méthode. Afin de dégager les discours de genre construits et renforcés par la journaliste et la place des correspondantes au sein de cette communauté imaginée mise en récit dans l'espace public, nous utilisons le concept de genre⁸, celui d'agentivité et l'analyse de contenu – que nous définissons dans le prochain chapitre – pour examiner le « Courrier de Colette ». Dans le deuxième chapitre, nous utilisons des sources complémentaires afin de remettre en contexte la vie personnelle et professionnelle de Colette. Dans le troisième chapitre, nous analysons les discours de genre de la journaliste divisés selon les différents thèmes. Nous nous concentrons sur les réponses de Colette à la catégorie « Cœur » puisqu'elles forment des modèles féminins et masculins. Dans le quatrième chapitre, nous démontrons, à l'instar de Korinek et Marotta, que le courrier forme une communauté imaginée et virtuelle où les correspondantes, en faisant preuve d'agentivité, expriment leurs préoccupations privées dans l'espace public, et ce, à travers une double mise en scène de leurs lettres.

⁸ Joan Scott, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, trad. par Éléni Varikas, vol. 37, n° 1, 1988, p. 141.

CHAPITRE I

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE, SOURCES ET MÉTHODE

1.1 Bilan historiographique

Notre mémoire se trouve à l'intersection de plusieurs historiographies. Premièrement, celle de la presse au Québec en général, dont nous faisons un rapide survol, permet de voir sous quels angles les grands quotidiens d'informations ont été étudiés. Deuxièmement, nous portons notre attention sur l'historiographie des discours sur la féminité au Québec et au Canada au XX^e siècle, champ de l'histoire des femmes qui nous intéresse particulièrement. Finalement, nous nous concentrons sur l'histoire de la presse féminine au Québec et au Canada en examinant des travaux sur les femmes journalistes et sur les représentations de femmes dans la presse féminine à titre d'espace public. Ce champ historiographique découle à la fois de l'histoire de la presse et de l'histoire des femmes.

1.1.1 Historiographie de la presse au Québec

L'histoire de la presse au Québec a été défrichée par André Beaulieu et Jean Hamelin qui recensent toutes les publications québécoises dans leur ouvrage de

référence, en dix volumes, *La presse québécoise des origines à nos jours*¹. Publié dans les années 1970, il répertorie les différentes publications médiatiques québécoises et les acteurs du milieu (journalistes, éditeurs, imprimeurs, etc.). Pourtant, Colette n'apparaît dans l'index d'aucun des volumes pour les périodes où elle est active. Elle est mentionnée par Jean de Bonville dans sa bibliographie analytique² en une phrase : « Dans sa rubrique "Le Courrier de Colette", Colette Lesage guide et éclaire une multitude de femmes qui connaissent épreuves et désillusions. »³ Bref, les premiers travaux généraux en histoire de la presse, s'ils mentionnent les pionnières du journalisme féminin – telle que Robertine Barry – ne vont pas plus loin dans l'analyse. Dans la mouvance de l'histoire des femmes, d'autres études se sont concentrées exclusivement sur les femmes journalistes et leurs publications. Nous les présentons plus loin.

Dans *La presse québécoise : genèse d'un média de masse*⁴, de Bonville retrace les changements techniques, économiques et sociaux qui ont transformé la presse d'opinion en média de masse, entre 1884 et 1914. Il définit ainsi le média de masse comme le moment où le journal d'informations rejoint tous les foyers d'une région. En s'appuyant sur une analyse marxiste, de Bonville affirme que ce sont surtout les facteurs économiques qui marquent l'évolution de la presse en média de masse au tournant du siècle. La publicité est ainsi l'élément-clé qui modifie la gestion, la production, les contenus et le lectorat des journaux, incluant *La Presse*, au début du XX^e siècle⁵. Les changements techniques et sociaux ne sont que des conditions

¹ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Sainte-Foy, Presse de l'Université Laval, 1971, vol. 1-10.

² Jean de Bonville, Alain Fournier et Lucie Bernier, *La presse québécoise de 1764 à 1914: bibliographie analytique*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 140.

³ *Ibid.*

⁴ Jean de Bonville, *La presse québécoise: genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1988, p. 3.

⁵ À ce sujet, l'ouvrage de Sébastien Couvrette nous a été fort utile; Sébastien Couvrette, *Le récit de la classe moyenne : la publicité des quotidiens montréalais, 1920-1970*, Montréal, Leméac éditeur, 2014, 240 p.

préalables qui s'inscrivent dans le développement capitaliste de cette période. De Bonville explique ainsi l'apparition des pages féminines par la volonté d'attirer un plus grand lectorat de consommatrices, volonté qui s'ancre dans une dynamique de circulation des marchandises. Cet ouvrage nous renseigne sur le contexte de production du « Courrier de Colette » voulant que les lectrices soient des consommatrices potentielles. Sans nier les conclusions de cette étude, nous proposons que les lectrices disposent d'une capacité de participation propre créant une communauté autour du courrier.

Fernande Roy et Jean de Bonville, dans un article publié en 2000, expliquent que l'histoire de la presse se penche sur trois objets d'étude soit la production de messages, les messages eux-mêmes et leur réception⁶. Dans ce bilan, ils répertorient trois grandes tendances de l'historiographie de la presse : l'étude des instruments de travail, celle des acteurs individuels et celle du contenu de la presse (idéologies et littérature). Ils plaident pour une « histoire sociale de la presse qui mettrait les acteurs sociaux au centre de l'analyse et qui tiendrait compte de l'"espace médiatique" dans toutes ses dimensions »⁷. Si la presse a souvent été utilisée comme support à données historiques, c'est-à-dire comme source renseignant sur un thème particulier, il convient aussi de l'examiner pour elle-même. La presse à grand tirage a été moins étudiée que la presse valorisée par l'élite et les genres journalistiques plus « nobles » – tel l'éditorial – ont été plus souvent analysés que les pages féminines ou les courriers des lecteurs⁸.

Dominique Marquis poursuit dans la même lignée que Roy et de Bonville en analysant la production historiographique en histoire de la presse de 2006 à 2012 dans

⁶ Fernande Roy et Jean de Bonville, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise : Bilan et perspectives », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 1, 2000, p. 169-191.

⁷ Jean de Bonville, « La recherche en histoire de la presse au Québec : bilan bibliométrique », *Documentation et bibliothèques*, vol. XLI, n° 3, 1995, p. 15.

⁸ Fernande Roy et Jean de Bonville, *loc. cit.*, p. 18 et 30.

un article publié sur *Médias 19*⁹. Elle prône, comme Roy, « la nécessité de bien comprendre les dimensions socioéconomiques de la presse et les relations de pouvoir »¹⁰ qui la composent. Elle propose d'analyser le courrier des lecteurs pour aider « à la compréhension du rôle joué par le journal dans l'espace public »¹¹. Nous nous sommes inspirées de ces deux bilans afin de choisir notre source (un courrier) et d'orienter notre recherche selon ces trois axes d'analyse (production, contenu, réception).

Dans les études sur la presse à grand tirage au Québec, *La Presse* occupe une place de choix. Cyrille Felteau a d'ailleurs étudié ce quotidien, en deux tomes, à l'occasion du centenaire du journal en 1984¹². Se servant des documents laissés par la direction du journal, il insiste sur les événements précis qui ont mené à la création de la publication et à sa réussite, de Trefflé Berthiaume à Pamphile-Réal Du Tremblay, deux présidents influents de *La Presse* au début du XX^e siècle. *La Presse* est ainsi *Le livre du peuple* et *Le plus grand quotidien d'Amérique*, insistant, par ces titres, sur l'ampleur et la classe sociale du lectorat. C'est une des raisons pour laquelle *La Presse* est souvent utilisée comme source par les historiens. Felteau retrace le contexte professionnel dans lequel Colette évolue pendant sa carrière. Elle est mentionnée dans chaque tome très brièvement. Une photo d'elle est incluse dans le dernier chapitre du premier tome¹³. Elle fait aussi partie du corpus de journalistes du début du XX^e siècle présenté dans un chapitre du deuxième tome¹⁴. Felteau reprend, presque intégralement, la courte biographie de Colette rédigée par Jeanne B. Langlois¹⁵ que nous verrons plus

⁹ Dominique Marquis, « L'histoire de la presse au Québec : état des lieux et pistes de recherche », *Médias 19*, 2013.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse Tome I : Le livre du peuple, 1884-1916*, Montréal, La Presse, 1983, 401 p. ; Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse Tome II : Le plus grand quotidien d'Amérique, 1916-1984*, Montréal, La Presse, 1984, 283 p.

¹³ Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse Tome I, op. cit.*, p. 358.

¹⁴ Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse Tome II, op. cit.*, p. 111-138.

¹⁵ Jeanne B. Langlois, « Colette (Édouardina Lesage) », dans *Cercle des femmes journalistes, Vingt-cinq à la une: biographies*, Montréal, La Presse, 1976, p. 47-51.

loin, confirmant le peu de connaissances à son sujet. Ces deux monographies se concentrent davantage sur la direction du journal, moins sur ses journalistes et elles sont plus descriptives qu'analytiques. Ce choix qui peut s'expliquer par le manque de sources dans les archives de *La Presse*. En effet, la compagnie n'a gardé que très peu de documents sur le fonctionnement interne du journal à cette époque, rendant difficile l'analyse du contexte de production. La numérisation récente, réalisée au courant de notre recherche, de tous les exemplaires de *La Presse*, permet du moins d'accéder facilement à l'ensemble du journal. À ce jour, aucune étude ne rend compte du contexte de production ou du contenu de *La Presse* en général contrairement au *Devoir* qui a été analysé à plusieurs reprises.

L'histoire de la presse québécoise est très riche et les ouvrages et articles présentés ici ne constituent qu'un aperçu de cette historiographie. Il convient toutefois de situer Colette et son courrier au sein de ce champ général afin d'y constater sa présence minimale. Nous nous intéressons plus spécifiquement à l'historiographie de la presse féminine, que nous présentons en troisième partie. Nous nous attarderons d'abord à l'historiographie des discours sur la féminité, courant qui s'inscrit en l'histoire des femmes.

1.1.2 Historiographie des discours sur la féminité (Québec-Canada, XX^e siècle)

L'histoire des femmes au Québec et au Canada est un courant historiographique qui s'inspire et se construit en parallèle avec le mouvement de libération des femmes des années 1970 et qui vise, entre autres, à redonner aux femmes leur histoire, à les inclure dans l'Histoire¹⁶. Trois synthèses rendent compte de la recherche produite dans

¹⁶ Il existe plusieurs courants historiographiques au sein de l'histoire des femmes. L'histoire du genre a aussi ses racines dans l'histoire des femmes, mais s'en différencie par, entre autres, son approche poststructuraliste. Voir Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007, 312 p. Nous reviendrons sur la notion de genre comme catégorie d'analyse un peu plus loin.

ce champ prolifique. Dès 1982, le Collectif Clio publie *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*¹⁷, ouvrage, réédité en 1992, remettant en contexte les femmes québécoises dans une trame narrative remaniée de l'histoire du Québec. De la même manière, Denyse Baillargeon publie en 2012 *Brève histoire des femmes au Québec*¹⁸, en s'appuyant sur l'historiographie plus récente. À l'échelle canadienne, la troisième édition de *Canadian Women : A History*¹⁹ paraît en 2011. Cet ouvrage complète bien les deux précédents en montrant une plus grande variété de vies de femmes, notamment au niveau de la géographie, de la classe et de la race. Ces trois synthèses proposent une histoire des femmes parcourant des thèmes variés correspondant aux principales tendances historiographiques. Elles tracent des portraits de certaines femmes célèbres, dont quelques journalistes, tout en insistant sur les groupes de femmes, les mouvements féministes et les travailleuses. Ces ouvrages montrent comment les changements économiques, politiques et techniques ont touché – ou non – la vie des femmes. Parmi toutes les avenues possibles au sein de ce champ historiographique, nous choisissons de nous concentrer sur une partie de l'histoire des femmes et du genre, celle concernant les discours sur la féminité au Québec et au Canada au XX^e siècle. L'étude des représentations et des discours s'appuie souvent sur la presse. Notre sujet s'inscrit donc de manière pertinente dans cette historiographie. Elle ne se résume pas aux études présentées ici. Nous les avons choisies en raison des sources et concepts qu'elles utilisent. Le « Courrier de Colette » fait partie du corpus de sources de plusieurs des ouvrages, parmi d'autres types de discours normatifs. La notion de norme dont se servent les historiennes nous permet en outre de situer notre recherche. Les études qui portent sur les discours par, pour et sur les femmes seulement sont présentées dans l'historiographie de la presse féminine en troisième partie.

¹⁷ Collectif Clio, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, 2^e éd., Montréal, Quinze, 1992, 646 p.

¹⁸ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Québec, Boréal, 2012, 281 p.

¹⁹ Gail Cuthbert Brandt, Naomi Black, Paula Bourne et Magda Fahrni, *Canadian Women: A History*, Toronto, Nelson Education, 2011, 660 p.

Les trois synthèses citées précédemment font état des discours sur les femmes et la féminité lors de la période qui nous intéresse. *Canadian Women* questionne la construction de l'identité féminine au sein de l'idéologie des deux sphères – une publique, extérieure pour les hommes, l'autre privée, domestique pour les femmes – à la fois dans l'acceptation et dans le refus de cette norme par les femmes depuis le XIX^e siècle. Les autrices notent que « concepts such as femininity, domesticity, and female dependence were formulated and reformulated as economic, political, and social circumstances seemed to dictate. »²⁰ Baillargeon présente les différents archétypes féminins qui correspondent ou dérogent de l'idée de la « femme idéale », la ménagère consommatrice (image traditionnelle) ou la « flapper » (image subversive), par exemple. Ces modèles féminins sont présentés dans les médias et placés sous l'étiquette du conformisme ou de la perturbation de l'ordre social « traditionnel », en constant changement depuis le XIX^e siècle comme le rappelle Baillargeon²¹. Le Collectif Clio affirme aussi que « ce combat entre les forces du changement et celles de l'ordre établi marque la vie et la réflexion des femmes »²² au début du XX^e siècle. Il souligne l'impasse entre les discours médiatiques insistant sur la mystique féminine et la volonté des femmes de changer leur situation, tout en voulant rester de « vraies femmes » en vertu des discours dominants sur la nature féminine. Les trois ouvrages exposent les grandes lignes des discours prescriptifs concernant les femmes ainsi que la distance entre ces représentations et les réalités multiples des femmes québécoises et canadiennes. Ce sont ces discours que nous comparons aux discours de genre de Colette exprimés dans son courrier.

En 1983, Marie Lavigne et Yolande Pinard dirigent la deuxième édition, révisée et augmentée, d'un collectif sur le thème des femmes dans le monde du travail et dans les

²⁰ *Ibid*, p. 339.

²¹ Denyse Baillargeon, *op. cit*, p. 125; 171-172.

²² Collectif Clio, *op. cit*, p. 241.

mouvements des femmes²³. *Travailleuses et féministes* propose, entre autres, deux chapitres traitant des discours sur les femmes et la féminité dans une perspective critique, en ne traitant pas les femmes comme un groupe fixe sans évolution²⁴. Dans un premier temps, Susan Mann Trofimenkoff étudie les articles d'Henri Bourassa, éditorialiste du *Devoir*, concernant les femmes en 1913, 1918 et 1925²⁵. Elle y voit un discours non pas sur les femmes elles-mêmes, mais sur l'image que Bourassa, membre de l'élite intellectuelle conservatrice, se faisait des femmes et de la féminité, et, par extension, des hommes et de la masculinité. Selon Bourassa, le droit de vote et le divorce perturbent cette image et menacent, du même coup, tout l'ordre social. Sa vision du monde est statique, inscrite dans la nature et opposée à tout changement. Mann Trofimenkoff mentionne toutefois que la majorité des femmes pouvant s'exprimer dans l'espace public renforcent ce discours sur le « problème féminin » et sont en accord avec ses opinions. Dans un deuxième temps, le caractère figé des rapports sociaux de sexe est confirmé par l'analyse du rapport de la Commission Dorion sur les droits civils de la femme (1929 à 1931) menée par Jennifer Stoddart²⁶. Selon elle, l'importance de la Commission, outre de provoquer quelques changements à certaines lois, réside dans la confirmation de l'idéologie traditionnelle des relations sociales sanctionnée par le clergé et par la loi. Elle définit cette dernière comme un véhicule idéologique qui « impose un ensemble particulier de croyances et de normes sociales qui président aux relations d'une société donnée. »²⁷ Elle ajoute que « la loi [...] est un système d'images qui reflète ce qui devrait être plutôt que ce qui est. »²⁸ Les deux chapitres présentés ici montrent que les discours journalistiques et juridiques sur les femmes, sont utilisés pour maintenir des normes et garder l'ordre social dans un

²³ Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes: les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, 430 p.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Susan Mann Trofimenkoff, « Henri Bourassa et la question des femmes », dans *Ibid.*, p. 293-306.

²⁶ Jennifer Stoddart, « Quand les gens de robe se penchent sur les droits des femmes : le cas de la commission Dorion, 1929-1931 », dans *Ibid.*, p. 307-355.

²⁷ *Ibid.*, p. 333.

²⁸ *Ibid.*

état statique. Comment Colette se positionne-t-elle par rapport à ceux-ci ? Selon Mann Trofimenkoff, elle serait aussi conservatrice que Bourassa²⁹. Notre position est plus nuancée.

Dans un ouvrage majeur en histoire des femmes, paru en 1989, *La norme et les déviantes, des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*, Andrée Lévesque veut « discerner les personnages du modèle idéal, mesurer le degré de conformité à une norme [dominante], cerner la représentativité du discours et l'efficacité de la prescription »³⁰ pour les femmes du Québec pendant l'entre-deux-guerres. Pour ce faire, elle utilise la notion de norme. En deux parties, la première sur les discours et les pratiques normatives concernant la maternité et la sexualité, et la deuxième sur les « déviantes », Lévesque tisse des liens entre le discours et le vécu et fait une place aux femmes marginalisées. Elle classe le « Courrier de Colette », en tant que source, en conformité avec les discours médicaux et religieux dans leur vision du modèle idéal féminin. Elle décrit également la période de l'entre-deux-guerres comme bouleversante pour les mœurs et les institutions, d'où les discours fermes sur la préservation de la famille soutenue par des comportements féminins spécifiques.

Dans le même ordre d'idées, Gaston Desjardins, dans *L'amour en patience : la sexualité adolescente au Québec*, étudie les discours sur la sexualité adolescente entre 1940 et 1960 par le biais des discours catholiques, réformistes et ceux des chroniques populaires, dont le « Courrier de Colette ». Desjardins définit la norme comme un processus dynamique, toujours en élaboration dans l'ensemble du corps social où le sujet s'insère dans « un réseau continu de relations, de comparaison et d'évaluation »³¹. Avec cette définition fluide, il observe un espace normatif en formation, sur le thème

²⁹ Susan Mann Trofimenkoff, « Henri Bourassa et la question des femmes », dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, *op. cit.*, p. 296.

³⁰ Andrée Lévesque, *La norme et les déviantes, des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*, Montréal, Québec, Éditions du remue-ménage, 1989, p. 11.

³¹ Gaston Desjardins, *L'amour en patience: la sexualité adolescente au Québec, 1940-1960*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 11.

de la sexualité adolescente. Desjardins décrit les chroniques sentimentales comme une source délicate qui répond à des conditions de production strictes, où les lettres sont souvent modifiées par la courriériste. Son étude révèle néanmoins la pertinence de ces sources pour l'étude des diverses normes sociales, car elles permettent de confronter le discours populaire aux discours médical et religieux. Selon lui, Colette agit d'ailleurs comme une extension de ces derniers, alors que Janette Bertrand, courriériste qui débute en 1955 au *Petit Journal*, ferait partie d'une nouvelle génération, plus ouverte dans son discours sur la sexualité adolescente. Johanne Sénéchal, dans son mémoire de 2006, étudie justement le *Refuge Sentimental* de Janette Bertrand. Avec un échantillon de 271 lettres et réponses publiées entre 1958 et 1968, elle établit un profil des correspondantes ainsi que leurs représentations des fréquentations et du mariage³². Sur le sujet de la sexualité, elle conclut que les jeunes filles tentent de se situer entre les attentes de la société quant à leur réputation et celles de leur ami de cœur. La courriériste agit comme juste milieu, balançant les prescriptions normatives et la réalité, tout comme Colette³³.

À l'instar de Desjardins, en 1997, l'étude ethnologique de Suzanne Marchand, *Rouge à lèvres et pantalon : des pratiques esthétiques féminines controversées au Québec, 1920-1939*³⁴ confronte le discours médiatique sur les nouveaux critères de beauté des femmes, reflétés par la *Revue moderne*, magazine féminin québécois fondé en 1919, au discours clérical de *La Semaine religieuse* et aux pratiques effectives rapportées par des témoignages oraux. L'autrice questionne les normes valorisées par les médias de l'époque, leur distance avec le discours religieux ainsi que les pratiques

³² Johanne Sénéchal, *Fréquentations et mariage, les représentations de jeunes québécoises à travers l'étude d'un courrier du cœur (1958-1968)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2006, 104 p.

³³ Une autre étude intéressante à ce sujet : Marie-Pier Luneau, « L'amour au temps de la Révolution tranquille. Le père Marcel-Marie Desmarais, médecin du cœur », *Études d'histoire religieuse*, vol. 75, 2009, p. 69-88.

³⁴ Suzanne Marchand, *Rouge à lèvres et pantalon: des pratiques esthétiques féminines controversées au Québec, 1920-1939*, LaSalle, Québec, Hurtubise HMH, 1997, 168 p.

et leur influence réelle sur la population féminine québécoise. Selon Marchand, la presse féminine entraîne un discours normatif en proposant des « idéaux et modèles spécifiques »³⁵ à une catégorie restreinte de la population (les femmes). Elle retrace la construction du « travail des apparences » et du « culte du corps » via les modèles esthétiques valorisés dans cette revue féminine³⁶. Nous pouvons y voir des discours de genre même dans le thème de la mode, un des sujets dits « féminins » selon Voss.

Jennifer Marotta, dans sa thèse déposée en 2006, *A Moral Messenger to the Canadian Middlemost*, analyse les discours de genre et de respectabilité au sein du *Family Herald and Weekly Star* de 1874 à 1914³⁷. Pour elle, le *Family Herald* est une communauté virtuelle où la conversation est dialogique: « the relationship between editors and readers was continually constructed between the authority of the editors in their role as experts, and through the input and consent of the readers »³⁸. Elle utilise les lettres publiées comme des témoignages des Canadiens de l'époque qui, par leur relation au journal, cherchent la respectabilité par des conseils juridiques ou par des avis sur l'étiquette. Elle constate que la culture de correspondance du *Family Herald* se construit autour des idéaux que la production du journal veut transmettre, idéaux qui sont bien sûr genrés, puis autour des réponses et de la participation des lecteurs et lectrices. Par son utilisation des différents courriers au sein de la publication, Marotta rend compte, au final, des discours normatifs transmis par le périodique et de ses interactions avec le public.

Par conséquent, nous voyons que la presse est un lieu de création de discours normatifs concernant les femmes et la féminité tout en relayant ceux d'autres autorités. Colette, au sein du corpus présenté, est perçue comme une experte près des discours

³⁵ *Ibid.*, p. 18

³⁶ *Ibid.*, p. 21.

³⁷ Jennifer Susan Marotta, *A Moral Messenger to the Canadian Middlemost: A Reading of The Family Herald and Weekly Star, 1874-1914*, thèse de doctorat (histoire), Queen's University, Kingston, Ontario, 2006, 419 p.

³⁸ *Ibid.*, p. 3.

dominants conservateurs et catholiques alors que la presse féminine serait un lieu de confrontation de l'ordre social. Cependant, le « Courrier de Colette » n'a jamais été étudié dans son entièreté comme Marotta l'a fait pour le *Family Herald and Weekly Star*. Dans cette perspective, nous croyons que de nouvelles analyses sont possibles et que notre mémoire ajoute ainsi à l'historiographie des discours sur la féminité et sur les normes prescriptives de genre. Nous voulons nuancer la vision conservatrice de Colette qu'ont évoqué Lévesque, Mann Trofimenkoff et Desjardins. Nous avons observé que les discours sur les femmes analysés dans les ouvrages précédents, outre Colette, étaient souvent véhiculés par des hommes et adressés à un public principalement masculin. Nous reconnaissons qu'ils ne sont pas les seuls à participer à la formation de ces discours. La presse féminine – par, pour et sur les femmes – contribue également à cette construction des discours normatifs sur les femmes et la féminité.

1.1.3 Historiographie de la presse féminine

Qu'est-ce que la presse féminine au Québec ? Ce champ historiographique étudie particulièrement les magazines féminins, mais nous pouvons y inclure les pages féminines selon les définitions suivantes. En 1981, Micheline Dumont propose, dans *Idéologies du Canada français*, une analyse sur les magazines par, pour et sur les femmes pour étudier « la parole des femmes » et « l'idéologie concernant les femmes, féminine ou féministe »³⁹. La même année, Nadia Fahmy-Eid analyse, dans l'ouvrage collectif *Femmes et politique*, des magazines publiés par des femmes et cerne le début de la prise de parole des femmes au Québec⁴⁰. Elle y décrit les « idées-forces » libérales

³⁹ Micheline Dumont-Johnson, « La parole des femmes. Les revues féminines 1938-1968 », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (éd.), *Idéologies au Canada français*, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 6.

⁴⁰ Nadia Fahmy-Eid, « La presse féminine au Québec (1890-1920) : une pratique culturelle et politique ambivalente », dans Yolande Cohen et Andrée Yanacopoulo, *Femmes et politique*, Montréal, Le Jour, 1981, p. 77.

et conservatrices – sur la famille, le travail hors du foyer, l'éducation et la politique – inscrites dans la parole des femmes, parole qui est ambivalente sur ces sujets⁴¹. Le *Que sais-je?* sur la presse féminine française, publié en 1996⁴², tient compte des magazines qui ont pour public cible les femmes, que les autrices, Samra-Martine Bonvoisin et Michèle Maignien, divisent en trois types : les journaux haut de gamme pour les femmes de la classe aisée, les journaux populaires pour la ménagère et la presse du cœur. Evelyne Sullerot, historienne française, publie en 1966 un ouvrage sur la presse « destinée aux femmes »⁴³ de ses origines aux années 1960. Selon elle, la presse féminine lance deux types de messages, soit ceux concernant les droits, dans la presse féministe, et ceux sur les devoirs, dans les journaux de mode et la presse du cœur. Elle consacre un chapitre au phénomène du courrier du cœur, apparu en France au début du XX^e siècle. D'après Sullerot, ces courriers marquent le passage d'une presse pour l'information à une presse de communication, où lectrices anonymes et courriériste échangent dans un rapport individualisé et de confiance. L'autrice critique par contre la pratique du *re-writing* des lettres du public qui diminuent leur valeur de témoignage. Les chapitres et ouvrages cités précédemment incluent surtout des magazines féminins, plutôt que des pages féminines de grands quotidiens, dans leurs corpus d'analyse de la presse féminine. Nous croyons qu'il est approprié d'intégrer la page de Colette dans cette catégorie, puisqu'il s'agit d'une page faite par, pour et sur les femmes et d'un courrier du cœur, qui, comme les historiennes françaises le mentionnent, fait partie de la presse féminine. Pourtant, nous constatons que les classifications fixes des autrices françaises ainsi que la dichotomie entre féminin et féministe ne parviennent pas à rendre compte de la complexité d'une publication comme le « Courrier de Colette ».

⁴¹ *Ibid.*, p. 77-88.

⁴² Samra-Martine Bonvoisin et Michèle Maignien, *La presse féminine*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 127 p.

⁴³ Evelyne Sullerot, *La presse féminine*, 2e éd., Paris, A. Colin, coll. « Kiosque 22 », 1966, 225 p.

En 2010, Hélène Eck et Claire Blandin rassemblent une série d'articles sur la presse féminine sous le titre *La vie des femmes*. Elles précisent dans leur introduction que la notion de public féminin est vaste. Les femmes ne sont pas une catégorie homogène, il faut prendre en compte leur diversité générationnelle, sociale et culturelle. Comme de Bonville l'affirme, la presse féminine est un bien de consommation. Pour les autrices, elle a surtout une influence importante en s'adressant au genre féminin, construisant l'éternel féminin, ce « modèle de vie heureuse alliant idéal et prosaïsme, esthétique et gestion du quotidien, bonheurs et obligations, son rôle autoproclamé étant de les aider à y parvenir par des conseils appropriés et raisonnables »⁴⁴. Eck et Blandin perçoivent la presse féminine comme un processus dynamique qui permet « aux lectrices de confronter leurs expériences aux promesses du marché et de concilier désirs et réalités. »⁴⁵ Les chapitres suivants interrogent le rôle des lectrices dans cette presse par, pour et sur les femmes, stimulant notre réflexion sur la participation au courrier, à l'instar de Marotta.

Nous observons deux tendances dans l'exploitation des différents corpus de presse féminine. La première consiste à s'interroger sur les écrits d'une journaliste en particulier, dans une perspective biographique. La seconde questionne la négociation de l'espace public qu'implique la presse féminine ainsi que les représentations des femmes qui en découlent.

1.1.3.1 Les journalistes et leurs écrits : perspective biographique

La biographie est d'abord utilisée pour conserver la mémoire des pionnières⁴⁶. Il n'existe qu'une seule biographie de Colette, sur cinq pages. Elle a été écrite par Jeanne

⁴⁴ Hélène Eck et Claire Blandin, *La vie des femmes: la presse féminine aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Panthéon-Assas, 2010, coll. « Colloques », p. 10.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 15.

⁴⁶ Les premières biographies parues sont : Marie Léonida Ferland Turgeon, *Robertine Barry, en littérature: Françoise, pionnière du journalisme féminin au Canada, 1863-1910*, Québec, s.n., 1949, 159 p. ; Réginald Hamel, *Gaëtane de Montreuil*, Montréal, L'Aurore, 1976, 205 p.

B. Langlois dans un recueil de biographies publié en 1976 par le *Cercle des femmes journalistes* dont Colette est la co-fondatrice. Le texte passe rapidement sur la vie et l'œuvre « de direction spirituelle »⁴⁷ de Colette, sans citer ses sources. Ces maigres pages permettent d'attester de son existence et de sa relation avec Laure Hurteau, sa collègue qui y est citée, sans plus. Il nous est impossible de retrouver les documents qui ont servi à l'écrire. Autrement, Colette est mentionnée dans le *Dictionnaire biographique des femmes célèbres et remarquables de notre histoire*, avec une entrée de trois lignes⁴⁸. Peu de choses sont connues de la vie de la journaliste contrairement à certaines de ses collègues. Plusieurs analyses s'éloignent de la biographie classique afin de cerner l'idéologie des journalistes étudiées en examinant leurs écrits privés et publics, à la manière de Fahmy-Eid avec ses « idées forces »⁴⁹, tout en soulignant leur caractère exceptionnel⁵⁰. Les journalistes ayant des carrières en dehors des pages féminines sont particulièrement étudiées⁵¹. Celles qui y restent sont l'objet de quelques articles⁵² qui se concentrent sur le contenu de leurs pages s'éloignant des « 4F » (food,

⁴⁷ Jeanne B. Langlois, *loc. cit.*, p. 47-51.

⁴⁸ Marie-Paule Desjardins, *Dictionnaire biographique des femmes célèbres et remarquables de notre histoire*, Montréal, Guérin, 2007, 600 p.

⁴⁹ Nadia Fahmy-Eid, *loc. cit.*, p. 77-88. ; Il y a aussi, déposé la même année, mais utilisant une technique d'analyse et des classifications semblables : Denise Thibeault, *Premières brèches dans l'idéologie des deux sphères. Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry, deux journalistes montréalaises de la fin du XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1980, 126 p.

⁵⁰ Le caractère exceptionnel de chaque journaliste est souligné dans le titre : Lise Beaudoin, « La parole dissidente de Françoise dans *Le Journal de Françoise* (1902-1909) », *Recherches féministes*, vol. 24, n° 1, 2011, p. 25-43. ; Sophie Doucet, *Joséphine Marchand-Dandurand ou « Le Laurier féminin » : une journaliste féministe, moderne, libérale et nationaliste (1861-1925)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2003, 119 p. ; Andrée Lévesque, *Éva Circé-Côté : libre-penseuse, 1871-1949*, Montréal, Québec, Éditions du remue-ménage, 2010, 478 p.

⁵¹ Entre autres, les pionnières que sont Françoise (Robertine Barry), Madeleine (Anne-Marie Gleason-Huguenin), Joséphine Marchand-Dandurand, Gaétane de Montreuil (Marie Georgina Bélanger Gill) ou Éva Circé-Côté. Voir, en plus des études mentionnées plus haut : Anne Carrier, *Une pionnière du journalisme féministe québécois : Françoise, pseudonyme de Robertine Barry*, Québec, Cahier de recherche du GREMF, 1988, Cahier 16, 109 p.; Chantal Savoie, « Madeleine, critique et mentor littéraire dans les pages féminines du quotidien *La Patrie* au tournant du XX^e siècle », dans Josette Brun (éd.), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 85-104; Aurélien Boivin et Kenneth Landry, « Françoise et Madeleine, pionnières du journalisme féminin au Québec », *Voix et Images*, vol. 4, n° 2, 1978, p. 233-243.

⁵² Par exemple, Violet McNaughton et son féminisme agraire, Magali et sa page littéraire ou Alice Ber (Jeanne Grisé) sur les femmes rurales comme professionnelles ; Margaret Hobbs, « The Women's Pages of *The Western Producer*, 1925-1939 : Violet McNaughton and Interwar Feminism in

fashion, family and furnishing) nommés par Voss⁵³, sujets traditionnellement relégués aux pages féminines.

Cependant, Line Gosselin, avec son approche prosopographique, c'est-à-dire la biographie d'un collectif, recense 150 femmes journalistes au Québec entre 1880 et 1930⁵⁴. Elle établit leur profil sociographique, leurs trajectoires de carrière et leurs rapports, en tant que femmes, avec le monde du journalisme. Elle répertorie toutes les femmes qui ont collaboré aux différentes publications québécoises, en français et en anglais, dont les collègues de Colette à *La Presse*. Celle-ci fait bien sûr partie de cet échantillon, mais la prosopographie ne permet pas de suivre une journaliste en particulier. Bien que majoritairement statistique, cette étude permet de voir qui sont ces femmes journalistes et comment elles ont négocié le monde du journalisme dans lequel Colette évolue. Cet ouvrage fait ressortir les différents parcours des femmes journalistes du tournant du siècle, certaines qui ressemblent à Colette et d'autres qui s'en éloignent.

De la même manière, Marjory Lang, en 1999, dresse, dans *Women Who Made the News*, un portrait du journalisme féminin, entre 1880 et 1945, au Canada anglais⁵⁵. Lang déplore que la majorité des femmes journalistes du début du XX^e siècle aient été oubliées par l'historiographie alors qu'elles étaient connues à leur époque⁵⁶. Elle insiste

Canada », 2009, <<http://womhist.alexanderstreet.com/mhobbs/intro.htm>>, (28 janvier 2017) ; Sathya Rao, « "Le Coin féminin" de Magali : une rubrique féminine pas comme les autres », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 25, n° 1-2, 2013, p. 129-153. ; Jocelyne Mathieu, « "Le Bulletin des agriculteurs" : pour vous mesdames: L'empreinte d'Alice Ber (1938-1979) », *Les Cahiers des dix*, n° 60, 2006, p. 277-292.

⁵³ Kimberly Wilmot Voss, *op. cit.*, p. 8.

⁵⁴ Line Gosselin, *Les journalistes québécoises, 1880-1930*, Montréal, Québec, Regroupement des chercheurs et chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, 1995, 160 p.

⁵⁵ Marjory Lang, *Women Who Made the News: Female Journalists in Canada, 1880-1945*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1999, 392 p.

⁵⁶ Janice Fiamengo étudie aussi des journalistes canadiennes anglophones (1875-1915) en portant son attention sur leurs stratégies de discours. Elles (Agnes Maule Machar, Sara Jeannette Duncan, Pauline Johnson, Kathleen Blake Coleman, Flora MacDonald Denison, Nellie McClung) participent à rendre les femmes plus visibles, à élargir la sphère féminine et à créer une expertise

sur l'importance de ces femmes parce que « what they produced was an essential element in the gender formation of Canadian womanhood »⁵⁷. Dans un chapitre sur les « rubriques de conseils », Lang explique la création d'une culture féminine au sein du journal qui reflète à la fois les demandes de l'industrie publicitaire et celles des femmes lectrices qui ont besoin d'informations et de conseils sur la façon de mieux remplir leurs rôles – en changement – de ménagère, d'épouse et de mère. Les journalistes deviennent donc les expertes de ces domaines tentant de s'adapter aux changements technologiques, économiques et sociaux du début du XX^e siècle. Les femmes journalistes agissent aussi comme intermédiaires entre les consommatrices et la publicité à laquelle elles sont exposées, en aidant les femmes à faire des choix au sein de l'offre variée. Lang conclut sur le rôle important des femmes en journalisme puisqu'elles peuvent influencer les contenus qui, à leur tour, façonnent la réalité des femmes.

La perspective biographique est essentielle dans l'étude de la presse féminine afin de déterminer « qui » la produit. Nous pouvons constater, dans cette partie de notre bilan historiographique, que les contenus créés par les journalistes du début du XX^e siècle sont riches et variés et qu'il est difficile d'amalgamer les journalistes féminines en un groupe monolithique. Toutes, pourtant, doivent négocier l'espace public majoritairement masculin et fabriquent des représentations de femmes en conséquence.

1.1.3.2 Presse féminine : négociation de l'espace public

Dans son mémoire de maîtrise déposé en 2017, Marilou Tanguay analyse « la présence des femmes journalistes québécoises et des sujets féminins dans un quotidien généraliste, *Le Devoir*, entre 1965 et 1975, [dans le but] d'historiciser cet espace

féminine reconnue. Janice Anne Fiamengo, *The Woman's Page: Journalism and Rhetoric in Early Canada*, Toronto, Buffalo, University of Toronto Press, 2008, 257 p.

⁵⁷ Marjory Lang, *op. cit.*, p. 7.

médiatique dans une perspective genrée. »⁵⁸ Elle constate les rapports de pouvoir au sein de la publication, entre les journalistes masculins et féminins, et entre les femmes journalistes selon leur rôle à l'intérieur ou non de la page féminine. Les journalistes du *Devoir* mettent de l'avant leurs revendications féminines et féministes dans les limites de l'espace public octroyé par l'organisation genrée du journal⁵⁹. Tanguay déconstruit, à l'aide d'une analyse de contenu quantitative et qualitative, l'idée des sujets limités abordés par la page féminine, tout comme Kimberly Voss dans sa thèse. Celle-ci veut démystifier les « 4F », les quatre catégories – nourriture, mode, famille et maison – qui déterminent habituellement le modèle des pages féminines, à partir de trois exemples⁶⁰. Ces deux études montrent les contraintes et les possibilités de la page féminine.

Chantal Savoie explore également la négociation de l'espace public par les femmes de lettres dans de nombreux articles portant sur la première moitié du XX^e siècle⁶¹ et dans une monographie sur les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du siècle⁶². Dans une perspective d'histoire littéraire, Savoie aborde sous plusieurs angles l'émergence de la littérature québécoise au féminin. Selon elle, les pages féminines, bien qu'issues d'un désir d'attirer les consommatrices au journal, sont en filiation directe avec l'idée des salons français, espace public de discussion mené par une femme ayant un fort capital social⁶³. Elle explique :

⁵⁸ Marilou Tanguay, *Femmes journalistes et sujets « féminins » : analyser Le Devoir au prisme de genre (1965-1975)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2017, p. 5.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 125-126.

⁶⁰ Kimberly Wilmot Voss, *op. cit.*, p. 8.

⁶¹ Chantal Savoie, « Des salons aux annales: les réseaux et associations des femmes de lettres à Montréal au tournant du XX^e siècle », *Voix et Images*, 27, 2, 2002, p. 238-253 ; Chantal Savoie, « Persister et signer: Les signatures féminines et l'évolution de la reconnaissance sociale de l'écrivaine (1893-1929) », *Voix et Images*, 30-1, 2004, p. 67-79 ; Chantal Savoie, « La page féminine des grands quotidiens montréalais comme lieu de sociabilité littéraire au tournant du XX^e siècle », *Tangence*, 80, 2006, p. 125-142 ; Chantal Savoie, « Femmes, chroniques et billets dans les années 1930 », *Voix et Images*, 39, 2, 2014, p. 57-67 ; Chantal Savoie, « Femmes, mondanité et culture dans les années 1940: l'exemple de la chronique "Ce dont on parle" de Lucette Robert dans *La Revue populaire* », *International Journal of Canadian Studies*, 48, 2014, p. 105-117.

⁶² Chantal Savoie, *Les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Québec, Nota Bene, coll. « Essais critiques », 2014, 243 p.

⁶³ Chantal Savoie, « Des salons aux annales? », *loc. cit.*, p. 246.

Dans cette perspective, [la] page féminine [...] et qui plus est le courrier des lecteurs, avec leur juxtaposition d'échanges littéraires et de conseils d'étiquette, constituent un nouveau type d'espace de sociabilité, une sociabilité qui emprunte la voie de l'écriture et qui se donne à lire dans l'espace public. [...] Si cet espace est en quelque sorte l'ancêtre du « courrier du cœur », la rubrique est loin de restreindre sa portée aux seules affaires sentimentales⁶⁴

Les pages féminines participent donc à la reconnaissance et à l'acceptabilité de l'écriture au féminin. En plus des journaux, la publication de recueils de chroniques au début du XX^e siècle est réalisée pour le public, opposant la communication avec le lectorat au travail esthétique de l'écriture de soi⁶⁵. Les femmes de lettres deviennent donc des « modèle[s] féminin[s] public[s] »⁶⁶ qui sont à la fois un œil sur la société et une oreille attentive. Pour les années 1940, Savoie constate une « proximité discursive » entre les lectrices et la courriériste, faisant partie d'une « société restreinte »⁶⁷, ce qui ressemble à la communauté virtuelle nommée par Marotta. Les travaux de Savoie insistent sur cette négociation de l'espace public par le biais des pages féminines, par les journalistes d'une part, qui veulent être reconnues dans l'univers littéraire québécois, et par le lectorat, d'autre part, qui participe à cet espace discursif.

La relation entre les femmes lectrices⁶⁸ et la presse s'avère une adaptation difficile, une longue négociation de cet espace public. Dans son livre⁶⁹ issu de sa thèse, Mylène Bédard étudie les épistolières patriotes et leur construction de l'image de soi et sa légitimation. Elle observe, entre autres, l'importance des liens entre la lettre et le journal au XIX^e siècle en effectuant une lecture croisée de l'actualité et de la

⁶⁴ Chantal Savoie, « La page féminine... », *loc. cit.*, p. 128.

⁶⁵ Chantal Savoie, « Femmes, chroniques et billets dans les années 1930 », *loc. cit.*, p. 63.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 67.

⁶⁷ Chantal Savoie, « Femmes, mondanité et culture... », *loc. cit.*, p. 110-111.

⁶⁸ Nous n'ignorons pas que des hommes lisent la presse féminine, même si dans une moindre proportion. Toutefois, afin d'alléger le texte, nous les inclurons dans le terme féminisé de « lectrices » à moins que nous fassions spécifiquement référence à ceux-ci.

⁶⁹ Mylène Bédard, *Écrire en temps d'insurrections : pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes (1830-1840)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, 335 p.

correspondance féminine : « La présence de la presse dans la lettre [...] tend une passerelle entre le domestique et l'espace public. »⁷⁰ Elle remarque aussi que la lecture des lettres reçues et du journal se fait collectivement, créant « des moments de sociabilité et de solidarité féminines »⁷¹. Julie Roy en vient au même constat en étudiant la place des lettres signées par un pseudonyme féminin dans les journaux du XIX^e siècle⁷². La lettre publiée, qu'elle soit un extrait de littérature soumis à la critique ou une diatribe sur la place des femmes dans la société, atteste que, avant même les premières journalistes, la relation entre les femmes et les médias imprimés est paradoxale, « à la fois témoin de leur enfermement dans les stéréotypes du féminin et moyen d'émancipation et de reconnaissance »⁷³. En somme, les travaux des deux chercheuses rendent compte de la lettre comme moyen privilégié pour les femmes d'accéder à l'espace public, que ce soit par la lettre au journal ou par celle envoyée au courrier du cœur dans notre cas. Faisant écho à ce constat, l'article de Joan Sangster, « Invoking Experience as Evidence », sur les témoignages envoyés à la Commission Bird en 1970⁷⁴, démontre que les lettres donnent un aperçu de l'expérience des femmes d'un point de vue plus personnel et flexible que les mémoires officiels présentés à la commission. Les lettres sont présentées par Sangster comme des preuves solides de la situation des femmes qui défient les normes dominantes en racontant des récits « subversifs ». Prendre les lettres du « Courrier de Colette » sous cet angle ouvre une nouvelle avenue d'analyse de la réalité, mise en récit, des femmes lectrices.

Un exemple de participation à un espace public genré est la correspondance d'un mensuel canadien, le *Western Home Monthly*, entre 1915 et 1924, étudiée par Dan

⁷⁰ *Ibid*, p. 21.

⁷¹ *Ibid*, p. 161.

⁷² Julie Roy, « Apprivoiser l'espace public. Les premières voix féminines dans la presse québécoise », dans Josette Brun, *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, *op. cit.*, p. 63-82.

⁷³ *Ibid.*, p. 81.

⁷⁴ Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (Bird) ; Joan Sangster, « Invoking Experience as Evidence », *The Canadian Historical Review*, vol. 92, n° 1, 18 février 2011, p. 135-161.

Azoulay dans son livre *Only the Lonely* paru en 2000⁷⁵. Cet ouvrage, édité comme un recueil de sources avec des chapitres introductifs, montre la communauté de lecteurs et lectrices qui correspondent par le biais de la rubrique de la revue ou qui adressent leurs points de vue à l'éditeur. Azoulay, à l'instar de Sénéchal, tente de cerner la vision des Canadiens et Canadiennes sur l'époux ou l'épouse recherché et les relations amoureuses dans la période de transition entourant la Première Guerre mondiale. Il observe les modèles féminins et masculins dans les mots des hommes et des femmes qui écrivent, ainsi que leurs opinions sur les fréquentations et le mariage, rappelant les études de Desjardins ou Lévesque mentionnées plus tôt.

Valerie Korinek révisé le mythe apposé aux magazines féminins, tout comme Voss et Tanguay l'ont fait pour les pages féminines, en révélant le rôle de *Chatelaine* dans la diffusion du message féministe de deuxième vague dans les années 1950 et 1960⁷⁶. En confrontant toutes les parties du magazine aux différentes lettres du public, publiées ou non, et à l'aide d'un questionnaire donné à d'anciennes lectrices, Korinek dresse un portrait inédit de l'acte de lire *Chatelaine* en insistant sur l'agentivité des femmes lectrices. En effet, celles-ci approuvent ou contestent les articles conservateurs ou féministes dans de nombreuses lettres et en discutent entre elles, dans une communauté imaginée pancanadienne. Les publicités, les articles, les éditoriaux, les conseils sur le ménage, la décoration ou les concours sont tous des sujets de discussion qui engendrent un dialogue entre les lectrices elles-mêmes et entre ces dernières, les éditrices et les autrices. Cette étude, assez complète, sur une publication nationale populaire « refutes the notion, beloved by advertisers, that Canadian women were complacently content with the status quo symbolized by the image of a happy carefree, suburban mother. Instead, they were critically engaged in discussion and debate about women's changing

⁷⁵Dan Azoulay, *Only the Lonely: Finding Romance in the Personal Columns of Canada's Western Home Monthly, 1905-1924*, Calgary, Fifth House, 2000, 200 p.

⁷⁶ Valerie J. Korinek, *Roughing It in the Suburbs: Reading Chatelaine Magazine in the Fifties and Sixties*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 460 p.

roles. »⁷⁷ L'ouvrage de Korinek allie l'analyse du contexte de production, du contenu des messages et de la réception par les lectrices dans une perspective féministe, s'inscrivant dans une optique similaire à la thèse de Marotta.

L'historiographie de la presse féminine rejoint ici celle de la presse, par l'étude de ses actrices, les femmes journalistes, et de leurs écrits ainsi que l'historiographie des discours sur la féminité, en se concentrant sur les discours produits par, pour et sur les femmes. Nous pouvons constater, d'une part, que l'approche biographique va beaucoup plus loin dans l'analyse qu'un simple récit de vie, en confrontant les écrits publics et privés et en mettant en relation les journalistes et le lectorat. D'autre part, la presse féminine est aussi étudiée en tant qu'espace public en négociation, dans le but de reconnaître les femmes écrivaines et journalistes et de mieux observer les sujets présumés « féminins » et la participation du public cible au-delà de la consommation. Ce bilan historiographique permet de constater comment le « Courrier de Colette » a été utilisé, ainsi que d'autres sources similaires. Nous remarquons les lacunes biographiques sur Colette elle-même et son contexte de production. En outre, nous rejetons l'idée que les médias féminins sont restreints à certaines thématiques et idéologies conservatrices. Enfin, nous reconnaissons l'agentivité des lectrices dans l'acte de lecture et dans leur participation par les lettres publiées.

1.2 Problématique

Au carrefour des trois historiographies présentées plus haut, nous proposons d'étudier le « Courrier de Colette » sous tous ses angles. Roy et de Bonville notent trois avenues de recherche en histoire de la presse : le contexte de production, les messages et la réception. Nous divisons notre mémoire et notre problématique ainsi. Nous mettons en contexte Colette et sa production journalistique dans une perspective

⁷⁷ *Ibid.*, p. 375.

biographique. Nous nous inspirons de l'historiographie des discours sur la féminité et de la presse féminine pour analyser les messages genrés du « Courrier de Colette ». À la manière de Valerie Korinek, Jennifer Marotta ou Johanne Sénéchal, nous utilisons les lettres des lectrices envoyées au courrier du cœur comme indices de la réception de la page féminine par le lectorat.

Notre objectif est donc, à l'aide d'un échantillon représentatif du « Courrier de Colette » dans *La Presse*, d'étudier comment sont construits, entre 1903 et 1956, les discours de genre et les représentations de femmes portés par la page féminine de Colette, section du grand quotidien d'informations faite par, pour et sur les femmes. Il s'agira de relever les thèmes principaux choisis par Colette et de montrer comment ils reflètent l'expérience de vie des femmes mise en récit dans l'espace public, d'analyser le contenu des discours – qui s'expriment en rapports de genre – et de déterminer la place des prescriptions normatives comme reproductrices des stéréotypes de genre au sein de la page de Colette.

Premièrement, il faut remettre Colette dans son contexte, c'est-à-dire comme femme journaliste au sein du journal *La Presse* et comme rédactrice du « Courrier de Colette », rôle qu'elle a tenu pendant plus de 50 ans. Nous découvrons qui est Colette, la personne et la journaliste, et ce qui est resté de son passage à *La Presse* en s'attardant à son milieu de travail, à ses collègues et à son implication sociale. Nous examinons le « Courrier de Colette » dans son évolution et dans sa mise en page, en établissant quatre périodes distinctes : l'espace littéraire (1903-1909) ; les questions-réponses courtes (1910-1921), la période de transition (1922-1929) et le courrier du cœur (1930-1956). Il s'agit de faire un portrait, le plus précis possible, de Colette et de la production d'un courrier du cœur. Toutefois, Colette n'a pas laissé d'écrits et de documents personnels, limitant notre approche biographique. Nous avons cherché dans plusieurs sources secondaires pour pallier ce manque. Il ne s'agit pas d'un contexte de production complet de la page féminine puisque nous n'avons pas de sources qui nous renseignent

sur la culture entrepreneuriale de la presse. Cette tâche pourrait faire l'objet d'une toute autre étude.

Deuxièmement, l'étude de la parole des femmes dans la presse féminine, comme le mentionnait Dumont, se fait avec des publications par, pour et sur les femmes. Le « Courrier de Colette » correspond à cette définition, même s'il est intégré dans une publication faite par et principalement pour les hommes. Dans cette partie, nous dégagons les discours de genre et les représentations de femmes portés par la page de Colette. Nous recensons quantitativement les thèmes abordés en examinant les normes de genre promues par la journaliste. Nous déterminons les archétypes de féminité et de masculinité promus et dénoncés au travers des jeunes en fréquentation, du couple marié et de la célibataire⁷⁸. Nous nous inspirons ici des travaux en histoire des femmes sur les discours normatifs, tels que ceux d'Andrée Lévesque ou de Gaston Desjardins. Le « Courrier de Colette » dépasse largement les thèmes dits féminins que sont la famille, la maison, la cuisine et la mode (les « 4F ») tout en formant et promouvant des modèles spécifiques de féminité et de masculinité.

Troisièmement, à la manière de Marotta ou de Korinek, nous considérons le « Courrier de Colette » comme une communauté imaginée⁷⁹ et virtuelle où les discours des femmes sont mis en récit dans l'espace public. Nous constatons le dialogue qui existe entre Colette et ses lectrices, la négociation de cet espace public féminin par la publication des lettres et parfois l'opposition aux discours prescriptifs de la journaliste par le biais de témoignages ou de confidences. La participation au Courrier nous permet d'inclure les lectrices comme actrices dans l'espace public du journal faisant preuve d'agentivité en publiant leur vécu, en contestant ou en approuvant les propos de Colette et en modelant les thèmes abordés.

⁷⁸ Il n'y a pas de lettres sur le célibat masculin dans notre échantillon.

⁷⁹ Ce concept est d'abord élaboré par Benedict Anderson. Nous y revenons au chapitre IV. Benedict Anderson, *L'imaginaire national réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, p. 19-20.

1.3 Sources et méthode

1.3.1 Sources

1.3.1.1 Source principale

Notre source principale est le « Courrier de Colette », la page féminine de *La Presse*, qui paraît de 1903 à 1956, tous les samedis. Le 28 mars 1903, Colette reprend la page intitulée « Entre-nous mesdames » qui était tenue par Gaëtane de Montreuil (Marie-Georgina Bélanger Gill). Comme sa prédécesseure, elle tient une chronique et répond aux lettres des lectrices sous la rubrique « Petite correspondance »⁸⁰. L'année suivante, c'est la « Page des dames » qui est signée Colette, avec divers articles et une section « Petits billets » qui répond aux questions des lectrices⁸¹. En 1905⁸², les « Propos féminins » côtoient le « Courrier féminin » dans les pages de *La Presse*⁸³. En 1906, le « Courrier de Colette » porte enfin son nom, pour les 50 prochaines années⁸⁴. Les pages intitulées « Propos féminins » et « La vie au foyer » s'adressent également à un lectorat féminin, mais leur contenu est rarement signé, si ce n'est que de quelques courts articles de Colette. À partir de mars 1908, ce contenu « féminin » se sépare du « Courrier de Colette », c'est-à-dire que les pages ne sont plus côte à côte au sein du journal. Pour notre échantillon principal, nous choisissons donc d'évaluer seulement la page qui s'intitule « Courrier de Colette », à partir de 1906. Pour les premières années, nous prenons en compte la page qui contient une rubrique de type « courrier » et qui est signée Colette. Par ailleurs, il importe de situer le courrier dans le journal qui le publie afin de mieux comprendre le lectorat et son ampleur. *La Presse* est un quotidien de prédilection comme source historique dans l'étude des discours au Québec, puisqu'il est celui ayant le plus important tirage au cours de notre période. En 1909, soit six ans

⁸⁰ Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 28 mars 1903, p. 17.

⁸¹ Colette, « Page des dames », *La Presse*, 3 septembre 1904, p. 14.

⁸² Colette signe dans l'*Album Universel* du 11 mars 1905 au 24 avril 1906. Le 28 octobre 1905, sa page s'intitule « Courrier de Colette » pour la première fois. C'est le 28 avril 1906 que le « Courrier de Colette » paraît dans *La Presse*.

⁸³ Colette, « Propos féminins » et « Courrier féminin », *La Presse*, 7 octobre 1905, p. 16-17.

⁸⁴ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 17 novembre 1906, p. 15.

après les débuts de la chronique de Colette, il atteint 100 000 exemplaires par jour, alors que la ville de Montréal compte environ autant de foyers francophones⁸⁵. En 1955, un an avant la retraite de Colette, le tirage est de 283 000 exemplaires le samedi, journée où paraît le « Courrier de Colette »⁸⁶.

Nous avons choisi la journaliste Colette parce que peu de choses sont connues à son sujet et que sa page n'a pas été étudiée dans son intégralité. En effet, les études qui l'utilisent comme source ne prennent que des lettres selon une certaine thématique à l'intérieur d'une période spécifique. Personne n'a effectué un dépouillement de toutes les lettres publiées dans le but d'en cerner les nombreux thèmes abordés par Colette, comme nous proposons de le faire, et ce, pour les 54 ans de service du courrier. Par exemple, Andrée Lévesque et Gaston Desjardins ont tous deux abordé les discours normatifs sur la sexualité en utilisant les conseils de Colette en tant qu'experte, la première pour la période de 1919 à 1939⁸⁷ et le second de 1940 à 1956⁸⁸. Jacinthe Archambault et Magda Fahrni consultent le Courrier dans leurs études respectives sur l'histoire de la consommation et de la famille dans l'après-guerre⁸⁹. Dans sa monographie sur la violence envers les enfants, Marie-Aimée Cliche fait ressortir, grâce aux lettres des lectrices et aux réponses de Colette, des comptes rendus de réalités peu discutées dans l'espace public, ce qui est permis par l'utilisation de pseudonymes⁹⁰. Les lettres sont toutefois soumises à des modifications éditoriales selon Desjardins : « il ne faut donc pas considérer ce genre de document comme une "tribune populaire"

⁸⁵ Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse Tome I*, op. cit., p. 249.

⁸⁶ Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse Tome II*, op. cit., p. 28-29.

⁸⁷ Andrée Lévesque, *La norme et les déviantes, des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*, Montréal, Québec, Éditions du remue-ménage, 1989, 233 p.

⁸⁸ Gaston Desjardins, op. cit., 271 p.

⁸⁹ Jacinthe Archambault, « *Demandez à quelqu'un qui sait* » : discours des publicitaires et des experts de la famille sur les enfants et la consommation à Montréal au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale (1944-1954), mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2008, 163 p.; Magda Fahrni, *Household Politics : Montreal Families and Postwar Reconstruction*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 279 p.

⁹⁰ Marie-Aimée Cliche, *Maltraiter ou punir? La violence envers les enfants dans les familles québécoises, 1850-1969*, Montréal, Boréal, 2007, 416 p.

ou une illustration directe de la réalité ambiante »⁹¹. Nous ne croyons toutefois pas que les lettres soient fabriquées, vu leur nombre, la longévité et la popularité attestée du courrier, qui recevait entre 100 et 400 lettres par jour à son apogée⁹². Outre quelques lettres qui semblent artificielles, la majorité de notre corpus semble n'avoir subi que des coupures ou des corrections grammaticales. Sénéchal, dans son mémoire sur le *Refuge Sentimental* de Janette Bertrand, tire la même conclusion. Elle souligne qu'il y a un élément de choix et un certain sensationnalisme recherché par la publication⁹³. Cependant, nous n'avons pas accès aux lettres originales ou non publiées, ce que Korinek a obtenu pour son étude sur *Chatelaine*⁹⁴. Nous n'avons donc pas de point de comparaison pour évaluer la marge de manœuvre que s'octroyait Colette dans l'édition des lettres. De plus, la mise en page est en constante évolution. Pendant les premières années, les lettres des lectrices ne sont pas publiées. Par la suite, seules les questions courtes le sont et plus tard, nous pouvons voir des lettres qui mettent réellement en récit l'expérience des femmes⁹⁵. Nous utilisons des sources complémentaires pour la mise en contexte de la journaliste et de la production de sa chronique. Il faut souligner cependant que la durée et la régularité de la page de Colette offrent une variété de thèmes à analyser ainsi qu'un contenu considérable.

1.3.1.1 Sources complémentaires

Comme nous l'avons mentionné précédemment, notre source principale nous renseigne peu sur le contexte de production, c'est-à-dire sur la journaliste elle-même et son contexte professionnel. Nous avons par conséquent cherché Colette dans d'autres sources complémentaires. À ce sujet, Édouardina Lesage n'a pas laissé de fonds d'archives à son nom. Célibataire, elle n'a pas de descendance directe. Il faut creuser à

⁹¹ Gaston Desjardins, *op. cit.*, p. 11.

⁹² Jeanne B. Langlois, *loc. cit.*, p. 49.

⁹³ Johanne Sénéchal, *op. cit.*, p. 25-26.

⁹⁴ Valerie J. Korinek, *op. cit.*, p. 17.

⁹⁵ Nous détaillons les différentes périodes dans le chapitre II.

plusieurs endroits pour découvrir sa vie personnelle et professionnelle. Plusieurs sources sont disponibles, mais chacune est limitée.

Colette signe quelques textes en dehors de *La Presse*. Elle a travaillé dans deux publications avant 1903 : *Le Monde Illustré* et *Le Journal*⁹⁶. Elle rédige l'introduction d'un ouvrage de généalogie sur sa propre famille produit par une de ses cousines⁹⁷. Elle participe à quelques chroniques à la radio⁹⁸, dont les textes sont publiés, ainsi qu'au périodique *La Revue dominicaine*⁹⁹. Même s'ils sont peu nombreux, ces textes démontrent la notoriété de Colette et renseignent sur sa carrière.

Nous avons fouillé les écrits la concernant directement. Albert Laberge écrit, en 1945, un chapitre sur Colette dans *Journalistes, écrivains et artistes*. Laberge est un collègue de *La Presse* et il encense Colette de toutes les qualités en citant quelques textes qu'elle a publiés pendant sa carrière¹⁰⁰. L'édition du 16 mars 1953 de *La Presse* contient plusieurs articles en hommage au cinquantenaire de carrière de Colette. Celles du 5 et 6 avril 1961 sont aussi l'occasion de rappeler l'œuvre de Colette au moment de son décès. Tous ces textes contiennent des informations sur Colette et sur les personnes qu'elle côtoyait dans sa vie professionnelle.

Afin d'en connaître plus sur sa présence publique, nous avons cherché dans les journaux québécois numérisés de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) les mentions de « Colette Lesage » et d'« Édouardina Lesage ». Nous avons pu constater son implication sociale, en complétant nos informations par les fonds

⁹⁶ Line Gosselin, *Les journalistes québécoises, 1880-1930*, Montréal, Québec, Regroupement des chercheurs et chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, 1995, p. 141.

⁹⁷ Caroline Hamelin, *Mémorial de Familles divisé en trois parties*, Montréal, 1910, 244 p.

⁹⁸ Colette Lesage, « Françoise Barry, pionnière du journalisme féminin chez nous », *La Presse*, 22 octobre 1932, p. 62. ; Colette Lesage, « La femme et le journal », *La Presse*, 13 octobre 1934, p. 61.

⁹⁹ Colette Lesage, « La jeune fille et ses problèmes », *Revue dominicaine*, février 1937, p. 82-88.

¹⁰⁰ Albert Laberge, *Journalistes, écrivains et artistes*, Montréal, Édition privée, 1945, 242 p.

d'archives du Cercle des femmes journalistes¹⁰¹ et celui de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste¹⁰². Ces deux associations regroupent plusieurs femmes journalistes, nous y revenons au prochain chapitre. Finalement, nous avons retracé Colette dans les sources officielles comme les recensements canadiens¹⁰³ et l'annuaire Lovell¹⁰⁴.

1.3.2 Cadre conceptuel

Notre mémoire se situe dans une perspective féministe. Selon Francine Descarries, la recherche féministe est « un champ pluridisciplinaire de production de connaissances, qui fait appel à divers outils conceptuels et problématiques pour analyser la dimension sexuée des rapports sociaux à la lumière des conditions symboliques, matérielles et sociales de leur reproduction »¹⁰⁵. Selon Micheline Dumont, « l'histoire des femmes écrite par des femmes dans une perspective féministe pose les femmes comme sujets de l'histoire [parce qu'] elles interrogent autrement les pratiques sociales, les discours, les images, les dichotomies nature/culture, privé/public, pouvoir/subordination. »¹⁰⁶ L'histoire du genre permet de s'interroger « sur la signification symbolique accordée au masculin et au féminin, sur les normes qui ont été érigées pour [en] assurer l'intériorisation [...], sur le fonctionnement de ces

¹⁰¹ Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds P579, Cercle des femmes journalistes incorporé.

¹⁰² Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds P120, Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Il existe aussi une lettre de Colette à Gabrielle Carrière; Fonds MSS239 Gabrielle Carrière.

¹⁰³ Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1881*, District Maskinongé, Sous-district Saint-Léon, « Euchariste Lesage », p.52-53.; *Recensement 1901*, District Montréal, Sous-district Quartier Saint-Jacques, « Léontine Lesage », p. 3. ; *Recensement 1921*, District Saint-Jacques, Sous-district Quartier Saint-Jacques, « Édouardina Lesage », p. 20.

¹⁰⁴ Bibliothèque et Archives nationales du Québec, « Lesage », *Annuaire Lovell*, 1881-1956, Collection numérique.

¹⁰⁵ Francine Descarries, citée dans Michèle Ollivier et Manon Tremblay, *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 10.

¹⁰⁶ Micheline Dumont, *Découvrir la mémoire des femmes: une historienne face à l'histoire des femmes*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2001, p. 114.

normes et sur leurs manifestations dans les différentes institutions »¹⁰⁷. Notre source principale nous permet d'analyser ces normes et leur négociation, entre courriériste et lectrice, dans l'espace public. L'outil conceptuel à la base de notre recherche est le concept de genre tel que défini par l'historienne américaine Joan Scott.

En 1986, dans un essai devenu célèbre au sein de la recherche féministe, Scott définit le genre en deux parties : « Le genre est un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir. »¹⁰⁸ Elle détermine quatre facteurs qui influencent et produisent les discours de genre¹⁰⁹. La dimension sociale du genre en tant que rapport de pouvoir permet de voir le genre dans les messages normatifs et dans l'institution journalistique. La dimension politique se trouve dans les différentes formes de pouvoir qui encadrent les fonctions et places occupées par les femmes dans les espaces domestique et public. La dimension psychologique se retrouve dans la façon dont Colette formule et distribue ses conseils. Enfin, la dimension symbolique amène à porter notre attention sur l'univers normatif qui sert de référence à Colette et à la façon dont elle s'appuie – ou non – sur les valeurs attribuées au masculin et au féminin par l'idéologie dominante pour élaborer ses réponses.

L'analyse des médias au prisme de genre part du constat que la communication est genrée¹¹⁰. Dans son article de 2013, Laetitia Biscarrat retrace les étapes de cette approche pour les sciences de l'information et de la communication (SIC)¹¹¹. D'après son analyse, les premières critiques féministes se sont attaquées aux représentations

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 127.

¹⁰⁸ Joan Wallach Scott, *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012, p. 47.

¹⁰⁹ Les quatre facteurs sont : « un facteur social (les normes, les lois, les institutions); un facteur politique (les formes variées du pouvoir); un facteur psychologique (les processus d'identité personnelle); et un facteur symbolique (les valeurs attribuées culturellement au masculin et au féminin, le langage constituant un des plus puissants facteurs.) » ; Micheline Dumont *et al.*, « Regards sur les paradigmes féministes en recherche », *Recherches féministes*, 21, 1, 2008, p. 113-130.

¹¹⁰ Laetitia Biscarrat, « L'analyse des médias au prisme du genre : formation d'une épistémè », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 3, 30 juillet 2013, p. 1.

¹¹¹ *Ibid.*

stéréotypées, ce qu'Angela McRobbie a appelé la « répudiation courroucée » de la mystique féminine dénoncée par Betty Friedan. En parallèle, Gaye Tuchman, dans *Heart and Home*, en 1978, pose les médias de masse comme reflet des valeurs sociales dominantes alors que tout ce qui ne correspond pas à ce modèle subit de l'annihilation symbolique¹¹². Biscarrat explique que les études suivantes ont fait une lecture idéologique selon le modèle althussérien qui interroge les liens entre réalité et représentation¹¹³. Dans les années 1980, le tournant des « cultural studies » permet de « problématiser la représentation [...] comme un domaine constitutif du réel dont il produit et rend légitime les normes de genre. »¹¹⁴ Biscarrat termine son article en décrivant les médias comme des technologies de genre permettant une meilleure « compréhension de la fabrique du genre dans les médias »¹¹⁵. Nous constatons donc que notre analyse s'inscrit dans une épistémologie de l'analyse des médias qui considère à la fois la construction des représentations et la réception de celles-ci.

Afin de mieux comprendre la réception des médias et l'acte de lecture du *Courrier*, nous utilisons, dans le dernier chapitre, le concept d'agentivité¹¹⁶. Déjà mis en pratique par des historiennes dans les années 1970 et 1980, le terme « agency » a été repris par Judith Butler, féministe postmoderne et poststructuraliste et théoricienne queer¹¹⁷, dans les années 1990 et a été longuement débattu depuis en sciences sociales. Il réfère, selon

¹¹² Gaye Tuchman, *Heart and Home: Images of Women in the Mass Media*, New York, Oxford University Press, 1978, p. 4.

¹¹³ Biscarrat parle de Louis Althusser, 1970. Laetitia Biscarrat, *loc. cit.*, p. 4.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 8.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 10.

¹¹⁶ Selon certaines autrices, l'agentivité est un paradigme, pour d'autres, un concept. Nous l'utilisons en tant que tel. « Agentivité » est la traduction d'« agency », terme complexe aussi traduit comme « capacité d'agir », « puissance d'agir », « agence », « empowerment » ou « conscience d'agir ». Voir Monique Haicault, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, n° 41, 29 février 2012, p. 11-24.; Jacques Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, n° 41, 29 février 2012, p. 25-34.; Meritxell Simon-Martin, « La correspondance de Barbara Leigh Smith Bodichon (1827-1891): L'agency conceptualisée à travers les échanges épistolaires », *Rives méditerranéennes*, n° 41, 29 février 2012, p. 79-99.

¹¹⁷ Audrey Baril, « De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, 2007, p. 61-90.

Monique Haicault, à la capacité de l'humain à « se conformer, [...] résister [et] transformer »¹¹⁸ dans des actes performatifs prenant en compte la conscience de soi du sujet¹¹⁹. Dans notre étude, les lectrices ne font pas que recevoir les prescriptions normatives énoncées par Colette, mais elles participent à les construire et déconstruire, de manière individuelle et collective. Comme Meritxell Simon-Martin, nous voyons les lettres comme tactique, comme « un espace pour l'apprentissage, [...] la formation de soi et, [...] comme des déclencheurs d'action »¹²⁰. Les correspondantes font preuve d'agentivité en négociant l'espace public du journal et en se réappropriant les discours de genre normatif de Colette.

1.3.3 Échantillon

En raison de la longue carrière de courriériste de Colette, nous avons constitué un échantillon représentatif du courrier. Il est publié à tous les samedis à partir du 28 mars 1903 jusqu'au 6 juillet 1956. Il est aussi publié en semaine, sous le nom de « Coin de Colette », puis de « Courrier de Colette » à partir des années 1920. Ces rubriques ne couvrent toutefois que quelques lettres et conseils et ne diffèrent pas en contenu des pages pleines du samedi. Nous choisissons donc de ne considérer que celles du samedi qui sont plus riches. Riffe, Lacy et Drager ont testé plusieurs types d'échantillons afin de déterminer lequel était le plus représentatif pour un magazine de nouvelles hebdomadaire¹²¹. Ils sont venus à la conclusion que 12 numéros, soit un par mois, forment une « année construite » représentative du contenu du magazine¹²². Nous

¹¹⁸ Monique Haicault, *loc. cit.*, p. 12.

¹¹⁹ *Ibid*, p. 14.

¹²⁰ Meritxell Simon-Martin, *loc. cit.*, p. 81.

¹²¹ Daniel Riffe, Stephen Lacy et Michael W. Drager, « Sample Size in Content Analysis of Weekly News Magazine », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, 73-3, Automne 1996, p. 635-644.

¹²² Si nous prenons le 28 mars 1903 comme notre point de départ, nous pouvons ensuite sélectionner le premier samedi d'avril 1903, le deuxième samedi de mai 1903 et ainsi de suite pour les mois et années suivants.

appliquons cette méthode à la page de Colette puisque nous nous concentrons sur les éditions du samedi. Cela nous fait un total de 648 exemplaires du « Courrier de Colette » sur une période de 54 ans. Chaque édition contient en moyenne 54 lettres, mais s'approche de la centaine entre les années 1910 et 1921 (*voir Annexe A*). En raison de l'ampleur de la tâche pour un travail de maîtrise, nous avons décidé de réduire de moitié notre échantillon original pour l'amener à un total de 311 éditions et de 16 922 lettres (et autres éléments)¹²³. Cet échantillon est au cœur de notre analyse de contenu.

1.3.4 Analyse de contenu

Une méthode de prédilection pour les chercheuses en histoire de la presse et en communication est l'analyse de contenu. Méthode élaborée pour l'analyse des médias de masse, notamment par Harold Laswell dès 1915, l'analyse de contenu est d'abord utilisée de manière quantitative, cherchant le « qui dit quoi, par quel canal et avec quel effet »¹²⁴. C'est surtout Bernard Berelson qui, dans les années 1950, énonce la définition de base de l'analyse de contenu la plus souvent citée par les chercheuses : « l'analyse de contenu est une technique de recherche servant à la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications. »¹²⁵ Plus tard, Charles E. Osgood ajoute la notion d'inférence, c'est-à-dire qu'en plus du contenu manifeste, l'analyse de contenu cherche le contenu latent qui « relie les messages à leur contexte de production ou de réception »¹²⁶. L'analyse de contenu peut alors être à la fois quantitative et qualitative. Elle dégage la fréquence d'apparition d'un élément ainsi

¹²³ Il y a 311 éditions (6 par an x 54 ans = 324). Nous en retranchons une en 1903 et 3 en 1956 (=320). Il manque les numéros suivants (éditions non-parues ou archives manquantes) : 26 mars 1910, 26 août 1911, 30 novembre 1912, 5 février 1913, 21 juin 1913, 31 janvier 1914, 8 décembre 1917, 31 août 1918, 8 décembre 1934. (320-9 = 311). (*voir Annexe A*)

¹²⁴ Christian Leray, *L'analyse de contenu: de la théorie à la pratique: la méthode Morin-Chartier*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, coll. « PRATICOM », p. 13.

¹²⁵ Bernard Berelson, cité dans Jean de Bonville, *L'analyse de contenu des médias: de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck, 2006, coll. « Culture & communication », p. 9.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 13.

que son sens, ce qui permet de chercher des tendances générales reliées à une problématique précise¹²⁷. Pour René L'Écuyer, l'analyse qualitative démontre que « l'essence de la signification du phénomène étudié réside dans la nature, dans la spécificité même des contenus du matériel analysé plutôt que dans sa seule répartition quantitative »¹²⁸. Selon de Bonville, l'analyse de contenu des médias peut avoir trois objectifs : « décrire les attributs du message lui-même; dégager des inférences à propos des causes de la communication et du contexte de production des messages; dégager des inférences au sujet des effets de la communication ou du contexte de réception des messages. »¹²⁹ Cette méthode rejoint notre objectif de faire une analyse avec le concept de genre, considérant à la fois les constructions des représentations et leur réception.

Pour ce mémoire, nous optons pour une analyse de contenu plus qualitative que quantitative en raison de notre objectif de recherche qui vise à dégager les normes dans les messages envoyés et la mise en récit des lectrices au sein du « Courrier de Colette ». Nous effectuons, quoique dans une moindre mesure, une analyse quantitative permettant de tracer un portrait évolutif de la page de Colette et des thèmes qu'elle aborde. Notre échantillon est lu selon une grille d'analyse de contenu établie avec le modèle mixte, c'est-à-dire que nous avons choisi des catégories à l'avance tout en nous laissant la latitude de les modifier ou de les retirer pendant le processus de dépouillement¹³⁰. Notre unité de base est un « élément » de la page : une publicité, une lettre d'une lectrice et sa réponse, un article, un poème. Nous classons ensuite chaque unité en deux sections (*voir Annexe B*). La première en détermine le thème général (famille, cœur, mode et beauté, maison, société, etc.). La deuxième décrit le type d'interaction avec le public lecteur (informations, conseils prescriptifs, dialogue, mise

¹²⁷ Christian Leray, *op. cit.*, p. 7.

¹²⁸ René L'Écuyer, « L'analyse de contenu : notion et étapes », dans Jean-Pierre Deslauriers (éd.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1987, p. 53.

¹²⁹ Jean de Bonville, *L'analyse de contenu des médias: de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck, 2006, coll. « Culture & communication », p. 17.

¹³⁰ René L'Écuyer, *loc. cit.*, p. 57.

en récit). En outre, la première colonne de notre tableau permet de déterminer l'évolution dans la forme. La deuxième rend possible le calcul de la fréquence des catégories thématiques qui caractérisent la page féminine et donc, ce qui est considéré comme un « intérêt féminin » par le journal. La dernière section permet d'entreprendre l'analyse qualitative des informations et conseils pour le troisième chapitre et de la place des lectrices (dialogue, mise en récit) pour le quatrième.

Conclusion

Notre mémoire se divise en quatre chapitres. Dans ce premier chapitre, nous avons présenté l'historiographie de la presse québécoise, des discours sur la féminité et de la presse féminine afin de situer notre étude en histoire des femmes. Nous constatons que le « Courrier de Colette » a été peu analysé dans sa totalité et que sa journaliste est méconnue. À l'aide d'un échantillon spécifique et des concepts de genre et d'agentivité, nous analysons, dans les prochains chapitres, la page féminine de *La Presse* sous trois angles tels que décrits dans notre problématique (contexte de production, messages, réception). Dans le chapitre II, nous présentons Colette dans son contexte : ce que nous savons de sa vie personnelle et professionnelle, de ses engagements sociaux, de son environnement de travail et de l'évolution de la mise en page du Courrier. Dans le chapitre III, nous nous appuyons sur notre analyse quantitative et qualitative afin de dégager les thèmes abordés par Colette, qui dépassent largement les « 4F » tout en construisant des discours de genre. Les prescriptions normatives soutenues par la journaliste peuvent être décrites au travers de trois archétypes associés à la féminité et à la masculinité ; les jeunes en fréquentation, le couple marié et la célibataire. Les réponses de Colette laissent place à un espace de transgression par la présence de sujets tels que les relations sexuelles prémaritales, l'adultère, la séparation et la violence conjugale. Dans le chapitre IV, nous soutenons que le « Courrier de Colette » peut être perçu comme une communauté imaginée et virtuelle dans laquelle les correspondantes

dialoguent avec la courriériste et négocient l'espace public en se mettant en récit dans leurs lettres. Ces lectrices viennent compléter les discours de genre promus et dénoncés par Colette.

CHAPITRE II

LA DOYENNE DU JOURNALISME FÉMININ AU QUÉBEC

Elle arrivait tous les jours, saluée par un exubérant « Bonjour, notre Colette nationale » adressé par Mme Hurteau. Sans bruit, elle déposait son sac, enlevait son manteau et après avoir décacheté son volumineux courrier, elle corrigeait ses épreuves, envoyait au tube la copie rédigée chez elle l'avant-midi, dans le silence de sa chambre. Après avoir parcouru son journal elle repartait, calme, effacée, avec un « À demain » prononcé d'une voix douce.¹

Dans ce chapitre, nous voulons mettre en contexte le « Courrier de Colette » en retraçant la vie personnelle et professionnelle de sa journaliste. Presque aucun travail biographique n'a été effectué sur Édouardina Lesage. La raison est fort simple : elle n'a pas laissé d'archives personnelles et très peu de sources la mentionnent. Nous tentons de dessiner les grandes lignes de sa carrière et de la replacer dans le monde du journalisme féminin du début du XX^e siècle ainsi qu'au sein du journal *La Presse*. En terminant, nous dressons un portrait de l'évolution du Courrier sur une période de 54 ans afin de déterminer le rôle de Colette comme experte porteuse d'un discours de genre normatif.

¹ Marie Bourbonnais, « Dans le journalisme féminin, "Colette aura écrit une page d'histoire" », *La Presse*, 5 avril 1961, p. 6.

2.1 Édouardina Lesage devient Colette

Édouardina Lesage naît à St-Léon-de-Maskinongé le 7 août 1875. Elle est issue d'une famille canadienne-française catholique. Le premier Lesage ayant émigré au Canada à la fin du XVII^e siècle s'installe avec son fils à Rivière-du-Loup. C'est le grand-père d'Édouardina qui déménage à St-Léon en 1821. Aînée de cinq enfants vivants, la jeune fille s'inspire de son père, Euchariste, pour sa passion littéraire², bien qu'il soit lui-même cultivateur³. En 1887, à la mort de son père, sa mère, Henriette Fortin déménage la famille à Montréal. Les Lesage s'installent dans le quartier St-Jacques jusqu'à la mort d'Henriette en 1918. Édouardina demeure ensuite avec ses trois sœurs après le mariage de son frère en 1921. Elles déménagent à Ville St-Laurent en 1931, puis à Outremont en 1955⁴. Les quatre sœurs (Édouardina, Léontine, Antoinette et Lauza) restent célibataires et, à l'exception d'Édouardina, elles ont déclaré être modistes⁵ ou couturières à la maison⁶. Leur frère Philippe est comptable. Édouardina est assez proche de ses neveux et nièces, établis à Beloeil : son neveu Pierre nommera sa première fille en son honneur, Colette Lesage⁷.

Édouardina étudie à Louiseville chez les Sœurs de L'Assomption⁸ et se destine à être institutrice⁹. Sa timidité l'empêche de poursuivre cette voie et elle commence à écrire, en 1898, pour *Le Monde Illustré*. En feuilletant l'hebdomadaire, nous n'avons pas aperçu la signature de Colette. Ses articles n'étaient donc pas signés, comme c'est

² Caroline Hamelin, *Mémorial de Familles divisé en trois parties*, Montréal, 1910, p. 19-23.

³ Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1881*, District Maskinongé, Sous-district Saint-Léon, « Euchariste Lesage », p. 52-53.

⁴ Bibliothèques et archives nationales du Québec, « Lesage », *Annuaire Lovell 1898-1961*, Collection numérique.

⁵ Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1901*, District Montréal, Sous-district Quartier Saint-Jacques, « Léontine Lesage », p. 3.

⁶ Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1921*, District Saint-Jacques, Sous-district Quartier Saint-Jacques, « Édouardina Lesage », p. 20.

⁷ J'ai rencontré Colette Lesage, petite-nièce d'Édouardina, en 2018 à Montréal. Elle connaissait peu de choses sur sa grand-tante, outre sa profession, mais en gardait un bon souvenir.

⁸ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 19 novembre 1910, p. 3.

⁹ Jeanne B. Langlois, « Colette (Édouardina Lesage) », dans *Cercle des femmes journalistes, Vingt-cinq à la une : biographies*, Montréal, La Presse, 1976, p. 48.

le cas pour plusieurs rubriques dites « féminines » concernant les conseils ménagers, la mode et les réflexions sur le mariage. D'autres articles peuvent être plutôt signés d'un autre pseudonyme, ce qui est le cas des poèmes et des textes littéraires en prose. En 1900, elle collabore au *Journal*, feuille conservatrice qui veut remplacer *La Minerve*¹⁰. Les articles de Colette ne sont pourtant pas politiques. Elle écrit la chronique « La Petite Causerie » au sein de la « Page des Dames ». Puis, elle signe « Le Petit Courrier » dans la page féminine nommée « Au Foyer »¹¹. Certaines de ses correspondantes continuent à lui écrire dans *La Presse* en 1903¹². Elle entre au quotidien cette année-là pour s'occuper des annonces classées, puis remplace Gaétane de Montreuil, à partir du 28 mars, à la page féminine « Entre-nous mesdames ». Alors que sa carrière se confirme, Édouardina devient Colette Lesage autant dans sa vie sociale que dans l'annuaire *Lovell*¹³. Sa profession y est parfois indiquée sous plusieurs vocables : « fashion editor » (1910) ; « reporter » (1911), « with *La Presse* » (1932), « emp *La Presse* » (1935-55), « journalist » (1957). Il faut noter qu'elle ne peut pas être considérée comme une « reporter » puisqu'elle sortait rarement de son bureau à *La Presse*. Elle prend sa retraite en juillet 1956 (nous nous étonnons donc de la dernière entrée de sa profession dans le *Lovell*). Dans les recensements, elle se déclare comme journaliste¹⁴. Au tournant du siècle, toutes les personnes ayant un lien avec le journal se considèrent comme journalistes : les éditeurs, les chroniqueurs et les reporters¹⁵. Nous avons choisi de l'appeler journaliste ou courriériste puisqu'elle écrit un courrier pour un journal. Dans l'historiographie, ses contemporaines sont nommées

¹⁰ André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours. Tome IV 1896-1910*, Sainte-Foy, Presse de l'Université Laval, 1979, 418 p.

¹¹ Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Le Journal*, microfilms, 1902-1907.

¹² Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 1903.

¹³ Sauf dans les années 1930 étrangement ; Bibliothèque et archives nationales du Québec, « Lesage », *Annuaire Lovell 1898-1961*, Collection numérique.

¹⁴ Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1901*, District Montréal, Sous-district Quartier Saint-Jacques, « Édouardina Lesage », p. 3. ; Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1921*, District Saint-Jacques, Sous-District Quartier Saint-Jacques, « Édouardina Lesage », p. 20.

¹⁵ Line Gosselin, *Les journalistes québécoises, 1880-1930*, Montréal, Québec, Regroupement des chercheurs et chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, 1995, p. 16.

chroniqueuses ou femmes de lettres¹⁶. Les deux titres correspondent à Colette, – elle a écrit des chroniques et elle est une intellectuelle qui vit de sa plume – mais ce ne sont pas sur ces aspects que nous nous concentrons dans les prochains chapitres.

Il est difficile de cerner la personne que fut Colette sans archives personnelles. Seulement deux moments importants de sa carrière et de sa vie ont suscité des textes de ses collègues et amis sur elle, sa personnalité et son travail : son cinquantenaire de carrière le 14 mars 1953 et son décès le 2 avril 1961 à l'âge de 85 ans. En 1953, le Syndicat des Journalistes de *La Presse* organise pour Colette une soirée au Cercle universitaire à l'occasion de ses 50 années de service au sein du journal. C'est une première dans le monde du journalisme montréalais et l'événement est rapporté en grande pompe. Colette reçoit de nombreux cadeaux – dont la médaille Bene Merenti pour services rendus à l'Église catholique - ses collègues, sa famille ainsi que plusieurs personnalités importantes sont présentes.¹⁷ La mission de Colette avec le courrier du cœur est décrite comme un « apostolat social », « presque une institution... un pilier du journal », « une sorte de ministère sacré », « une œuvre de direction spirituelle », une « institution nationale »¹⁸. Colette elle-même est présentée comme « la journaliste la plus lue au Canada français », une « citoyenne très respectable », une « estimable

¹⁶ Chantal Savoie, *Les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Québec, Nota Bene, 2014, coll. « Essais critiques », p. 19.

¹⁷ Entre autres : « Mme Oller Renaud; Son honneur le maire de Montréal M. Camilien Houde; Mlle Colette Lesage, héroïne de la fête; Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal; M. Jean-Marie Morin, président du local de la *Presse* du Syndicat des Journalistes de Montréal et président de la réunion; Mme la mairesse et l'hon. Oller Renaud, conseiller législatif et représentant du gouvernement provincial, [...] l'abbé Paul-Émile Boilé; P.S.S., aumônier du Syndicat; M. Roger Mathieu, président du Syndicat; M. Eugène Lamarche, rédacteur en chef de la *Presse*; Mgr Albert Valois, vicaire général et directeur diocésain de l'Action catholique; M. Gérard Picard, président de la confédération des travailleurs catholiques du Canada; M. Gilles Berthiaume, vice-président du Conseil d'administration de la *Presse*; M. Roger Champoux, ancien président du local de la *Presse* du Syndicat, et M. l'abbé Louis Aucoin, secrétaire particulier de son Éminence » ; « Colette et son œuvre à l'honneur », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 16.

¹⁸ En ordre, Germaine Bernier, « Le Courrier de Colette a 50 ans », *Le Devoir*, 13 mars 1953, p. 2. ; Alfred Ayotte, « Hommage incomparable rendu à l'auteur du "Courrier de Colette" », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 13-16. ; Cardinal Léger, « Colette accomplit un travail que j'oserais appeler de direction spirituelle », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 17. ; Laure Hurteau, « Panégyrique de Colette », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 17.

camarade », « un écrivain de haut calibre », une « fleur humble et vivace du journalisme féminin », l'« arbitre de toutes les discussions », un « journaliste intelligent, dévoué, coopérateur »¹⁹. À celle qui est perçue par Laure Hurteau comme « la plus chère compagne de [s]a vie »²⁰ et que ses collègues appelaient parfois grande sœur²¹, les différents articles étalent une série de qualités: elle est une femme impartiale, mais qui a des principes, est érudite, désintéressée, généreuse, oublieuse d'elle-même, sensible et surtout modeste²². Les termes utilisés pour rendre hommage à Colette valorisent autant le côté littéraire que le côté humain de son travail de journaliste. Ses collègues lui attribuent des qualités masculines (institution, ministère, écrivain, citoyenne, camarade, arbitre etc.) tout en n'écartant pas ses qualités féminines qui font en sorte que sa carrière soit célébrée, quoique peu de journalistes peuvent affirmer avoir 50 ans de carrière au même journal à cet époque.

Colette décède le 2 avril 1961. Ses funérailles sont célébrées à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont et elle est enterrée au cimetière de la Notre-Dame-des-Neiges. Deux de ses anciens collègues, Roger Champoux et Marie Bourbonnais, lui rendent hommage en écrivant sur sa carrière²³. Si Colette, « c'était quelqu'un »²⁴ qui a « écrit une page d'histoire »²⁵, peu de choses sont ensuite écrites sur ses réalisations, bien qu'elle soit mentionnée à de nombreuses reprises dans les articles portant sur d'autres

¹⁹ En ordre, Laure Hurteau, « Panégyrique de Colette », *loc. cit.*, p. 17. ; « Hommage de Ville St-Laurent à Mlle Colette Lesage », *La Presse*, 14 mars 1953, p. 35. ; « Colette et son œuvre à l'honneur », *loc. cit.*; Laure Hurteau, « Panégyrique de Colette », *loc. cit.*; Alfred Ayotte, *loc. cit.*, p. 16. ; Laure Hurteau, « Panégyrique de Colette », *loc. cit.*; Yvonne Letellier de St-Just, « Colette Lesage », *La bonne parole*, avril-mai 1953, p. 2.

²⁰ Laure Hurteau, « Panégyrique de Colette », *loc. cit.*, p. 17.

²¹ Jean-Marie Morin, « Une initiative du syndicat des journalistes de *La Presse* », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 17.

²² Tante Rosette, « Hommage à Colette », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 57 ; Jean-Marie Morin, *loc. cit.*, p. 17. ; « Colette et son œuvre à l'honneur », *loc. cit.* ; Laure Hurteau, « Panégyrique de Colette », *loc. cit.*, p. 17.

²³ Marie Bourbonnais, *loc. cit.*, p. 6 ; Roger Champoux, « Colette, conseillère exemplaire », *La Presse*, 5 avril 1961, p. 4.

²⁴ Roger Champoux, *loc. cit.*, p. 4.

²⁵ Marie Bourbonnais, *loc. cit.*, p. 6.

femmes journalistes. Elle fait pourtant partie intégrante de ce monde du journalisme féminin de la première moitié du XX^e siècle, par sa carrière et par son implication sociale.

2.2 Colette dans le monde du journalisme

En commençant sa carrière en 1898, Colette fait partie des pionnières du journalisme féminin canadien-français avec les plus connues comme Robertine Barry (Françoise), Joséphine Marchand-Dandurand et Anne-Marie Gleason-Huguenin (Madeleine). Line Gosselin et Chantal Savoie ont toutes deux établi des classifications de groupes de femmes entrées dans la profession entre 1890 et 1930. La première les divise en deux groupes : celles qui commencent avant ou après 1904²⁶. Savoie – qui travaille sur les femmes de lettres en général plutôt que seulement sur les journalistes – les divise en trois groupes : les aînées (nées avant 1880), les cadettes (nées entre 1880 et 1899) et les benjamines (nées après 1900)²⁷. Dans les deux ouvrages, Colette fait chronologiquement et caractéristiquement partie du premier groupe. Édouardina Lesage choisit un seul prénom pour pseudonyme, à l’instar de Françoise ou Madeleine. L’usage d’un pseudonyme était imposé par *La Presse* pour permettre une plus grande liberté, aux hommes comme aux femmes, mais le choix d’un prénom féminin permet d’établir un rapport plus intime avec les lectrices qui participent à la page féminine vue comme un foyer, un endroit privé au sein de l’espace public²⁸. Les aînées sont aussi des femmes autodidactes qui, comme Colette, n’ont pas d’instruction littéraire supérieure, ni en économie domestique. Elles se donnent pourtant comme mission

²⁶ L’année 1904 correspond à la fondation du Canadian Women Press Club, première association de journalistes féminines; Line Gosselin, *op. cit.*, p. 32.

²⁷ Chantal Savoie, *Les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du XX^e siècle.*, Montréal, Québec, Nota Bene, 2014, coll. « Essais critiques », p. 37.

²⁸ Line Gosselin, *op. cit.*, p. 103.

d'éduquer les femmes avec leur tribune. Un rôle que les femmes journalistes tiennent durant toute la première moitié du XX^e siècle : « They wrote for women as women about things that traditionally occupied women in the home. They coached and reshaped the "private" role by the "public" advice they gave about [...] a host of issues that connected private life to the wider community. »²⁹ La première génération de femmes journalistes crée donc un lieu privilégié pour les idées des femmes et une « voie d'accès au marché du travail »³⁰. À partir de 1920, c'est-à-dire de la troisième génération découpée par Savoie, les femmes entrent de plus en plus dans la profession. Au tournant du siècle, une vingtaine de femmes se disent journalistes dans les recensements au Québec³¹ alors qu'en 1921 ce chiffre monte à 34, puis double dix ans plus tard pour finalement atteindre 139 en 1941³². Colette a donc connu cette montée du journalisme féminin. Elle ne suit pas toutes les tendances des générations suivantes. Par exemple, elle ne publiera jamais ses chroniques et ses conseils ou un roman comme plusieurs femmes de lettres l'ont fait. Selon Albert Laberge, elle aurait commencé un livre sous forme épistolaire en 1923, mais n'a jamais pu le finir parce qu'elle souffrirait de neurasthénie, son travail rémunéré de journaliste lui aurait « mangé, dévoré son talent »³³ d'écrivaine. Quelques lectrices réclament pourtant un recueil de ses chroniques et conseils, demandes auxquelles elle oppose un refus poli, ne trouvant pas que ses écrits méritent d'être publiés outre mesure³⁴. Il s'agit d'un autre facteur faisant en sorte qu'elle est méconnue.

Les femmes journalistes du début du XX^e siècle sont des porte-paroles pour plusieurs causes concernant les femmes et elles se regroupent sous diverses associations militantes et professionnelles. Colette ne fait pas exception et côtoie ses

²⁹ Marjory Lang, *Women Who Made the News: Female Journalists in Canada, 1880-1945*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 7.

³⁰ Line Gosselin, *op. cit.*, p. 8.

³¹ *Ibid.*, p. 31.

³² Marjory Lang, *op. cit.*, p. 16.

³³ Albert Laberge, *Journalistes, écrivains et artistes*, Montréal, Édition privée, 1945, p. 18.

³⁴ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 6 août 1932, p. 34 ; *Ibid.*, 3 février 1934, p. 28.

collègues en s’impliquant dans le monde du journalisme canadien-français. Elle fait partie de la première association francophone – l’Association des Femmes-journalistes canadiennes – sous l’auspice de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) en 1907-1908³⁵. Si cette association n’est plus mentionnée dans les sources après le décès de son instigatrice, Robertine Barry, en 1909, Colette continue de relayer les bulletins d’informations des autres associations professionnelles de la FNSJB dans *La Presse*. Ce rôle est important pour faire connaître les causes dites féminines comme le souligne Yvonne Letellier de St-Just en la remerciant pour ce travail lors de son cinquantenaire de carrière³⁶. La page de Colette sert d’intermédiaire pour plusieurs causes et événements de charité au cours des années, notamment au profit de l’Hôpital Sainte-Justine et de l’œuvre de Notre-Dame-de-la-Merci³⁷. L’engagement social de Colette semble moindre que celui d’autres journalistes de l’époque, mais il reste qu’elle fait partie des mouvements féminins de son époque et appuie différents organismes de charité. Étant issue d’une classe moyenne rurale et n’ayant comme revenus que son petit salaire de journaliste, elle n’a ni le temps, ni les moyens d’en faire plus.

Colette est reconnue par ses pairs comme étant une femme de lettres. Nous avons pu retracer quelques éléments qui le démontrent. Elle signe une pétition pour la nomination d’un bibliothécaire³⁸, fait des critiques de livres³⁹, est citée dans une revue littéraire pour sa connaissance d’un auteur⁴⁰, assiste à de nombreuses conférences sur toutes sortes de sujets⁴¹, est invitée à faire des chroniques à la radio⁴², etc. Elle se taille

³⁵ Françoise, « A l’école ménagère provinciale », *Le Journal de Françoise*, 4 avril 1908, p. 8.

³⁶ Yvonne Letellier de St-Just, *loc. cit.*, p. 2.

³⁷ « Pour la merci », *La Presse*, 27 mars 1928, p. 2.

³⁸ « Une requête », *Le Devoir*, 17 juillet 1915, p. 6.

³⁹ « Critique de livre », *Le Devoir*, 23 septembre 1942, p. 5.

⁴⁰ Jean Dufresne, « Lettre à Paul Toupin sur les Mémoires de Saint-Simon », *Amérique française*, avril 1945, p. 25.

⁴¹ « Thé-causerie des journalistes : Mme L. de G. Beaubien, conférencière-invitée. », *Le Devoir*, 7 novembre 1946, p. 4 ; « Déjeuner-causerie », *La Presse*, 21 octobre 1947, p. 5.

⁴² Colette Lesage, « Françoise Barry, pionnière du journalisme féminin chez nous », *La Presse*, 22 octobre 1932, p. 68. ; « Radio CKAC », *Le Devoir*, 20-21 octobre 1932, p. 4. ; « Colette à Fémina », *L’illustration nouvelle*, 17 octobre 1936, p. 10. ; « Vox Populi », *Le Jour*, 19 janvier 1946, p. 6.

une bonne place dans le monde masculin du journalisme. Elle est invitée à la table d'honneur lors du cinquantenaire de *La Presse* en 1934⁴³, participe au premier syndicat du journal en 1944⁴⁴, ainsi qu'au premier Congrès des journalistes à Montréal en 1946⁴⁵, alors qu'elle est déjà la doyenne du journalisme féminin. À la fin de sa carrière, ses collègues féminines la nomment présidente honoraire du Cercle des femmes journalistes, fondé en 1951 par son amie Laure Hurteau. C'est cette association, qui rassemble les femmes journalistes de la troisième génération et les plus jeunes encore, qui publie la seule biographie de cinq pages sur la journaliste en 1976⁴⁶. Colette fait partie des initiatives collectives reliées à sa profession tout en restant effacée, nommée comme participante sans être la tête d'affiche. Ce profil discret correspond à la description de sa personnalité faite par ses collègues.

Peu de sources rendent compte de l'opinion de Colette sur son travail. Ses collègues du début du siècle insistent sur la mission éducatrice des journaux et plus particulièrement sur celle des pages féminines qui sont, pour Robertine Barry, une « université féminine » qui « développe la beauté du visage [et] n'enlaidit pas comme le prétendent les ignorantes. »⁴⁷ Elle veut dire par là qu'il faut éduquer en ne brusquant ni les mœurs, ni le clergé, qui use de censure à l'époque⁴⁸. Dans un texte publié en 1934 à l'occasion du cinquantenaire de *La Presse*, Colette insiste sur le rôle des journaux dans la vie de la femme moderne :

La femme n'est-elle pas devenue de plus en plus, et dans tous les pays, un élément essentiel de la vie économique et sociale ? Aucun horizon ne lui reste fermé, aucune question intéressant le bonheur humain ne lui est étrangère ou

⁴³ « Le banquet de *La Presse* a réuni une grande famille », *La Presse*, 15 octobre 1934, p. 1.

⁴⁴ Eugène Lamarche, « Le témoignage et l'offrande de *La Presse* à Colette », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 17.

⁴⁵ « Les patrons d'honneur au congrès des journalistes », *Le Devoir*, 6 novembre 1946, p. 10.

⁴⁶ Cercle des femmes journalistes, *op. cit.*, p. 47-51.

⁴⁷ Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), *Premier congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste tenu les 26, 27, 28, 29 et 30 mai à Montréal*, Montréal, Imprimerie Paradis Vincent & Cie, 1907, p. 90.

⁴⁸ Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse Tome I : Le livre du peuple, 1884-1916*, Montréal, La Presse, 1983, p. 291.

indifférente. Ce sont les journaux – et le nôtre, parmi les tout premiers en notre pays – qui ont favorisé cette évolution et ce sont eux qui en entretiennent jour par jour les manifestations.

Véhicule de toutes les idées, de tous les mouvements et de toutes les activités de l'univers, le journal est nécessaire à la femme moderne, plus qu'à l'homme encore, parce qu'il se trouve pour ainsi dire la source unique où elle puisse alimenter son sens de l'actualité⁴⁹

Si la page féminine est si importante pour les femmes, la qualité de son contenu est confirmée quand les hommes assument cette lecture, point sur lequel insiste autant Robertine Barry en 1907, que Colette dans cet article de 1934 et le maire Camillien Houde dans son hommage en 1953⁵⁰. Colette est très consciente des circonstances ayant mené à son emploi et du fonctionnement de l'industrie journalistique. Elle explique dans deux textes des années 1930⁵¹ que ce sont les annonces publicitaires s'adressant aux femmes qui ont provoqué la naissance des pages féminines afin d'attirer ce lectorat. Jean de Bonville confirme cette thèse, dans son étude sur l'origine des médias de masse dont fait partie *La Presse* au tournant du siècle. Il explique que de nouveaux contenus, telle la page féminine, et une nouvelle mise en page ont été créés afin d'élargir le public ciblé par les annonceurs. Les médias de masse s'adressent donc à des consommateurs et consommatrices tout en diffusant de l'information⁵². La consommation et l'information sont deux éléments centraux de la page de Colette et celle-ci doit sûrement négocier la place de chacun dans ses réponses aux lettres reçues.

Selon l'historiographie, Colette est perçue comme une personne assez conservatrice sur le plan de ses opinions et de ses conseils. Au tournant du siècle, plusieurs féminismes se définissent au sein de l'élite bourgeoise québécoise et

⁴⁹ Colette Lesage, « La femme et le journal », *La Presse*, 13 octobre 1934, p. 61.

⁵⁰ FNSJB, *op. cit.*, p. 90 ; Colette Lesage, « La femme et le journal », *loc. cit.* ; « Colette et son œuvre à l'honneur », *loc. cit.*

⁵¹ Colette Lesage, « La femme et le journal », *loc. cit.*, p. 61. ; Colette Lesage, « La jeune fille et ses problèmes », *loc. cit.*, p. 82-88.

⁵² Jean de Bonville, *La presse québécoise: genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'université de Laval, 1988, p. 362-368.

canadienne : féminisme social, libéral, chrétien, etc. À notre connaissance, Colette elle-même ne se définit pas comme féministe. En 1903, elle répond à un correspondant : « Je ne suis pas plus féministe qu'il faut, moi, et pas autant que vous. »⁵³ Pourtant, elle côtoie des femmes considérées comme plus libre-penseuses, comme Robertine Barry sur laquelle elle fait une chronique à la radio en 1932. En 1907, la FNSJB est créée et se dit aussi féministe (chrétien) à cette époque et en faveur du droit de vote pour les femmes. Selon Susan Mann Trofimenkoff, Colette serait contre le droit de vote des femmes. Elle cite pourtant un article non signé, paru en première page de l'édition de *La Presse* du 8 mars 1913. À notre connaissance, Colette n'a jamais écrit d'articles en dehors des pages féminines et l'édition du courrier de 1913 n'y réfère pas non plus. Nous doutons que celui-ci soit écrit par Colette, ou même une femme. Nous croyons plutôt que Colette évitait de se prononcer publiquement sur la question comme nous n'avons pas d'autres lettres sur le sujet⁵⁴. Selon Karine Hébert, la FNSJB est une organisation maternaliste, c'est-à-dire que la maternité est au centre des revendications et des arguments. Les féministes libérales, réformistes ou égalitaires pensent plutôt que les femmes devraient simplement être considérée citoyenne et l'égale des hommes peu importe leur statut⁵⁵. Dans l'analyse que nous faisons au prochain chapitre, Colette prend souvent une position maternaliste, ce qui explique sa réputation conservatrice. Par contre, en 1937, Colette définit le féminisme ainsi : « C'est professer une doctrine par laquelle on réclame pour les femmes certains privilèges et certains avantages dont elles ont été habituellement privées dans le domaine social, politique, économique ou familial. »⁵⁶ Elle ne se prononce pas sur la question à ce moment, refusant de se définir comme tel, mais cette définition sur un ton plutôt neutre rend compte d'une compréhension et d'une absence d'animosité à

⁵³ Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 9 mai 1903, p. 16.

⁵⁴ Susan Mann Trofimenkoff, « Henri Bourassa et la question des femmes », dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, *op. cit.*, p. 296.

⁵⁵ Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, 1999, p. 2.

⁵⁶ Colette, « Courrier de Colette », *La Presse*, 15 mai 1937, p. 32.

l'égard des mouvements féministes. Finalement, Colette donne très peu d'informations à son sujet et sur sa vie privée dans ses écrits – bien que ses opinions transparaissent dans l'analyse du « Courrier » comme nous le verrons dans le chapitre III. Elle considère qu'omettre ce genre de détails est une qualité pour une femme journaliste⁵⁷.

2.3 Colette à *La Presse*

Il existe peu d'informations sur le contexte de production et les conditions de travail à *La Presse*. Colette écrit qu'elle se rend à son bureau tous les jours de la semaine⁵⁸ et nous savons qu'elle assemble ses copies à la main pendant toute sa carrière, n'ayant jamais appris à taper à la machine⁵⁹. Seule femme journaliste qui travaille au quotidien en 1903, son bureau est situé dans la bibliothèque de *La Presse*⁶⁰ puis dans la « chambre 14 »⁶¹. Est-elle séparée de ces collègues masculins ? Elle gagne moins qu'eux, comme c'était le cas pour toutes les travailleuses à l'époque. À son entrée au quotidien, elle gagne 7 \$ par semaine, ce qui est toutefois plus élevé que le salaire de ses deux sœurs réunies⁶². En 1921, elle gagne 1100 \$ par an (22\$ par semaine)⁶³, ce qui est considérablement plus élevé que ses collègues féminines qui gagnent environ 15\$ par semaine à leurs débuts⁶⁴. En 1944, le salaire d'une femme journaliste est entre 18 et 40\$ par semaine, l'équivalent de celui d'une adolescente dans une usine de guerre, mais environ un tiers de moins que celui d'un journaliste masculin

⁵⁷ Colette Lesage, « Françoise Barry, pionnière du journalisme féminin chez nous », *loc. cit.*, p. 62.

⁵⁸ Colette, « Courrier féminin », *La Presse*, 12 mars 1904, p. 14 ; Colette, « Courrier de Colette », *La Presse*, 27 juin 1908, p. 20.

⁵⁹ Jeanne B. Langlois, *loc. cit.*, p. 50.

⁶⁰ Du moins, pour 1906 ; Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 22 décembre 1906, p. 17.

⁶¹ *Ibid.*, 27 juin 1908, p. 20.

⁶² Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1901*, District Montréal, Sous-District Quartier Saint-Jacques, « Édouardina Lesage », p. 3.

⁶³ Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1921*, District Saint-Jacques, Sous-District Quartier Saint-Jacques, « Édouardina Lesage », p. 20.

⁶⁴ Louis-Guy Lemieux, « Les pages féminines : la porte d'entrée des premières femmes journalistes », *Le Soleil*, 13 octobre 1996, p. 3.

ayant la même expérience. Ce n'est que dans les années 1950 que le syndicat obtient la parité des salaires⁶⁵. La popularité de son courrier est indéniable, recevant de 800 à 900 lettres par semaine⁶⁶, et Colette prend le temps de répondre à toutes les demandes, même si plusieurs se ressemblent. Le journal adapte le « Courrier » selon le nombre de lettres reçues : il a parfois droit à deux pages, parfois la journaliste répond la semaine suivante, parfois le caractère typographique est réduit et, dès 1920, il apparaît en semaine⁶⁷. Si Colette dirige les pages féminines au début de sa carrière, à partir de l'entrée en fonction de Laure Hurteau en 1922, elle se concentre seulement sur le « Courrier » en raison de son ampleur. À la fin de sa carrière, son amie et collègue l'aide dans ses tâches alors qu'elle a déjà bien dépassé l'âge de la retraite⁶⁸.

Au moment de son départ, Colette se souvient de l'atmosphère de camaraderie qui régnait dans les salles de rédaction⁶⁹. C'est Trefflé Berthiaume, alors président-propriétaire de *La Presse*, qui l'aurait remarqué et placé à la page féminine. Il est bien difficile de raconter ses relations avec ses collègues par manque de sources, sauf pour cette anecdote d'Eugène Lamarche lors de son cinquantenaire qui avoue avoir envoyé, avec Septime Laferrière et Marcel Bernard, des lettres inappropriées à son courrier pour provoquer son ire⁷⁰. Si Colette remplace Gaétane de Montreuil en 1903, alors seule femme de la rédaction, plusieurs collègues féminines s'ajoutent au cours des années. La page féminine évolue rapidement à ce moment-là. À son entrée, elle s'appelait « Entre-nous mesdames » et se constituait d'articles de mode, d'économie domestique, d'une causerie et de petits billets des correspondantes. Gaétane de Montreuil prenait même un cachet pour répondre personnellement aux correspondantes⁷¹, ce que Colette

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *La Presse*, 13 octobre 1934, p. 34.

⁶⁷ Laure Hurteau, « Le Courrier de Colette suite...et fin », *La Presse*, 7 juillet 1956, p. 54.

⁶⁸ Elle ne répondait aux lettres, en signant, que lorsque Colette s'absentait, mais l'aidait à trier le courrier en amont. Laure Hurteau, « Introduction », *La Presse*, 9 juillet 1956, p. 14.

⁶⁹ Laure Hurteau, « Le Courrier de Colette suite...et fin », *loc. cit.*, p. 54.

⁷⁰ Eugène Lamarche, *loc. cit.* Cette anecdote montre qu'il a tout de même quelques fausses lettres qui se glissent dans le courrier, nous en reparlons au chapitre IV.

⁷¹ Réginald Hamel, *Gaétane de Montreuil*, Montréal, L'Aurore, 1976, p. 30-31.

ne semble pas avoir fait. Dès septembre 1903, la page s'appelle « Courrier féminin », puis « Page des dames » en juin 1904. Marie Beaupré, sous le pseudonyme d'Hélène Dumont, remplace Colette à *La Presse* entre le 11 février 1905 et le 28 avril 1906. À ce moment, Colette passe, pour une raison qui nous est inconnue, à l'*Album Universel*, un hebdomadaire qui fait suite au *Monde Illustré*⁷². C'est dans cette publication que paraît le premier « Courrier de Colette », le 28 octobre 1905. Elle revient à *La Presse* le 28 avril 1906 pour les cinquante années suivantes et c'est Marie Beaupré (Hélène Dumont) qui prend sa place à l'*Album Universel*. Puisque Colette était déjà connue, Trefflé Berthiaume, propriétaire des deux journaux, voulait peut-être mousser l'intérêt pour sa plus récente publication avec des articles de Colette.

Ce n'est qu'à partir des années 1920 que Colette se retrouve avec plusieurs collègues à la section féminine. Avant cela, quelques femmes de lettres en début de carrière collaborent à *La Presse* en envoyant des articles, des textes en prose ou de la poésie : Léonise Valois, sous le pseudonyme d'Attala, Justa Leclerc, sous le pseudonyme de Marjolaine et Jeanne Grisé sont de ce nombre⁷³. La plupart des articles de la page féminine, excluant le courrier, sont non signés ou empruntés à des revues de modes françaises, ce qui rend leur attribution difficile à retracer. En 1922, les deux collègues permanentes de Colette sont engagées: Gilberte Roby et Laure Hurteau. Cette dernière est devenue une amie proche de Colette. Elle s'occupe de la chronique mondaine tout en étant reporter : elle rencontre diverses associations féminines et fait des entrevues avec des femmes éminentes. En 1930, elle prend la direction du service féminin qui est en expansion⁷⁴. Colette a alors 55 ans et s'occupe exclusivement de son courrier, une tâche qui se complexifie : les lettres ainsi que les conseils sont plus longs, la catégorie « Cœur » prend plus de place au sein du courrier. Laure Hurteau publie

⁷² Bibliothèques et archives nationales du Québec, *L'Album Universel*, 1902, Collection numérique. La publication paraît de 1902 à 1907.

⁷³ Line Gosselin, *op. cit.*, p. 129-148.

⁷⁴ Cercle des femmes journalistes, *op. cit.*, p. 94-100.

aussi un article dans la page éditoriale du lundi ainsi que deux suppléments de mode par an. Elle reprend le courrier, sous le titre « Entretiens avec Laure Hurteau », de 1956 à 1960⁷⁵. D'autres collègues vont et viennent. Yvonne Charrette s'occupe de la page des enfants de 1919 à 1925 jusqu'à son mariage avec Eustache Letellier de St Just alors gérant de rédaction à *La Presse*⁷⁶. Elle est ensuite rédactrice en chef à *La Bonne Parole*, la publication de la FNSJB. Odette Oigny est rédactrice de la page féminine et publie des chroniques entre 1925 et 1929 sous le pseudonyme de Michelle de Vaubert⁷⁷. Gaétane de Montreuil revient à *La Presse* en 1925 pour publier des chroniques le lundi, mais, selon Réginald Hamel, sa jalousie envers Colette et Laure Hurteau mène à un incident qui cause son congédiement⁷⁸. Finalement, d'autres se joignent à *La Presse* à la fin de la carrière de Colette, comme Fernande Lord, Madeleine Towner ou Marie Bourbonnais qui assiste Laure Hurteau de 1938 à 1941 puis devient la responsable des pages féminines de 1954 à 1970⁷⁹. Comme pour Colette, peu de choses sont connues de ses collègues.

2.4 Le Courrier

Le journal *La Presse* et le journalisme féminin en général ont beaucoup évolué pendant les 50 années de la carrière de Colette. Le Courrier ne fait pas exception. Comme mentionné précédemment, la page féminine de Colette change souvent de forme et de nom entre 1903 et 1906, mais, à partir de mars 1908, le « Courrier de Colette » est bien implanté et séparé des autres pages féminines (Chronique mondaine, « La vie au foyer », « Propos féminin », etc.) Durant cette période, et ce jusqu'à la fin

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ Line Gosselin, *op. cit.*, p. 78.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 62 et 75.

⁷⁸ Selon Hamel, Gaétane de Montreuil aurait placé une brique désodorisante sous les jupes de Colette, lui reprochant un manque d'hygiène, mais voulant surtout l'humilier. Elle est congédiée par la suite. Un de ses textes, « Léa Sabot » serait sur Colette. Réginald Hamel, *op. cit.*, p. 55-56.

⁷⁹ Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse Tome II : Le plus grand quotidien d'Amérique, 1916-1984*, Montréal, La Presse, 1984, p. 116.

de la décennie, le courrier ne publie que les réponses de Colette. Il faut noter que, selon notre échantillon, 14% des réponses portent sur des sujets littéraires : recommandations de lecture, critiques de texte et publications de poésie. Cette proportion en fait un espace littéraire où Colette est perçue comme une autorité en la matière, qualité que se partageait les femmes de lettres, à la manière des salonniers françaises du XVIII^e siècle selon Chantal Savoie⁸⁰. À partir de 1910, le Courrier devient une véritable source d'informations. Le format change : il s'agit de questions et de réponses courtes sur une variété de sujets allant de l'économie domestique à la recherche de travail en passant par la mode, l'étiquette, l'histoire et la géographie. Si, à ce moment, Colette a une relation plus distancée avec ses lectrices, elle doit faire des recherches pour répondre à toutes les questions posées. Colette correspond en ce sens à ce que soulève Marjory Lang lorsqu'elle décrit les pages féminines comme étant au service des femmes canadiennes⁸¹. À partir de 1922, le Courrier prend tranquillement une autre forme qui se concrétise à partir de 1930 : le courrier du cœur. Les changements ne sont pas annoncés et nous ne savons pas qui décide de les mettre en branle. Toutefois, la coupure de 1910 reste une énigme de la sphère médiatique en général selon des historiennes de la presse. Il nous semble ensuite que l'arrivée de Laure Hurteau en 1922 et son poste de directrice du service féminin en 1930 ne sont peut-être pas des coïncidences. À tout le moins, la présence de cette collègue permet à Colette de mettre plus de temps sur le Courrier et donc d'offrir des réponses plus longues. Les consignes générales du courrier, publiées presque tous les samedis, se modifient. En 1914, l'*Avis* dicte qu'« il n'est ordinairement point répondu aux demandes d'un caractère trop intime, ne relevant que du jugement personnel de chacun »⁸². En 1920, la quatrième règle est « Se rappeler qu'il n'est pas répondu aux questions d'ordre personnel ou de nature tendancieuse »⁸³. Par contre, en 1927, la règle change pour « Ne poser autant que possible des questions

⁸⁰ Chantal Savoie, « La page féminine des grands quotidiens montréalais comme lieu de sociabilité littéraire au tournant du XX^e siècle », *Tangence*, n° 80, 2006, p. 125.

⁸¹ Marjory Lang, *op. cit.*, p. 163.

⁸² Colette, « Courrier de Colette », *La Presse*, 7 février 1914, p. 9.

⁸³ Colette, « Courrier de Colette », *La Presse*, 17 avril 1920, p. 11.

d'intérêt général »⁸⁴. Ceci permet l'augmentation des questions sur le couple et sur la famille dans le courrier. Elles occupent une proportion de 30% des lettres (*voir Annexe D*). En terme d'espace, les lettres sont toutefois plus longues tout comme les réponses de Colette. Le Courrier devient donc un espace public dans lequel s'expriment les préoccupations privées des lectrices, comme nous le verrons dans le chapitre IV. Colette est perçue comme une experte de la famille, des relations amoureuses et des mœurs sociales normatives et genrées. Pourtant, Colette est une femme de lettres autodidacte, sans éducation particulière, qui se dit trop timide pour enseigner et qui est restée célibataire. Elle est une intermédiaire entre les experts et le public : elle lit les revues spécialisées qu'elle cite parfois, elle s'informe des enjeux récents et elle réfère aux « vrais » experts lorsque nécessaire (médecins, avocats, prêtres). Sinon, elle base ses réponses, majoritairement, sur une norme genrée correspondant à l'idéologie dominante conservatrice et catholique selon une conception de la féminité et de la masculinité spécifique à son époque, ce que nous observerons dans le prochain chapitre.

Conclusion

Ce chapitre met la table pour l'analyse du « Courrier de Colette » en palliant les lacunes historiographiques sur son autrice et son contexte global. Sans faire un véritable tour du contexte de production, ni une biographie – par manque de sources appropriées – nous avons retracé les grandes lignes de la vie et de la longue carrière de Colette tout en la situant dans le monde du journalisme et au sein de son journal d'attache, *La Presse*. Finalement, nous avons décrit les grandes étapes du « Courrier de Colette » que nous utilisons dans les deux prochains chapitres pour analyser les discours de genre qui s'y expriment : l'espace littéraire (1903-1909), les questions-

⁸⁴ Colette, « Courrier de Colette », *La Presse*, 15 janvier 1927, p. 25.

réponses courtes (1910-1921), la période de transition (1922-1929) et le courrier du cœur (1930-1956).

CHAPITRE III

DISCOURS DE GENRE : COLETTE COMME EXPERTE

Eh! bien vous avez l'air, d'une jeune fille 1946 modèle Fin de Guerre [...] multipliée de nos jours à des milliers d'exemplaires. [...] Ce qu'elles considèrent de plus souhaitable dans la vie, c'est de sortir, sortir, sortir, [...] d'être vues en compagnie d'un beau garçon qui dépense pour elles beaucoup d'argent, de rentrer, vannée, à la maison aux petites heures, de dormir jusqu'à midi, si elles n'ont pas au dehors, un emploi facile, de se maquiller longuement et de recommencer le programme de la veille. Si, par hasard, un jeune homme leur parle de mariage, la première condition qu'elles posent, c'est qu'elles pourront "sortir" à leur gré. Il en est de plus évoluées, si j'ose dire, qui déclarent tout de suite et carrément qu'elles ne veulent pas avoir d'enfants. Et voilà comment il se fait que les divorces, les séparations légales, les ménages d'enfer fleurissent comme les pissenlits au printemps. Loin de moi l'idée de généraliser. Au contraire, je pense qu'il existe à côté de ce type lamentable, une jeunesse sérieuse, saine, plus éclairée et plus consciente d'elle-même que celle des époques précédentes; une jeunesse que le malheur des temps a pour ainsi dire mûrie et qui a conservé malgré tout la fraîcheur de ses sentiments et l'ardeur de sa volonté. C'est elle qui sauvera l'avenir, parce qu'elle finira par imposer son exemple en dépit de tout. J'en suis convaincue, pour ma part, parce que parmi ces centaines de lettres que je reçois ici, de jeunes filles et de jeunes gens [...] c'est en ceux-là que les esprits sérieux et préoccupés des problèmes sociaux, placent leurs espoirs les meilleurs¹.

Dans son mémoire sur *Le Devoir*, Marilou Tanguay a démontré que ce grand quotidien d'informations a une structure genrée qui restreignent les sujets présumés féminins au sein de la page féminine tout en générant certaines possibilités qui, au contraire de ce

¹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 6 avril 1946, p. 32.

que les critiques féministes des années 1970 ont décriés, ne sont pas qu'aliénantes². Bien que son étude porte sur une période subséquente et un journal compétiteur, nous pouvons présumer que *La Presse* avait une organisation similaire en termes de rapports de pouvoir genrés. La page féminine de Colette peut donc être perçue comme un espace de contraintes et de possibilités, limitant parfois les sujets abordables ou sortant parfois du cadre permis par l'idéologie dominante. Selon Marjory Lang, les femmes journalistes créent une sous-culture, un « newspaper within the newspaper »³ au sein duquel elles décident ce qui est intéressant pour leurs lectrices, ce qui est « féminin ». Elles se distancient parfois de la vision patriarcale et conservatrice du journal lui-même. Rappelons que, selon Kimberley Voss, les thèmes jugés féminins se regroupent sous les « 4F », soit « family, fashion, food and furnishing »⁴. Le *Courier* ne s'adresse pourtant pas qu'aux femmes et Colette - comme d'autres journalistes - se félicite d'attirer un lectorat masculin, se croyant ainsi plus légitime ou pertinente⁵. Dans ce chapitre, nous analysons de manière quantitative et qualitative les différents thèmes abordés par Colette en première partie. En deuxième partie, nous explorerons les discours de genre transmis par les conseils de Colette sur les relations amoureuses hétérosexuelles.

Nous basons notre évaluation sur 16 158 lettres (et leurs réponses), articles et autres éléments publiés dans la page de Colette (*voir Annexe C*). Cet échantillon représente tous les éléments que nous avons classés, selon notre dernière colonne d'évaluation quantitative (*voir Annexe A*), comme étant une « demande d'informations » ou un « conseil prescriptif », en excluant les publicités. En se fiant

² Marilou Tanguay, *Femmes journalistes et sujets « féminins » : analyser Le Devoir au prisme de genre (1965-1975)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2017, p. 7.

³ Marjory Lang, *Women Who Made the News: Female Journalists in Canada, 1880-1945*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1999, p. 10.

⁴ Kimberly Wilmot Voss, *Redefining Women's News: A Case Study of Three Women's Page Editors and their Framing of the Women's Movement*, thèse de doctorat (philosophie), Université du Maryland, 2004, p. 3.

⁵ Colette Lesage, « La jeune fille et ses problèmes », *Revue dominicaine*, Février 1937, p. 82-88. ; Marjory Lang, *op. cit.*, p. 147.

aux quatre grandes phases du courrier, énoncées au chapitre précédent, - la page féminine comme espace littéraire (1903-1909), le Courrier comme source d'informations (1910-1921), la période de transition (1922-1929) et le courrier du cœur (1930-1956)⁶ – nous dressons d'abord un portrait des différents thèmes abordés par Colette. Les thèmes présumés « féminins » par l'historiographie tels que « Mode et Beauté », « Maison (cuisine) » et « Famille » informent et prescrivent un modèle féminin idéal, celui de la reine du foyer tout en brisant « la culture ancestrale des secrets féminins »⁷. Cependant, ces aspects sont loin d'être traités superficiellement ou de constituer la majorité du courrier. Les catégories « Société », « Travail », « Littérature » et « Santé » répondent aux demandes des lectrices, dépassant largement le cadre des « 4F » élaboré par Voss. Pour chaque catégorie, nous décrivons la variété des sujets qui entrent dans la section, montrant le besoin d'informations des correspondantes, puis nous voyons comment les discours de genre s'appliquent à ce contenu et s'ils évoluent au cours de la période étudiée. En deuxième partie, nous nous attardons à la catégorie « cœur » de notre échantillon afin de déceler comment se construisent les archétypes de la féminité et de la masculinité tels que la jeune fille et le jeune homme en fréquentation, la femme et l'homme marié ou la célibataire⁸. Ceux-ci, formés par Colette dans ses réponses, suivent le discours catholique conservateur dominant tout en permettant une certaine transgression.

⁶ La division des périodes est faite selon la forme du courrier. Dans la première partie, il n'y a que les réponses de Colette. À partir de 1910, il s'agit de questions-réponses courtes. En 1922, il y a la première lettre plus longue d'une lectrice. À partir de 1930, ce sont vraiment les lettres des lectrices qui prennent une place prépondérante dans le courrier. Voir chapitre II.

⁷ Jocelyne Mathieu, « La mode dans le quotidien des femmes: L'apport des magazines », *Les Cahiers des dix*, n° 65, 2011, p. 241.

⁸ Nous n'avons pas de lettre sur le célibat masculin dans notre échantillon.

3.1 Les « 4F »: family, food, fashion and furnishing

3.1.1 Mode et Beauté

Dans sa première chronique sur la mode, le 28 mars 1903, Colette propose « de rendre aussi pratique et attrayant que possible, ce petit bout de colonne consacré aux choses de l'élégance »⁹. Les manières de s'habiller et de prendre soin de sa beauté sont perçues comme étant le centre des sujets abordés par la presse féminine. Les premières revues françaises ayant comme public cible les femmes étaient des revues de mode¹⁰. Il n'est donc pas étonnant de constater que, entre 1903 et 1909, 13% des questions des correspondantes (*voir Annexe D*) entrent dans cette catégorie, en plus des chroniques de Colette et des gravures de modes qui ornent la page. Dans la décennie suivante, cette proportion monte à 18%, puis à 17% jusqu'en 1930 et enfin à 12% du *Courrier*, entre 1930 et 1956. Ces proportions n'incluent pas un autre élément essentiel de la page féminine : la publicité. En effet, les réclames des grands magasins et des salons de beautés comptent pour environ 30% du total des publicités avant 1922, puis 40% entre 1922 et 1930 et environ 60% après 1930 (*voir Annexe E*). Celles-ci complètent l'information donnée par Colette¹¹ tout en proposant une image des femmes prescriptive et genrée¹². Les lectrices demandent comment être à la mode selon leur

⁹ Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 28 mars 1903, p. 17.

¹⁰ Bien souvent, elles étaient aussi rédigées par des hommes. Évelyne Sullerot, *La presse féminine*, Paris, A. Colin, 1966, coll. « Kiosque 22 », p. 6-7.

¹¹ Colette ne donne pas d'adresses commerciales selon les règles de son courrier, mais elle réfère ses lectrices aux nombreuses annonces sans toutefois les recommander. Par exemple, si une lectrice cherche à se débarrasser de poils follets, plusieurs salons de beauté offrent ce service dans la page, mais Colette mentionne qu'il faut être bien prudente avec certains traitements, surtout pour les médicaments brevetés et les méthodes dites « miracles ».

¹² Dans son étude sur les réclames dans les grands quotidiens d'informations, Sébastien Couvrette démontre « comment les réclames de cette période ont été le reflet d'une société où les rapports sociaux de sexe et de classe étaient intimement reliés, voire indissociables, et jouaient un rôle déterminant dans les représentations identitaires des individus et de leur place dans la société. » ; Sébastien Couvrette, *Le récit de la classe moyenne, la publicité des quotidiens montréalais, 1920-1970*, Montréal, Québec, Leméac, 2014, p. 11.

âge¹³ et l'événement auquel elles veulent assister (mariage, soirée d'euchre, baptême, etc.), comment se coiffer, comment correspondre aux modèles de beauté (avoir les mains blanches, faire disparaître les taches de rousseur et l'acné, épiler des poils follets, se teindre les cheveux, etc.), comment entretenir ses habits (nettoyer les taches, teindre les tissus, etc.). La mode et la beauté ne sont pas des thèmes superficiels, au contraire, ils sont l'expression de rapports de pouvoir – de genre et de classe – qui structurent la société et construisent, ici, des modèles féminins.

Au sein de notre échantillon, pour la première décennie, Colette écrit des chroniques sur l'entretien des fourrures, la mode d'été, les coiffures, les accessoires tendances et reprend les sujets de revues françaises qui sont, semble-t-il, la source des informations et conseils qu'elle donne à ses lectrices. Elle n'est pas la seule à copier ou s'inspirer de revues étrangères. Suzanne Marchand écrit que *La Revue Moderne* utilise des patrons de compagnies américaines et traduit les articles de Celia Caroline Cole, chroniqueuse beauté du *Delineator*, de 1928 à 1937¹⁴. Malgré ces inspirations, les conseils de Colette s'inscrivent plus largement dans l'idéal de modestie féminine prônée par l'idéologie catholique, ce qui se traduit par l'adaptation aux occasions, aux conditions matérielles, à l'âge et, en dernier lieu, à la mode de chacune. Cette conduite est dictée par le Cardinal de Monaco dans son « règlement de vie pour les femmes catholiques » que Colette publie dans « La vie au Foyer » le 23 mai 1914. La première règle se lit ainsi : « la parure [ne doit avoir] que des fins honnêtes et légitimes, qui puissent rendre l'action [...] permise, [...] méritoire de la vie éternelle, et jamais des vues mondaines et de la vanité [...] pour attirer les regards d'autrui, humilier les autres, les surpasser, les éclipser. »¹⁵ La décence et la simplicité sont les meilleurs atouts d'une femme. En 1920, la courriériste prêche encore pour « un style conforme à son

¹³ Par exemple, l'âge adulte se traduit par le port de robes longues et les cheveux relevés. ; Colette, « Le Courrier de Colette », 15 février 1913, p. 9.

¹⁴ Suzanne Marchand, *Rouge à lèvres et pantalon: des pratiques esthétiques féminines controversées au Québec, 1920-1939*, LaSalle, Québec, Hurtubise HMH, 1997, p. 48.

¹⁵ Cardinal de Monaco, « La vie au foyer », *La Presse*, 23 mai 1914, p. 2.

caractère. » Elle ajoute : « Ne rêvons pas de marquer notre époque à notre empreinte. Il s'agit simplement de l'harmonie que chacune de nous peut établir entre son genre de vie, son cadre et sa toilette, les assortissant par le dedans pour que le dehors soit bien ordonné »¹⁶. L'équivalence entre l'apparence extérieure et intérieure (le foyer et la personnalité) se retrouve au centre du modèle féminin équilibré promu par la journaliste. Nous pouvons constater que Colette s'ajuste à son large lectorat, celui de *La Presse*, qui provient de plusieurs classes sociales. Si, dans la première période, les gravures de mode françaises servent de modèle de base, elles sont remplacées dans la dernière période par des patrons adaptables à toutes les bourses, que l'on peut apporter à la couturière ou faire soi-même.

Colette se prononce, dans les années qui suivent, sur les nouvelles tendances dont certaines jugées « frivoles » par le Cardinal de Monaco : le port du pantalon, les cheveux courts et le maquillage. La mode féminine de l'entre-deux-guerres provoque son lot de controverses. Suzanne Marchand en fait d'ailleurs une étude complète où elle oppose le discours clérical, plus conservateur, au discours médiatique, plus progressiste, surtout dans les publicités¹⁷. Colette, selon nous, se situe entre les deux sur plusieurs enjeux, étant consciente de la norme tout en laissant un libre-arbitre à ses lectrices. Pour le pantalon¹⁸, Colette suit la ligne de conduite de l'Église catholique : ne pas encourager, mais ne pas défendre non plus. Elle écrit, en 1924 : « ce que l'église réproouve, c'est le port de costumes indécents, quels qu'ils soient, et certaines robes du soir le sont beaucoup plus que la culotte de sport qui est généralement ample et recouverte par l'habit ou le paletot. »¹⁹ Puisqu'il est restreint à quelques occasions et

¹⁶ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 juin 1920, p. 9.

¹⁷ Suzanne Marchand, *op. cit.*, p. 17.

¹⁸ La pantalon ample féminin apparaît au début du XXe siècle afin que les travailleuses d'usine pendant la Première Guerre mondiale soient plus confortables dans leurs mouvements. Il commence à être porté dans les années 1920 en Europe et aux États-Unis, surtout dans le cadre des loisirs comme les balades à bicyclette et la plage. Voir Elizabeth Ewing, *History of Twentieth Century Fashion*, New Jersey, Barnes & Noble Books, 1986, p. 82 et 114.

¹⁹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 23 février 1924, p. 20.

non pour la vie en ville et en société, le pantalon ne dérange pas Colette outre mesure, elle l'encourage même pour les vacances en montagne en 1954²⁰. Pour la coiffure, bien qu'elle accepte en 1924 que les cheveux courts soient à la mode, Colette insiste pour dire que les femmes devraient se ranger à l'avis de leur mari si celui-ci n'aime pas ce style. Par contre, elle réfute l'argument d'un mari qui prétend « que le prestige d'une femme réside dans la manière de se coiffer ». Elle ajoute : « Il n'y a pas que les actrices qui portent les cheveux coupés et, en fait, les actrices se tiennent et s'habillent tout aussi convenablement que d'autres »²¹. Sur le maquillage, elle répond que c'est matière de goût et de réputation : « En soi, [le maquillage] n'a qu'une bien minime importance. Mais si ce petit fait suffit à la faire remarquer ou juger défavorablement, la jeune fille qui n'en tient pas compte risque de compromettre ses chances de mariage. »²² Colette est donc consciente que, peu importe la mode et les goûts personnels, l'apparence des jeunes filles est jugée par la société et par les jeunes hommes comme reflet de leur personnalité, pour la « coquette » comme pour la travailleuse de bureau. En 1931, la journaliste répond à *Boule de neige* sur le style approprié pour une sténographe :

Si elle est sage et si elle a été élevée dans un milieu assez distingué, elle aura soin de s'habiller élégamment, mais avec la plus grande simplicité, réservant les toilettes plus couteuses ou plus compliquées pour des occasions plus appropriées que le travail quotidien : elle laissera aux jeunes filles un peu vulgaires, pour qui le bureau représente une étape plus haute que le milieu familial, les toilettes tapageuses ou trop luxueuses. Elle saura, du reste, que les sténographes sont souvent bien ou mal jugées selon qu'elles sont mises selon leur condition ou qu'elles ne le sont pas. Tout le monde comprend qu'une jeune fille qui travaille ne doit pas le faire qu'en vue de se parer, mais plutôt parce qu'elle a besoin de son salaire soit pour vivre ou pour aider quelqu'un des siens. C'est à cette condition seulement qu'elles seront appréciées et honorablement jugées²³.

C'est encore une fois la modestie féminine qui prime. Cette réponse montre également les liens entre les catégories « Mode » et « Travail », élargissant le spectre

²⁰ *Ibid.*, 26 juin 1954, p. 38.

²¹ *Ibid.*, 23 février 1924, p. 20.

²² *Ibid.*, 11 novembre 1933, p. 26.

²³ *Ibid.*, 14 mars 1931, p. 35.

des sujets couverts par les « 4F ». L'apparence est un marqueur social, un symbole de féminité à préserver, mais surtout un moyen de séduction à toutes les étapes de la vie. Une fois mariée, c'est le mari qui pose la limite de l'acceptable. En 1955, une lectrice, *Grand-mère*, déplore que les femmes vieillissantes tentent de se rajeunir par l'usage de produits cosmétiques, les comparant à leurs prédécesseuses qui, quant à elles, acceptaient la vieillesse. Alors que Colette elle-même approche de l'octogénat, elle s'oppose à sa correspondante. Le maquillage, sans abus, permet de rester attirante, ce qui est « une charité envers le prochain »²⁴ et surtout un moyen de garder le mari fidèle. C'est par le regard de l'homme que Colette justifie ses conseils comme pour la coiffure plus tôt. Le modèle féminin acceptable – par les normes sociales représentées par les yeux des hommes – passe moins par un code vestimentaire strict qu'une idéologie du « bon sens » où les femmes doivent séduire tout en restant discrètes. Au travers des nombreux changements de la mode de ce premier XX^e siècle, de la longue robe victorienne à la « nouvelle silhouette » des années 1950²⁵, la courriériste offre un semblant de choix à l'intérieur du cadre strict de la préservation de la réputation.

3.1.2 Maison : cuisine et entretien

Selon Jocelyne Mathieu, l'apparence extérieure féminine et intérieure du foyer sont liées par des normes qui s'entrecroisent : « les lignes prescrites, les notions évolutives de confort et de beauté se confondent dans un même mouvement d'idées et une quête de liberté entamée durant la première partie du XX^e siècle »²⁶. L'idéal de la reine au foyer qui se construit à ce moment combine en effet la féminité avec la beauté et l'entretien ménager. Ce thème est pourtant loin d'être limité à ces aspects pratiques. Dans notre échantillon, la catégorie « Maison » regroupe à la fois les lettres et articles se rapportant à la cuisine (food) et à l'entretien du logis (furnishing). Représentant entre

²⁴ *Ibid.*, 3 septembre 1955, p. 32.

²⁵ Elizabeth Ewing, *op. cit.*, p. 1-203.

²⁶ Jocelyne Mathieu, *op. cit.*, p. 228.

4 et 8% du Courrier selon les périodes (voir *Annexe D*), les correspondantes se questionnent sur l'organisation des repas, le soin des plantes et du jardin, la décoration, l'ameublement et les ouvrages de fantaisies (crochet, broderies). Elles demandent des recettes, des trucs pour faciliter le nettoyage, pour entretenir la maison et la lingerie, pour conserver les aliments ou pour se débarrasser d'insectes. Les chroniques de Colette pendant la première période (1903-1909) contiennent des recettes et des astuces d'économie domestique, par exemple, sur comment préparer sa maison aux visites. Dans les deux dernières décennies du courrier, la page inclut un « menu du dimanche » ainsi que des patrons pour broder le linge de maison. La faible proportion de cette catégorie s'explique par la présence d'autres pages féminines qui reprennent l'économie domestique (furnishing) au sein de *La Presse* comme « La vie au foyer ». Toutes les questions portant sur la maison montrent le besoin des lectrices de mieux connaître les différents aspects de la gestion d'un ménage et met en lumière la complexité de certains éléments. Colette devient ainsi une ressource éprouvée pour ses lectrices. Selon Denise Lemieux et Lucie Mercier, ce besoin de connaissance est causé par un changement de normes : « on passe du ménage à l'art ménager »²⁷. La transmission des connaissances ne vient plus des femmes plus âgées de la famille, mais des experts et expertes en science ménagère et en économie domestique. De nouvelles technologies s'ajoutent au mouvement hygiéniste pour créer l'idéal de confort, de propreté, d'efficacité et de méthode de la « ministre de l'intérieur »²⁸.

Les réponses de Colette rendent compte des standards assez élevés qu'elle tente d'imposer aux femmes mariées. Comme pour la mode et la beauté, c'est le regard du mari qui importe. Dans une chronique, en 1905, Colette décrit l'installation d'un ménage : « Il faut que, lorsque le mari rentre, après une journée de travail, il puisse trouver chez lui cet agrément que procure un ménage bien dirigé, où tout se fait à

²⁷ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940: âges de la vie, maternité et temps quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, p. 281.

²⁸ *Ibid.*, p. 282.

point. »²⁹ Cette organisation repose sur les épaules de la femme et cet idéal persiste pour toute la période. En 1906, une femme se compare à ses voisines méticuleuses qui gardent leur maison propre et étincelante alors qu'elle priorise son rôle de mère même s'il y a de la poussière et quelques repas un peu trop cuits à son foyer. Si Colette ne la dénigre pas, puisque les enfants doivent toujours être une priorité, elle l'encourage à acquérir « les qualités de bonne ménagère qui [lui] font défaut. »³⁰ La comparaison est un procédé rhétorique que Colette, et ses correspondantes, emploient afin de renforcer les normes de genre et la reproduction d'un idéal féminin. La courriériste l'utilise pour diminuer l'importance de certains malheurs dans la partie « Cœur » notamment. Ici, elle encourage sa correspondante à s'inspirer de ses voisines tout en restant la bonne mère qu'elle est déjà. En 1944, *Un mari déçu* se plaint de sa femme, loin d'être la parfaite ménagère. La comparaison avec ses belles-sœurs plus ordonnées se résume à un simple constat : elle n'a pas de méthode. Colette tempère toutefois la critique du mari puisque « bien des hommes n'ont aucune idée de ce que cela coûte d'ingéniosité, de temps et de fatigues (sic) »³¹ pour mener un bon ménage. La nuance soulignée implique un autre idéal : la complémentarité des rôles dans le couple marié. Si le travail rémunéré est le lot du mari, l'épouse entretient le foyer. Ces tâches ne sont pas faciles, ni pour l'un, ni pour l'autre. Dans cette réponse, Colette s'adresse plus aux autres lectrices qu'au mari lui-même, donnant des astuces pour une meilleure gestion du ménage. Les lettres de 1906 et de 1944 servent toutes deux d'exemples, de bases de comparaison visant l'amélioration des épouses et futures épouses pour une meilleure entente au sein du foyer.

La gestion de la maison va bien au-delà des tâches ménagères et, en ce sens, le courrier permet aux lectrices d'exposer l'étendue de leurs responsabilités. La catégorie « Maison » regroupe un lot de questions sur les loyers, les baux et les relations entre locataires et propriétaires, principalement pour la période entre 1910 et 1922. Pour les

²⁹ Colette, « La vie chez soi et dans le monde », *Le Monde Illustré*, 20 mai 1905, 92.

³⁰ Colette, « Propos féminins », *La Presse*, 13 octobre 1906, p. 14.

³¹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 29 avril 1944, p. 24.

deux périodes suivantes, ce sont les budgets familiaux qui sont discutés dans le courrier, les correspondantes cherchant l’approbation de Colette sur leurs économies. La lettre signée *Merci* en est un exemple typique : « Nous sommes une famille de neuf personnes. Deux travaillent et gagnent en tout dix-sept cents dollars par année. Nous avons à payer 240\$ de loyer, 75\$ de chauffage, 10\$ d’eau et 110\$ d’assurances. De plus entretenir la maison, vêtir les enfants dont l’aîné a 18 ans (sic). »³² Colette juge qu’il est impossible d’épargner dans cette situation. La publication de ce type de lettres permet aux lectrices de comparer leurs situations et à Colette d’arbitrer des différends entre les couples qui se trouvent bien dépensiers l’un comme l’autre. En 1937, Colette recommande : « Dans un ménage bien organisé, il n'y a pas : mon argent et ton argent, il y a notre argent et c'est en toute amitié que l'on discute des questions pécuniaires [...] C'est quelques fois la femme, quelque fois le mari »³³. Ce sujet, selon Colette, n’est pas genré, mais dans les faits, ce sont souvent les femmes qui s’occupent des dépenses du ménage³⁴.

3.1.3 Famille

Les lettres écrites à Colette qui entrent dans la catégorie « Famille » de notre échantillon viennent à la fois des parents et des enfants, adolescents ou adultes. Marie-Aimée Cliche a étudié les conseils de Colette à propos de l’éducation des enfants. Elle constate que les réponses de Colette correspondent aux articles parus dans des revues familiales ou des livres sur l’éducation³⁵. Deux tendances traversent cette catégorie, représentant moins de 2% des lettres entre 1903 et 1930, puis 8% pour la dernière période (*voir Annexe D*). À partir de 1910, le *Courrier* est une ressource, une référence

³² *Merci*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 31 janvier 1931, p. 37.

³³ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 16 janvier 1937, p. 4.

³⁴ Magda Fahrni, *Household Politics. Montreal Families and Postwar Reconstruction*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 109.

³⁵ Marie-Aimée Cliche, *Maltraiter ou punir? La violence envers les enfants dans les familles québécoises, 1850-1969*, Montréal, Boréal, 2007, p. 123.

pour de nombreuses initiatives, réformes et organisations sociales. Colette se place en intermédiaire entre ces mesures et son lectorat. Par exemple, elle publie un article sur l'hygiène de l'enfance (1910) et conseille à ses lectrices l'organisme de la Goutte de lait (1921)³⁶. Outre les demandes d'informations, Colette répond aux lettres par des conseils prescriptifs qui visent à préserver l'unité et l'harmonie familiale et, par le fait même, renforcent les stéréotypes de genre associés à la féminité. Pour cela, la personne qui écrit se fait conseiller d'être compréhensive et de ne pas brusquer les autres membres de la famille. Aux jeunes, souvent mineures, la courriériste recommande de rester au foyer familial même si le climat n'est pas idéal. À l'inverse, elle conseille aux parents d'enfants rebelles de les accepter avec douceur et rigueur afin de ne pas les envoyer dans le monde où leur honneur pourrait être atteint. Il y a pourtant quelques exceptions. En 1926, elle conseille à *Cœur navré*, 17 ans, de quitter le foyer dans lequel sa belle-mère la rejette pour aller chez une parente ou un foyer pour jeunes filles sécuritaire afin d'avoir plus de tranquillité³⁷. La même année, *Madeleine*, une célibataire de 40 ans, se confie à Colette parce que ses frères et sœurs ne reconnaissent pas son dévouement envers eux alors qu'elle tient maison. Elle souhaite quitter, mais Colette l'enjoint à continuer son « rôle de sœur de charité »³⁸. Dans une situation similaire en 1933, elle accuse la famille d'une jeune fille de 25 ans d'ingratitude et l'encourage : « Si vous trouvez un bon emploi, partez, laissez-les se débrouiller et jouissez enfin d'un peu de paix. »³⁹ Elle réitère, l'année suivante, à *Que je souffre et pleure souvent!*, 20 ans : « Vos parents comprendront peut-être quand vous ne serez

³⁶ Dans les décennies suivantes, elle mentionne une foule de ressources telles que les sœurs franciscaines pour la garde d'enfants (1921), la crèche d'Youville et la crèche de la miséricorde (1923), la société catholique de protection et de renseignements (1926), l'Assistance maternelle (1930), la Société d'adoption et de protection de l'enfance (1946), le livre *La mère canadienne et son enfant* du Ministère de la santé d'Ottawa (1949), le Bureau d'assistance sociale aux familles (1952) et la Cour du Bien-être social (1952).

³⁷ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 21 août 1926, p. 22.

³⁸ *Ibid.*, 30 octobre 1926, p. 41.

³⁹ *Ibid.*, 7 janvier 1933, p. 24.

plus là l'erreur que c'est de traiter en servante ou en esclave⁴⁰ une bonne fille que l'on veut garder indéfiniment auprès de soi. »⁴¹ Est-ce l'âge de la correspondante, les détails de la situation ou la quantité de lettres semblables qu'elle a reçue avec les années qui fait changer le ton de Colette envers ces situations ? Colette reconnaît l'agentivité des femmes célibataires au sein de la famille et leur donne la possibilité de se libérer des obligations familiales. Même pour *Madeleine*, elle lui suggère de s'affirmer afin que les membres de sa famille reconnaissent sa valeur et son travail. En effet, suivant la pensée de Colette, la famille représente un ensemble de droits et de devoirs que les parents et les enfants ont les uns envers les autres. Les parents ont autorité sur leur progéniture jusqu'à leur majorité, ou leur départ du foyer, mais ils leur doivent protection et conseils. Les enfants ont le devoir de respecter leurs parents, de subvenir aux besoins de la cellule familiale et de prendre soin des parents vieillissants. Par contre, une fois majeures ou une fois qu'elles gagnent leur vie, elles ont le droit à une certaine liberté. Dans ses réponses, Colette renforce les discours de genre de l'éternel féminin tout en octroyant à ses correspondantes une certaine agentivité pour manœuvrer au sein des prescriptions normatives, que ce soit dans la mode, la gestion du budget du ménage ou les relations intrafamiliales. Au final, ce que nous pouvons constater de ces trois catégories dites « féminines » regroupant les « 4F », c'est qu'elles ne forment pas la majorité du courrier et renferment une variété de problèmes de société touchant les femmes et la famille en général.

⁴⁰ Ce n'est que dans les années 1970 que des féministes, suite à l'ouvrage de Betty Friedan notamment, dénoncent la maison comme lieu d'exploitation des femmes. Pourtant, les féministes afroaméricaines s'opposent à cette vision bourgeoise blanche, surtout lorsque le mot « esclave » est utilisé. Colette, en l'utilisant, constate le travail invisible qu'est le travail domestique, décrie cette exploitation des femmes au foyer (en tant que fille ou épouse), mais démontre aussi sa position de femme blanche somme toute privilégiée. Voir Camille Robert et Louise Toupin, *Travail invisible : Portraits d'une lutte féministe inachevée*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2018, p. 9

⁴¹ *Ibid.*, 27 octobre 1934, p. 27.

3.2 Une proportion importante du courrier : les catégories Société, Travail, Santé et Littérature

Ces quatre catégories constituent une partie non-négligeable du courrier : presque la moitié durant la première période, puis plus du tiers dans les périodes subséquentes (*Voir Annexe D*)⁴². Elles sont donc plus importantes que les « 4F » (family, food, fashion and furnishing) qui sont, selon l'historiographie, l'apanage même des pages féminines. L'étendue des thèmes abordés par le Courrier permet de fournir aux lectrices des informations dépassant largement le cadre supposé « féminin » de la page. Ces thèmes sont néanmoins genrés et servent à construire des normes sur les comportements à avoir en société, sur le travail féminin et sur les rapports entre femmes et santé. Enfin, la catégorie « Littérature » inscrit la page féminine de Colette comme espace de sociabilité littéraire féminine⁴³.

3.2.1 Société

Entre le cinquième et le tiers du Courrier est composé de questions relatives aux comportements à adopter en société (*Voir Annexe D*)⁴⁴. Nous avons rassemblé dans cette catégorie une variété de sujets qui restent assez constants tout au long du demi-siècle. Les questions d'étiquette sont prépondérantes. Il s'agit ici de savoir recevoir et inviter, d'apprendre à faire des visites ou des souhaits pour le jour de l'an, d'entretenir une correspondance appropriée selon le destinataire, de bien remplir son rôle de parrain ou marraine, de se comporter de manière adéquate avec un prêtre ou une religieuse, de choisir les bons cadeaux selon les occasions, d'organiser les cérémonies – surtout les mariages – selon les traditions convenues, etc. Colette répond en suivant le guide de Mme Sauvalle publié en 1907, tout en s'adaptant aux évolutions de la société dans les

⁴² Pour chaque période, respectivement : 49% ; 40% ; 36% ; 36%.

⁴³ Idée développée par Chantal Savoie dans Chantal Savoie, « Des salons aux annales : les réseaux et associations des femmes de lettres à Montréal au tournant du XX^e siècle », *Voix et Images*, vol. 27, n^o 2, 2002, p. 238-253.

⁴⁴ Selon les périodes, respectivement : 29% ; 25% ; 22% ; 24%.

décennies suivantes. Ce livre, écrit par une dame de la société bourgeoise québécoise, aborde les mêmes questions qui apparaissent dans le *Courrier* et vise à éduquer la classe moyenne ou ouvrière aspirant à imiter la « bonne société canadienne »⁴⁵. Il s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes. Si ce code de conduite est une référence pour répondre à ses correspondantes, en 1919, Colette affirme : « l'étiquette l'a décrété ainsi et l'étiquette a souvent des raisons que la raison ne comprend pas, c'est pourquoi, il ne faut pas trop s'y fier. »⁴⁶ Ses réponses reflètent souvent cette idée puisqu'elle demande à ses lectrices de faire confiance à leur jugement qui peut dépendre du contexte local et de la classe sociale. L'étiquette inclut tout un assortiment de règles genrées sur les présentations, les salutations et les comportements généraux entre les hommes et les femmes dans plusieurs contextes sociaux : qui doit marcher devant l'autre, est-ce convenable de se faire raccompagner, comment saluer une personne de l'autre sexe, comment agir en soirée, etc.

Toutes ces questions se résument en une seule préoccupation des lectrices : elles ne veulent pas se faire remarquer, elles veulent bien faire. Les conséquences d'un faux pas social sont potentiellement plus importantes pour les femmes que les hommes puisqu'il peut nuire à leur réputation et – par extension – à leur avenir⁴⁷. Colette tente de minimiser ces impacts lorsqu'une lectrice s'inquiète des règles à suivre, suivant encore une fois son « gros bon sens ». Par exemple, les règles de deuil sont plutôt rigides – surtout pour les femmes – dans la société catholique du Québec du début du XX^e siècle et, considérant la quantité de lettres publiées sur le sujet, elles sont mal connues. Colette rassure ses lectrices en 1924 : « c'est simplement une question d'usage, et il convient de se conformer à l'usage du milieu où l'on vit, mais ce n'est pas une obligation »⁴⁸, puisque le deuil se porte intérieurement plus que dans les habits. En

⁴⁵Laure Lecomte Sauvalle, *Mille questions d'étiquette discutées, résolues et classées*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1907, p. 9-11.

⁴⁶ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 mars 1919, p. 11.

⁴⁷ Nous parlons ici de l'avenir des jeunes filles, c'est-à-dire leurs perspectives de mariage, question sur laquelle nous revenons plus loin.

⁴⁸ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 23 février 1924, p. 20.

contrepartie, si une personne ignore complètement ou beaucoup trop vite son deuil, elle sera perçue comme une sans-cœur. Les normes auxquelles Colette s'attache sont tout de même flexibles, comme pour la mode, mais la vie sociale reste régulée de manière genrée. Les correspondantes apportent ces angoisses dans l'espace public qu'est le journal, dépassant les préoccupations sur l'espace privé considéré féminin du foyer. Colette se fait experte des sociabilités acceptables, de la vie publique féminine. C'est pourquoi nous avons inclus dans la catégorie « Société » toutes les questions relatives à la charité. Les pages féminines semblent être un lieu privilégié de relais d'informations entre les différentes institutions où les femmes sont actives et le public⁴⁹. Colette publicise des événements et des ressources afin de répondre aux besoins diversifiés de ses lectrices et de ses lecteurs⁵⁰, dépassant largement le cadre des « 4F » et la promotion des normes sociales genrées. L'information partagée par la page de Colette concerne toute la société et rend compte des enjeux importants de l'époque (réformes, charité, colonisation du Nord et de l'Ouest, tempérance, etc.).

3.2.2 Travail

Colette encourage ses lecteurs et lectrices à obtenir la meilleure éducation selon leurs moyens, capacités et ambitions. De la même manière, elle appuie la recherche d'emploi autant chez les jeunes filles que chez les jeunes hommes en étant une ressource pour les formations nécessaires, les bureaux de placement et autres

⁴⁹ Colette fait, entre autres, des chroniques sur des événements de financement pour l'hôpital St-Jean-de-Dieu, sur l'Institut Nazareth, sur l'Institut des sourdes-muettes et sur les œuvres religieuses du Bon-Pasteur. Elle partage des initiatives du Club Loyola, de la Société pour l'avancement des sciences, des lettres et des arts au Canada, de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, etc. ; Voir aussi à ce sujet, Marjory Lang, *op.cit.*, p. 150.

⁵⁰ Nous pouvons en mentionner quelques-unes rapidement : la société des chevaliers de Colomb, le bureau de colonisation pour le Nord ou l'Ouest, le bureau d'immigration anglaise ou américaine, les foyers pour jeunes filles à Montréal, Toronto ou ailleurs, les cercles de A.C.J.C., le patronage d'Youville, les cercles dramatique ou littéraire, les cercles de tempérance (Lacordaire ou Jeanne-d'Arc), la société protectrice des animaux, la société de secours mutuels pour femmes, la société catholique de protections et de renseignements, l'association des employées de bureau, la congrégation des Enfants de Marie, l'Association Notre-Dame de Montligeau, l'Ordre du Bon Temps, etc.

opportunités. À partir de 1910, les questions relatives au travail et à l'éducation s'élèvent à 8% du courrier (*Voir Annexe D*)⁵¹. Le public de Colette provient de plusieurs classes sociales et ces lettres le démontrent bien. Les hommes posent des questions sur toutes sortes de professions, sur des cours et des écoles professionnelles et sur les salaires⁵². On y remarque tout de même une prédominance de lectrices qui demandent des références concernant des métiers traditionnellement féminins tels que garde-malade, institutrice, sténographe ou encore, la vocation religieuse. Colette incite autant les jeunes filles à se trouver des emplois que les jeunes hommes à améliorer leurs situations. Elle avoue même, dans une lettre à Gabrielle Carrière, avoir tenté d'écrire un ouvrage sur les carrières féminines afin de donner des ressources à ses lectrices⁵³. C'est cette dernière qui le réalise en 1942, rendant compte de la variété des possibilités offertes aux femmes, des formations, écoles, foyers et autres moyens instaurés pour aider au placement des jeunes filles sur le marché du travail⁵⁴. Comme Colette, Gabrielle Carrière argumente pour l'éducation et le travail des femmes afin de leur garantir une autre option en cas de malheur dans leur vie future ou de célibat.

Quelques carrières sont jugées à risque pour les femmes selon Colette. Elle ne les nomme pas, c'est-à-dire qu'elle répond à la correspondante sans inclure sa lettre. En 1903, elle écrit à *Sans Soutien* : « Croyez-moi, malgré ses dehors plutôt brillants ce métier est un des plus pénibles qui se puisse exercer. Puis, songez au point de vue moral, il est superlativement dangereux »⁵⁵. En 1921, elle réduit les ambitions d'une

⁵¹ Pour chaque période, 4% ; 8% ; 8% ; 7%.

⁵² Par exemple, ils ont posé des questions sur les écoles d'agriculture, les cours de coupe, le travail en manufacture, des cours d'anglais, des cours au monument national, les bureaux de colonisation, l'École Polytechnique, les emplois aux bureaux de postes, les bureaux de placement, les services des brevets, sur la marine canadienne, être échevin, être archiviste au Palais de justice, les chantiers, devenir détective, les garages automobiles, les retraites des employés du gouvernement, la compagnie de la baie d'Hudson, l'élevage de volaille et bestiaux, les emplois dans des banques, les études d'optométrie, les différences de salaire et le coût de la vie entre un village et Montréal, les emplois disponibles pendant la crise économique, les pensions de vieillesse, l'assurance-chômage, etc.

⁵³ Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds MSS239, Gabrielle Carrière.

⁵⁴ Gabrielle Carrière, *Comment gagner sa vie. Carrières féminines*. Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1942, 185 p.

⁵⁵ Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 28 mars 1903, p. 17.

autre correspondante : « Vous vous faites illusion. Pour une qui réussit, des centaines échouent et c'est un travail plus dur que toutes les besognes que vous avez faites jusqu'ici. Croyez-moi, abandonnez ce rêve et cherchez plutôt une situation qui vous permette de vivre modestement, mais sûrement »⁵⁶. Son opinion est encore une fois soutenue par les normes de genre : une femme doit assurer son avenir, par le travail ou le mariage, et dans tous les cas, elle doit garder une bonne réputation. Pour cela, il ne faut pas choisir une avenue qui s'écarte trop des chemins déjà tracés. Le travail féminin demeure acceptable dans un cadre restreint. Colette reste également ambivalente lorsqu'elle parle de sa propre profession, le journalisme. La courriériste met en garde ceux et celles qui choisiraient cette avenue difficile. À deux jeunes filles de 15 ans, en 1937, elle souhaite que lorsqu'elles seront « mieux armées intellectuellement et moralement pour affronter les embûches qui [les] tentent secrètement et lutter contre les difficultés [; a]lors, il se peut aussi que les journaux soient plus ouverts aux reporters féminins »⁵⁷. Colette ne décourage pourtant pas tous les projets : elle appuie des idées de commerce⁵⁸ ou de vente à partir de la maison⁵⁹ pour des femmes mariées ou des veuves. Elle affirme la nécessité pour certaines femmes de travailler et leur capacité à le faire. Elle différencie celles qui travaillent par vanité (pour se payer une toilette, pour rencontrer de jeunes hommes) de celles qui y sont obligées, à l'égal des hommes⁶⁰. Elle répond du même coup aux critiques de certains lecteurs sur le travail féminin :

1. Il est vrai que Dieu a dit à l'homme : Tu gagneras ton pain et, à la femme, tu enfanteras dans la douleur. Mais si l'homme ne nourrit point la femme, il faut tout de même qu'elle mange; sans quoi elle ne saurait remplir convenablement la partie du programme qui lui est assignée. Or, n'est-ce pas, en quelque sorte, la faim qui a poussé la femme à sortir de sa maison pour aller gagner son pain au dehors ? [...] 2. La femme qui travaille n'a peut-être rien à gagner au point de vue moral, à sortir de chez elle, mais, cependant, lui refusera-t-on tout mérite si elle accepte sa tâche, comme c'est le cas pour la grande majorité des laborieuses, en esprit de devoir ? [...] 3. C'est une erreur de croire que les emplois masculins

⁵⁶ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 novembre 1921, p. 9.

⁵⁷ *Ibid.*, 27 novembre 1937, p. 28.

⁵⁸ *Ibid.*, 5 avril 1930, p. 31.

⁵⁹ *Ibid.*, 21 avril 1917, p. 7.

⁶⁰ *Ibid.*, 7 octobre 1944, p. 24.

sont donnés aux femmes. [...] 4. C'est l'homme, en effet, qui doit nourrir sa famille, mais s'il ne suffit pas ? Quel mal y a-t-il à ce que sa femme ou sa fille l'y aide en se subvenant à elle-même ? 5. Je ne sache pas que l'argent gagné par les femmes ne circule pas autant que celui gagné par les hommes. [...] 6. Sans doute, les femmes qui travaillent se marient, parfois même plus facilement que leurs sœurs oisives. Elles ont plus d'occasions de rencontrer des jeunes gens et connaissant mieux la vie et ses dures lois, elles font souvent de meilleures épouses et de meilleures mères. 7. Encore une fois, les emplois occupés en majorité par des femmes conviennent mieux à celles-ci qu'ils ne conviendraient à leurs frères, parce qu'ils comportent souvent des salaires moindres et aussi parce qu'ils sont conformes à leurs aptitudes. Se représente-t-on un homme de six pieds, barbu, bruyant, exhibant des mains de boxeurs, à vendre des bas de soie ou des dentelles dans un grand magasin, ou à remplir l'emploi de sténo-dactylo dans un bureau, ou l'entend-on bien répondre, de sa grosse voix, au central du téléphone ?⁶¹

La longue réponse de la journaliste à cet *Étudiant* « antiféministe » en 1931 démontre sa réflexion profonde sur le sujet, puisqu'elle-même est une travailleuse. Comme son correspondant, elle utilise la morale catholique et les stéréotypes de genre pour étoffer sa position, tout en l'ancrant dans la réalité économique des femmes québécoises. Son opinion sur le travail féminin correspond à celle de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) à bien des égards. La FNSJB regroupe des associations professionnelles féminines visant l'amélioration des conditions de travail des femmes afin de préserver leur vocation « naturelle », le travail reproductif, et leur moralité. La lettre arrive en contexte de crise économique où, aux yeux des élites conservatrices comme des syndicats et des chômeurs, les femmes volent les emplois à des pères de famille⁶². Le fait que cette catégorie représente une proportion plus grande ou égale des lettres reçues que les catégories « Famille » et « Maison » (*Voir Annexe D*) atteste de l'importance de ce sujet pour les lectrices qui veulent des informations et l'opinion de la journaliste.

⁶¹ *Ibid.*, 26 septembre 1931, p. 30. La lettre initiale est en sept points, Colette reprend le même style que son correspondant dans la réponse.

⁶² Cette plainte est fautive puisque le marché du travail est segmenté; les femmes occupent en grande majorité des emplois que les hommes ne veulent pas. Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Québec, Boréal, 2012, p. 127.

Nous avons joint à la catégorie « Travail » un thème plus sensible : le harcèlement sexuel au travail. Il n'est, bien sûr, jamais défini en ces termes. Les plaintes viennent de jeunes filles, surtout des domestiques, qui subissent les avances de leurs patrons. Colette blâme toujours, dans ses réponses, l'homme en question, surtout s'il est marié, mais la solution reste que la jeune fille quitte son emploi afin de préserver sa réputation⁶³. Même lorsqu'un homme lui écrit pour confier ses pensées envers sa jeune employée, elle lui intime de la renvoyer pour la préserver⁶⁴. Ici, la moralité passe avant le besoin économique et la journaliste se place en sauveuse de la vertu des jeunes filles qui se confient à elle. Sa position face à ces situations délicates correspond à sa vision du travail féminin : il est nécessaire, mais ne doit pas nuire à l'avenir des travailleuses, en emploi comme en ménage. Somme toute, ce sujet – tabou – est traité dans l'espace public du journal. Cela permet de dénoncer le problème genré du harcèlement tout en renforçant les normes de genre.

3.2.3 Littérature

Selon Chantal Savoie, les pages féminines au tournant du siècle « constituent un nouveau type d'espace de sociabilité, une sociabilité qui emprunte la voie de l'écriture et qui se donne à lire dans l'espace public. »⁶⁵ Colette est connue comme une femme de lettres et, en effet, elle vit de son écriture quotidienne. Durant la première période du courrier, de 1903 à 1909, la page féminine peut être perçue comme un espace littéraire s'apparentant aux salons français comme le conçoit Savoie⁶⁶. Représentant 14% du contenu à ce moment (*Voir Annexe D*)⁶⁷, de la poésie, des textes en prose et des feuilletons sont intégrés à la page, provenant de collaborateurs et

⁶³ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 13 octobre 1906, p. 15. ; *Ibid.*, 15 février 1930, p. 31. ; *Ibid.*, 9 avril 1932, p. 30. ; *Ibid.*, 30 mars 1935, p. 28. ; *Ibid.*, 16 novembre 1935, p. 24.

⁶⁴ *Ibid.*, 11 février 1928, p. 32.

⁶⁵ Chantal Savoie, « La page féminine des grands quotidiens montréalais comme lieu de sociabilité littéraire au tournant du XX^e siècle », *Tangence*, 80, 2006, p. 128.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Pour les périodes suivantes, respectivement : 5% ; 2% ; 3%.

collaboratrices qui sont écrivains amateurs. Les réponses de Colette à ses correspondantes s'inscrivent dans un « double mentorat »⁶⁸ caractéristique des chroniqueuses de l'époque telles que Madeleine (Anne-Marie Gleason) et Fanchette (Robertine Barry). D'une part, la journaliste juge des livres recommandables pour les jeunes filles, spécifie ceux qui sont à l'index et promeut de nouvelles publications, notamment celles de ses collègues femmes de lettres comme Laure Conan. D'autre part, elle reçoit les compositions de ses correspondantes et s'engage à critiquer leur style. Elle renvoie certaines à leur grammaire ou aux règles de la poésie élémentaire sans ménagement. Elle dénonce les textes qui révèlent trop grandement les émotions envers quelqu'un en particulier qui « ne sont guère compatibles avec la réserve et la dignité féminine »⁶⁹. Ce jugement basé sur les normes de genre associées à la féminité contraste avec les périodes suivantes, surtout après 1930, où les épanchements personnels rythment le courrier du cœur. Tout de même, aux amatrices qu'elle trouve acceptables, elle laisse une chance et publie leurs textes, toujours sous le couvert de l'anonymat⁷⁰. Après 1910, malgré quelques questions sur les lectures recommandables, le bon langage français et certaines organisations littéraires⁷¹, la littérature prend de moins en moins de place dans le courrier. Il ne faut toutefois pas négliger le rôle de l'espace littéraire au moment de la création des pages féminines, permettant l'émergence d'une littérature québécoise au féminin, dépassant largement les « 4F », comme l'atteste les travaux de Savoie⁷².

⁶⁸ Chantal Savoie, « La page féminine... », *loc. cit.*, p. 129.

⁶⁹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 24 octobre 1908, p. 20.

⁷⁰ Nous revenons sur cette période et sur la relation entre Colette et ses correspondantes dans le prochain chapitre.

⁷¹ Entre autres : le Cercle social et littéraire des jeunes gens de l'est de la ville, la Société du Parler Français, la Bibliothèque St-Sulpice, l'œuvre des livres gratuits, etc.

⁷² Chantal Savoie, *Les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Nota bene, 2014, coll. « Essais critiques », 243 p.

3.2.4 Santé

Les questions portant sur la santé forment environ 2% du *Courrier* (Voir *Annexe D*)⁷³. Colette n'étant pas experte dans ce domaine, elle réfère immédiatement aux médecins, pharmaciens, hôpitaux et dispensaires dans la très grande majorité des cas. Elle transmet les conseils d'hygiène officiels, notamment pendant l'épidémie de grippe espagnole de 1918 ou pour les tuberculeux. Entre 1947 et 1952, sa page publie les conseils du service de santé sur la diphtérie, la qualité du lait, le rhume et les traitements aux nourrissons. Les demandes d'informations relatives à la santé mettent en lumière le rôle d'intermédiaire de Colette, entre les experts de la santé et son public. Dans son mémoire sur la médecine populaire de l'entre-deux-guerres, Mia Dansereau-Ligtenberg relève la réticence des correspondantes à consulter un médecin, autant pour les grossesses que les maladies. Selon son étude, les questions sur les maladies de peau et les blessures externes ainsi que la digestion et l'obésité sont les plus fréquentes entre 1919 et 1939⁷⁴. Colette donne à plusieurs reprises la recette du tonique pour les poumons et d'autres remèdes en attendant la visite chez le médecin. Cette ambiguïté, entre l'offre de recettes, l'incitation à la consultation professionnelle et la dénonciation de charlatans, est caractéristique de l'entre-deux-guerres selon Dansereau-Ligtenberg⁷⁵. Les publicités de médicaments sont une part non-négligeable de la page complétant l'information reçue par les lectrices sur les remèdes disponibles. Formant plus de 40% des publicités avant 1930 (Voir *Annexe E*), les recommandations de ces réclames ne sont pas toutes bénéfiques⁷⁶ – nous pensons notamment aux pilules rouges miracles, publicité qui prend souvent la moitié de la page – et Colette souligne qu'un avis du médecin est primordial avant d'acheter ce genre de médicaments. Dans un

⁷³ Par période, respectivement : 2% ; 2% ; 4% ; 2 %.

⁷⁴ Mia Dansereau-Ligtenberg, *Les remèdes de grand-mères : la médecine populaire à Montréal entre les deux guerres*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2017, p. 68.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 73.

⁷⁶ Le discours publicitaire de certains produits joue sur des arguments alliant beauté et santé; Myriam Sills, *Murine et Listerine : la santé et la beauté comme arguments de vente dans les publicités commerciales au Québec, 1925-1950*, mémoire en histoire, Université de Montréal, 2013, p. 2.

article sur les publicités relatives à la santé dans un magazine féminin américain, Kim Chuppa-Cornell affirme que l'information donnée par les réclames est soit inutile, soit trompeuse⁷⁷. Ces informations sont parfois dangereuses comme le prouve la lettre de A.L. en 1923, une mère repentante dont le bébé est décédé suite à l'ingestion d'un sirop calmant⁷⁸. Les correspondantes s'adressent donc à Colette pour avoir des conseils de confiance, même si elle refuse de le faire bien souvent.

Les discours de genre sont présents et prennent de l'importance dans le domaine de la santé. En effet, au XX^e siècle, une transition s'effectue entre le partage de savoirs et de soins comme responsabilités féminines vers une médicalisation masculine professionnelle⁷⁹. Dans les années 1920, la visite de la jeune fille chez le médecin est une source d'anxiété. S'y rendre seule est une « imprudence grave »⁸⁰ et, en 1930, Colette sermonne *Tristesse* qui risque de perdre avenir et honneur en raison d'un médecin indigne de confiance qu'elle aurait « sans le vouloir [...] un peu provoqué »⁸¹. La responsabilité de la vertu reste entre les mains des femmes même dans ce contexte. D'autres sujets sont particulièrement tabous, même à la fin de notre période, puisque Colette ne publie que sa réponse sans la lettre originale. Dans deux cas, nous déduisons que la correspondante se confie sur une maladie transmise sexuellement⁸² et sur la masturbation⁸³. Les réponses de Colette, bien que moralisatrices et faites à mots

⁷⁷ Kim Chuppa-Cornell, « Filling a Vacuum: Women's Health Information in *Good Housekeeping's* Articles and Advertisements, 1920–1965 », *Historian*, vol. 67, n° 3, 2005, p. 472.

⁷⁸ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 mai 1923, p. 19.

⁷⁹ Denyse Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants: la médicalisation de la maternité, 1910-1970*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2004, 373 p.

⁸⁰ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 16 décembre 1922, p. 22-23.

⁸¹ *Ibid.*, 11 octobre 1930, p. 33.

⁸² Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 8 novembre 1947, p. 30. : « Il faut, ma petite, tout raconter à votre mère de votre dernière aventure et vous faire traiter sans retard. Le mal dont vous souffrez est d'une extrême gravité. Quand vous serez guérie, il s'agira de mettre un peu d'ordre dans votre conduite. Ne tardez pas, surtout à vous faire soigner. »

⁸³ *Ibid.*, 19 novembre 1955, p. 36. : « Ce n'est pas anormal, mais vous devez résister à cela, car c'est très mauvais pour votre santé, non seulement morale, mais physique également. Ce n'est pas ici le lieu pour en discuter, mais je vous conseillerais de vous fortifier contre cette tentation par la volonté et aussi par la prière. Vous comprendrez mieux plus tard tout le danger auquel vous vous exposez. »

couverts, sont toutefois publiées⁸⁴ et les jeunes filles ont décidé d'écrire à Colette plutôt que de se livrer à quelqu'un d'autre, ce qui démontre toute l'importance qu'avait le *Courrier* pour les jeunes. Ce sont les courriers subséquents, notamment celui de Janette Bertrand dans *Le Petit Journal*, qui abordent de front la sexualité après 1955. Dans son mémoire, Johanne Sénéchal donne plusieurs exemples de lettres où de jeunes correspondantes s'expriment sur les baisers, les caresses et les relations sexuelles partagés avec leur amoureux⁸⁵. Elle constate que, dans les années 1960, le discours médical condamne toujours la sexualité hors-mariage. Celle-ci est plus dangereuse pour les filles que pour les jeunes hommes, créant un état psychologique de culpabilité et d'immoralité chez la jeune fille. Janette Bertrand et Colette s'attachent donc à la même norme genrée associée à la virginité féminine comme vertu nécessaire à leur futur mariage. Les discussions sur le sujet, bien qu'exceptionnelles dans le « *Courrier de Colette* », révèlent un besoin d'informations des jeunes filles qui se traduit dans les lettres de la génération suivante, s'éloignant encore une fois des thèmes présumés féminins vus en début de chapitre.

3.2.5 Demandes d'informations variées

Nous avons rassemblé sous la catégorie « Autres » les questions portant sur une diversité de sujets s'éloignant souvent des conseils prescriptifs. La proportion de cette catégorie est intéressante puisqu'assez substantielle, soit d'environ le quart des questions entre 1903 et 1930, puis de 17% après 1930 (*Voir Annexe D*)⁸⁶. Par exemple, plusieurs correspondants et correspondantes demandent les adresses de certains services et institutions, de célébrités ou de prêtres. L'histoire et la géographie ont leur

⁸⁴ Nous verrons plus loin que d'autres réponses impliquent une grossesse non-désirée, prémaritale.

⁸⁵ Johanne Sénéchal, *Fréquentations et mariage, les représentations de jeunes québécoises à travers l'étude d'un courrier du cœur (1958-1968)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2006, p. 57-62.

⁸⁶ Pour chaque période, respectivement 23%, 28%, 26%, 17% – le dernier pourcentage s'explique par l'augmentation de la catégorie « Cœur ».

place au sein du courrier tout comme la généalogie⁸⁷. Colette refuse de répondre aux questions plus ésotériques comme celles sur les superstitions, mais les significations des prénoms et des pierres de naissance reviennent constamment. Les questions d'actualité ont une petite place tout comme celles sur la musique ou les transports. Les questions d'ordre politique concernent le fonctionnement de la démocratie canadienne, les nouvelles lois ou le droit de vote des hommes⁸⁸. On cherche aussi à se renseigner sur les députés pour pouvoir leur demander de l'aide. La fonction informative du courrier se manifeste le plus au sein de cette catégorie tout en s'éloignant considérablement des « 4F » ou d'un contenu genré⁸⁹.

3.3 Les conseils prescriptifs de Colette : construction de la féminité et de la masculinité

Bien que le « Courrier de Colette » ait été perçu comme un courrier du cœur par l'historiographie, la proportion de lettres concernant des questions relatives aux

⁸⁷ La référence de Colette à ce sujet est le dictionnaire Tanguay. Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 6 juillet 1912, p. 3. ; Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles, 1871-1890*, 7 volumes, Bibliothèques et archives nationales du Québec, Collection numérique.

⁸⁸ Selon Susan Mann Trofimenkoff, Colette serait contre le droit de vote des femmes en 1913. Dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes: les femmes dans la société québécois*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 296. Elle cite pourtant un article non-signé publié en première page de *La Presse*, ce qui nous fait douter que son auteur soit Colette puisqu'elle signait ses articles et qu'ils n'apparaissaient pas en première page. Dans notre échantillon, nous n'avons qu'une lettre qui en parle, en 1948, après l'obtention du droit de vote des femmes en 1940 au provincial. « D. Que pensez-vous d'un jeune marié qui a déchiré le bulletin de vote de sa femme parce qu'elle est du parti opposé au sien ? R. C'est sans doute pousser le fanatisme un peu loin. Et ce n'est pas ce qu'il avait de mieux à faire pour conserver le bon accord dans son ménage. » ; Colette, « Courrier de Colette », *La Presse*, 21 août 1948, p. 24.

⁸⁹ Dans les graphiques à l'annexe D, la catégorie « Guerre » apparaît, avec 2% des lettres entre 1910 et 1921. Elle n'apparaît pas pour la période de 1930 à 1956, ce qui veut dire qu'il s'agit de moins de 1% de notre échantillon. Nous avons choisi de la considérer comme une sous-catégorie dans « Autres ». Pendant la Première Guerre mondiale, les correspondantes s'adressent à Colette afin d'obtenir des informations sur les batailles, la conscription, les associations de vétérans, les fonds patriotiques, le ministère de la milice, les lois sur les insoumis et les déserteurs, la formation d'infirmière, etc. (Nous parlons de l'organisation des marraines de guerre dans le prochain chapitre). Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la page étant sous forme de « courrier du cœur », les interrogations des lectrices portent plus sur le mariage en temps de conflit. Colette a une position pragmatique sur le sujet : « La guerre ne doit pas empêcher les gens de se marier. Si votre mari s'enrôle dans l'armée ou s'il y est appelé vous recevrez une partie de sa solde. » ; Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 22 mars 1941, p. 33.

relations hétérosexuelles ne devient importante qu'après 1930. En effet, dans la première période, il s'agit de 9% des réponses qui concernent cet aspect, puis, alors que le courrier prend une forme questions-réponses rapides, ce n'est que 3% des lettres. À partir de 1922⁹⁰, Colette commence à donner de plus longues réponses et à publier de plus longues lettres détaillant les situations des correspondantes. De 10% du courrier entre 1922 et 1929, la catégorie « Cœur » comprend 22% des lettres après 1930 (*voir Annexe D*).

Par ses conseils prescriptifs, Colette renforce les normes de genre, une lettre à la fois. Elle répond à une personne en particulier, mais s'écarte souvent du cas précis pour répondre en termes généraux ou donner une leçon aux lectrices. Le Courrier est donc un espace privilégié pour étudier la construction de la féminité et de la masculinité qui s'inscrit dans les réponses de Colette, ainsi que les rapports de pouvoir qui y sont exposés, entre Colette et ses lectrices, entre hommes et femmes, et entre les différentes classes sociales. Nous avons structuré notre analyse qualitative des lettres de la catégorie « Cœur » en trois archétypes, féminins et masculins : la jeune fille ou le jeune homme en fréquentation, la femme ou l'homme marié et la célibataire⁹¹. Ces modèles nous permettent de dégager les normes promues par Colette et les espaces de transgression qui apparaissent dans le Courrier.

3.3.1 La jeune fille et le jeune homme en fréquentation

L'étape des fréquentations est déterminante pour les jeunes et les lettres sur le sujet abondent dans le Courrier. Principalement écrites par des jeunes filles⁹², leurs préoccupations sont de deux ordres : ne pas nuire à leur réputation et leur avenir et faire

⁹⁰ La première lettre longue est signée Merci d'avance, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 10 juin 1922, p. 18-19.

⁹¹ Nous n'avons aucune lettre portant sur le célibat masculin dans notre échantillon.

⁹² Bien que nous n'ayons pas calculé la proportion exacte d'hommes et de femmes qui écrivent au courrier pour notre échantillon, nous observons plus de lettres de femmes et l'étude de Sénéchal le confirme. Johanne Sénéchal, *op. cit.*, p. 40.

le bon choix. Malgré certaines « conditions idéales » établies par Colette, elle insiste tout au long de la période sur le droit de choisir. Un premier critère est l'âge idéal pour commencer les fréquentations puis pour se marier, ce qui évolue au travers des périodes. Selon Denise Lemieux et Lucie Mercier, le début des fréquentations est déterminé par la classe sociale. Dans les familles ouvrières ou rurales, c'est le travail ou la sortie du couvent qui rend les filles « candidates au mariage » – aussi tôt que 13 ou 14 ans – alors que pour la société bourgeoise, ce sont les « débuts », entre 16 et 18 ans⁹³. Selon Colette, en 1911, 18 ou 19 ans est l'âge idéal pour commencer à fréquenter, avec l'accord et la surveillance des parents⁹⁴. Par contre, à une orpheline, elle répond, en 1912, : « Vous êtes seule juge; mais il me semble que l'âge ne doit pas être un obstacle [pour se marier]. À 19 ans, on sait généralement ce que l'on fait. »⁹⁵ La différence entre les conseils peut être expliquée par la situation spécifique qui fait que Colette recommande à l'orpheline de se créer un foyer. Une fois mariée, elle est protégée, alors que d'autres sont encore bien au sein de leur famille. Par contre, un jeune homme est rarement prêt à se marier à l'aube de la vingtaine⁹⁶. Les hommes sont avantagés avec l'âge puisqu'ils sont plus stables financièrement⁹⁷. Selon l'historiographie, il n'y a pas d'âge masculin qui est idéal pour le mariage, car la capacité à faire vivre une famille est le critère de base pour se marier. Les salariés y arrivent plus rapidement que les membres des professions libérales qui font des études⁹⁸. En plus de l'âge, Colette insiste sur le fait qu'il faille se sentir « assez sérieuse pour remplir sa tâche et les devoirs [qu']impose le mariage. »⁹⁹ Elle réprimande les filles assez âgées pour avoir ce jugement, généralement celles de plus de 25 ans¹⁰⁰. En 1934, elle refuse même de donner un conseil à une jeune fille ayant l'« âge de

⁹³ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 120.

⁹⁴ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 octobre 1911, p. 3.

⁹⁵ *Ibid.*, 9 mars 1912, p. 3.

⁹⁶ *Ibid.*, 5 mars 1927, p. 24.

⁹⁷ *Ibid.*, 27 février 1932, p. 30.

⁹⁸ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 120.

⁹⁹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 31 mai 1919, p. 7.

¹⁰⁰ *Ibid.*, 23 février 1924, p. 20. ; *Ibid.*, 15 janvier 1927, p. 25.

raison »¹⁰¹. Par contraste, des historiennes ont constaté que l'âge au mariage au début du XX^e siècle est plutôt étalé puis, pour la période entre 1926 et 1945, l'âge moyen est de 25 ans pour les femmes et 28 ans pour les hommes. Cette moyenne diminue après 1945. Selon Colette, les mariages sont tardifs dans les années 1930 et 1940 en raison de la crise économique¹⁰² et de la guerre. Les statistiques contredisent l'idée bien répandue parmi les lectrices qu'une jeune fille doit se marier le plus vite possible puisque l'âge fatidique de 25 ans les transforme en « vieille fille », idée que Colette ne partage pas du tout, étant célibataire elle-même. En contrepartie, elle insiste sur la préparation : « une jeune fille de 18 ans doit commencer à envisager l'avenir et se hâter, avant qu'elle n'ait perdu de son intérêt, de trouver preneur. »¹⁰³ Les fréquentations sont une chose sérieuse dès leurs débuts pour les jeunes filles peu importe leur âge.

La journaliste énumère à plusieurs reprises une liste de qualités que la jeune fille doit démontrer pour plaire aux jeunes hommes qui recherchent le mariage : aimable, naturelle, sage, bonne, gaie, un peu coquette, indépendante sans être indifférente, réservée, etc.¹⁰⁴ Toutes ces qualités restent plus ou moins les mêmes pendant toute la période. Il ne faut pas être trop romanesque ou sentimentale puisque ce n'est plus de mode, pour les hommes non plus d'ailleurs¹⁰⁵. Aux jeunes filles qui cherchent à plaire, elle répond :

L'indépendance est recommandable, mais ne doit pas se confondre avec la froideur ou le dédain. Essayez d'intéresser les jeunes gens que vous rencontrez en leur parlant d'eux-mêmes plus que de vous, en vous montrant enjouée, spirituelle, si vous le pouvez, toujours attentive à être ni trop empressée ni trop

¹⁰¹ *Ibid.*, 11 août 1934, p. 28. Il n'y a pas de chiffre sur cet âge, mais nous supposons qu'il doit se rapprocher de 25 ans.

¹⁰² *Ibid.*, 11 juin 1938, p. 26.

¹⁰³ *Ibid.*, 24 décembre 1938, p. 9.

¹⁰⁴ Par exemple : « douceur, délicatesse, sensibilité, coquetterie, souplesse, diplomatie, etc. », *Ibid.*, 26 mai 1923, p. 19 ; Ou encore : « celle qui est à la fois sage et enjouée, qui est franche, loyale, modeste, obligeante, patiente, réservée, douce, sans fadeur, sérieuse, sans pédanterie, puis jolie, instruite, bonne chrétienne, femme d'intérieur. », *Ibid.*, 21 mai 1927, p. 24.

¹⁰⁵ Colette, « Courrier féminin », *La Presse*, 21 novembre 1903, p. 14. ; Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 octobre 1920, p. 9. ; Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 25 juillet 1903, p. 13.

distante. Puis soignez bien votre apparence extérieure ; c'est par l'esprit et par le cœur qu'on peut retenir un admirateur, mais c'est par la beauté qu'on l'attire. Soyez aussi soigneuse pour mettre en valeur tous les détails de votre visage, ayez du gout, en un mot. Le secret de plaire réside dans l'observation de tous ces petits détails¹⁰⁶.

Nous retrouvons dans cette citation des idéaux vus plus haut : l'apparence extérieure complète la personnalité et séduit. Puis, il faut être assez sérieuse, ce que les jeunes gens recherchent et respectent¹⁰⁷. La conversation reste importante, comme le souligne la correspondance analysée par Dan Azoulay, puisque les hommes veulent une compagne, pas seulement une ménagère¹⁰⁸. Dans le *Courrier*, ce sont les jeunes filles qui s'inquiètent à la fois des qualités à avoir et à désirer. Après 1922, plusieurs correspondantes écrivent leurs hésitations entre deux prétendants. Les recommandations de Colette se basent sur la raison et l'offre d'avenir convenable¹⁰⁹. Les hommes décrits comme « sobre[s], travailleur[s], rangé[s], religieux »¹¹⁰ sont admirables alors que les dépensiers, les paresseux et les buveurs sont fortement découragés¹¹¹. Les correspondants étudiés par Azoulay listent les qualités suivantes : « sober, clean, honest, industrious, kind, good-natured, gentlemanly behaviour »¹¹². En 1929, Colette sermonne un correspondant, qui étale son opinion sur les jeunes filles, en décrivant l'homme idéal :

une femme normale préfère à un mari philosophique ou littéraire, un garçon compréhensif, gai, attentif, serviable et qui aura le bon goût de la considérer comme son égale, avec, cependant, dans son attitude, quelque chose à la fois de déférent et de protecteur. Voilà le genre d'homme qui plait aux femmes, partout dans les salons, au théâtre, à la campagne, etc.¹¹³

¹⁰⁶ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 14 mars 1931, p. 35.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 11 février 1928, p. 32.

¹⁰⁸ Dan Azoulay, *Only the Lonely: Finding Romance in the Personal Columns of Canada's Western Home Monthly, 1905-1924*, Calgary, Fifth House, 2000, p. 46.

¹⁰⁹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 31 octobre 1936, p. 26.

¹¹⁰ *Ibid.*, 10 septembre 1927, p. 24.

¹¹¹ Parfois très directement comme cette réponse : « Avez-vous pu penser sérieusement que j'allais vous conseiller d'épouser cet homme ? Ce serait vous jeter volontairement dans le feu de l'enfer! » ; *Ibid.*, 11 juillet 1931, p. 36.

¹¹² Dan Azoulay, *op. cit.*, p. 23.

¹¹³ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 novembre 1929, p. 36.

L'idéal masculin change peu au cours de la période et si la courriériste établit des standards assez élevés autant pour les hommes que pour les femmes, elle conseille parfois, surtout aux jeunes filles ayant dépassé la mi-vingtaine, de se satisfaire d'un homme bon ayant des défauts mineurs¹¹⁴. Ceux-ci n'incluent pas l'usage de la boisson, la pauvreté, la jalousie et l'infidélité, défauts dont se plaignent abondamment les correspondantes mariées. Leurs lettres servent d'exemples pour prévenir les mariages malheureux. Colette admet facilement que personne n'est parfait tout en pressant ses correspondantes à se perfectionner, soit au niveau de la personnalité, des soins de beauté ou des qualités associées à la « reine du foyer ». Les jeunes hommes en fréquentation sont plutôt poussés à améliorer leur situation financière – en plus d'être sobre – afin d'attirer de bonnes prétendantes. Ils doivent performer leur rôle de genre le mieux possible.

Les fréquentations sont organisées selon une dynamique genrée qui se résume ainsi : « Si l'homme a le privilège de choisir, la femme a celui de refuser. Le dernier mot lui appartient donc. »¹¹⁵ Comme nous l'avons vu plus haut, les jeunes filles ne doivent pas se faire remarquer en société. Cette réserve féminine consiste à attendre que les jeunes hommes se fassent présenter, écrivent, demandent à être invités et parlent de leurs intentions, le contraire étant impossible : « une jeune fille qui désire connaître un jeune homme et ne peut se le faire présenter, dans l'état actuel des convenances sociales, n'a que la ressource d'attendre que le jeune homme éprouve à son tour le désir de la rencontrer »¹¹⁶. Inverser les rôles serait dangereux pour la réputation de la jeune fille qui pourrait se faire mal juger ou subir l'humiliation d'un refus. Colette souligne : « La femme doit être recherchée, elle doit n'accorder ses faveurs qu'à ceux qui les méritent et non les offrir comme une marchandise dépréciée. »¹¹⁷ La passivité est perçue comme un avantage même si au final elle admet que « chacune est juge pour

¹¹⁴ *Ibid.*, 22 mars 1941, p. 33. ; *Ibid.*, 10 mai 1941, p. 38.

¹¹⁵ *Ibid.*, 7 juillet 1951, p. 24.

¹¹⁶ *Ibid.*, 7 février 1920, p. 7.

¹¹⁷ *Ibid.*, 21 avril 1934, p. 24.

soi »¹¹⁸. Le droit de choisir reste la règle d'or. Aux jeunes hommes, par contre, elle n'hésite pas à conseiller de prendre des initiatives pour se faire présenter, ceci étant « absolument dans leur rôle »¹¹⁹ ou même, une fois la présentation faite, à se présenter à la porte de la jeune fille pour s'y faire inviter. Si, en 1907, la rue n'est pas un lieu pour rencontrer des jeunes filles¹²⁰, en 1926, il est admis d'écrire une petite note pour demander la permission de se faire connaître¹²¹. Cependant, les jeunes filles sont mises en garde d'accepter ce genre d'invitation :

Comment voulez-vous qu'un homme ait la même estime, la même considération pour une jeune fille qu'il accoste dans la rue que pour une dont il connaît le caractère, la famille et le genre de vie. Quand il ne s'agit que de s'amuser, oui, mais pour le mariage, c'est une autre affaire et je reçois assez de lettres de jeunes gens ici, qui me confient leur dessein de n'épouser qu'une personne absolument sage et vertueuse pour le savoir. Il y a une Providence qui veille sur nous et nous avons notre libre arbitre qui nous sert à orienter notre vie dans la voie du bien ou du mal¹²².

Il s'agit d'un double-standard où les jeunes hommes peuvent choisir entre s'amuser et fréquenter alors que les jeunes filles ne peuvent qu'être sérieuses. C'est également une question de classe sociale, le jeune homme de la rue peut être « indigne »¹²³ et ternir la jeune fille par association. Selon Colette, il vaut mieux rencontrer au sein de son entourage. Il ne faut pas hésiter à avoir le plus d'informations possibles sur un éventuel prétendant en, par exemple, demandant à ses proches¹²⁴, en posant des questions à l'intéressé¹²⁵, en affrontant les rumeurs¹²⁶ et en écrivant au curé pour avoir des renseignements : « c'est un devoir de charité chrétienne que d'empêcher une jeune fille

¹¹⁸ *Ibid.*, 27 janvier 1912, p. 3.

¹¹⁹ *Ibid.*, 30 octobre 1920, p. 9.

¹²⁰ *Ibid.*, 16 mars 1907, p. 24.

¹²¹ *Ibid.*, 30 octobre 1926, p. 41.

¹²² *Ibid.*, 11 février 1928, p. 32. ; C'est encore le cas en 1956 : *Ibid.*, 28 avril 1956, p. 34.

¹²³ *Ibid.*, 31 mai 1919, p. 7. ; *Ibid.*, 27 septembre 1919, p. 7. ; *Ibid.*, 22 avril 1922, p. 18. ; *Ibid.*, 30 août 1924, p. 20.

¹²⁴ Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 9 mai 1903, p. 16.

¹²⁵ Colette, « Le Courier de Colette », *La Presse*, 10 septembre 1927, p. 24.

¹²⁶ *Ibid.*, 24 octobre 1908, p. 20.

de s'attacher à un jeune homme qui ne serait pas digne d'elle »¹²⁷. En plus de l'âge, les couples doivent être assortis au niveau de leur réputation et de leurs revenus : une jeune fille habituée au luxe n'aimera pas se retrouver dans un foyer modeste¹²⁸.

Après la rencontre, les fréquentations ont lieu au salon, chez les parents de la jeune fille¹²⁹. La surveillance est normale, acceptée et fortement suggérée. En 1943, Colette s'insurge même devant l'expression « sortir avec » qui est « tout à fait défectueuse, lorsqu'elle ne prêle pas à équivoque. »¹³⁰ Cette réponse montre le conservatisme de Colette et sa croyance dans la surveillance des jeunes pour prévenir les « malheurs ». L'expression qui revient le plus souvent, autant dans les réponses que dans les lettres des correspondantes, est de « ne pas perdre son avenir ». Celui-ci se rapporte au choix du mari, déterminant dans les chances de bonheur, mais aussi à la préservation de sa vertu et aux pertes de temps occasionnées par un échec amoureux. Pour le père Desmarais – qui succède à Colette avec sa « clinique du cœur » – « la sélection d'un fiancé est une affaire cérébrale »¹³¹. La journaliste n'hésite pas à conseiller aux jeunes filles d'imposer leurs conditions matérielles et psychologiques (la sobriété, un emploi, des économies, etc.) avant d'accepter un mariage d'amour ou encore d'attendre un meilleur parti, surtout si elles vivent bien et sont encore dans la vingtaine. Colette ne conseille le mariage que s'il est réfléchi et avantageux, selon les circonstances connues par la correspondante. Elle répète souvent qu'il vaut mieux ne pas se marier que mal se marier¹³². Le droit de choisir est celui de prendre la mauvaise décision ou celui de se retirer, tant que le mariage n'est pas prononcé. Les fréquentations trop longues et assidues sont à proscrire, opinion largement partagée

¹²⁷ *Ibid.*, 3 novembre 1923, p. 17-23.

¹²⁸ *Ibid.*, 28 avril 1928, p. 27.

¹²⁹ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 141.

¹³⁰ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 16 janvier 1943, p. 28.

¹³¹ Marie-Pier Luneau, « L'amour au temps de la Révolution tranquille. Le père Marcel-Marie Desmarais, médecin du cœur », *Études d'histoire religieuse*, vol. 75, 2009, p. 84.

¹³² Colette Lesage, « La jeune fille et ses problèmes », *op. cit.*, p. 82-88.

dans la société selon d'autres historiennes¹³³. La première année permet de déterminer les intentions des partenaires, puis la deuxième de rendre la fréquentation plus sérieuse afin d'envisager le mariage. À la troisième année, si aucun projet nuptial n'est élaboré, Colette conseille de diminuer les visites ou de rendre la liberté à l'indécis¹³⁴.

Tout au long de la période, la jeune fille est responsable de son avenir : « Les chances de bonheur dans le mariage sont plus celles que l'on apporte soi-même que celles que l'on attend de l'autre. Si l'on fait un bon choix et si l'on n'est pas trop exigeante, on peut toujours compter sur sa part de bonheur. »¹³⁵ En ce sens, l'échec de l'accès au bonheur est souvent la responsabilité de la femme. Les conseils deviennent plus directs, plus détaillés avec les décennies, mais le message reste le même. De la passivité première dans les fréquentations, la jeune fille se doit d'être intelligente et responsable face à son avenir, réalité qui se poursuit au sein du mariage.

3.3.2 Le couple marié

Avant 1915, pratiquement aucune femme mariée n'écrit à Colette pour parler de problèmes à l'intérieur du couple. Ensuite, en raison de la forme question-réponse rapide du courrier, quelques questions sont posées, par des personnes mariées, sur les droits en cas de séparation de biens ou de corps, sur la communauté de biens et sur les contrats de mariage. La courriériste ne formule pas de recommandations ou de conseils personnels avant les années 1920. Elle réfère aux lois et à d'autres experts, les avocats par exemple¹³⁶.

Les personnes mariées qui écrivent à Colette évoluent au sein d'un couple dysfonctionnel, d'un ménage malheureux. La journaliste tente de les consoler et de

¹³³ Denise Lemieux et Lucie Mercier, *op. cit.*, p. 127.

¹³⁴ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 31 janvier 1931, p. 37 ; *Ibid.*, 26 août 1944, p. 26.

¹³⁵ *Ibid.*, 19 janvier 1935, p. 27.

¹³⁶ Nous y reviendrons plus loin.

trouver des solutions à leurs problèmes en visant la préservation des foyers selon les normes chrétiennes. L'idéal du couple marié catholique repose sur des rôles partagés et complémentaires :

Dans un ménage uni, où l'on comprend parfaitement l'entente conjugale, chacun des deux conjoints est solidaire de l'autre et toutes les responsabilités, comme tous les devoirs sont partagés. La mère, en s'occupant de la maison et de ses enfants ne perd pas de vue les soucis que peut avoir son mari dans ses affaires et chercher à les atténuer dans la mesure de ses forces. Le mari, de son côté, au milieu des tracas de la vie à gagner, se soutient dans la pensée du bien-être à apporter aux siens et apporte autant qu'il le peut son aide à sa femme dans l'éducation des enfants¹³⁷.

En tant que mère et épouse, la femme mariée doit dévouement, soins et attention à sa famille. La patience et la résignation sont des qualités essentielles à l'entente dans le ménage. Le mari est obligé de faire vivre femme et enfants. L'équilibre est menacé par le travail de l'épouse en dehors du foyer. Le salaire du mari doit convenir à toute la famille, une part de celui-ci revient de droit à la femme pour les travaux ménagers et les soins aux enfants. Ces derniers sont la priorité absolue. Cet idéal perdure tout au long de la période.

Comme nous l'avons mentionné pour le thème « Maison », les budgets familiaux sont matière à de nombreux questionnements, surtout dans les contextes de la grande crise économique des années 1930 et de la Deuxième Guerre mondiale. La gestion de l'argent demeure un sujet de discorde entre époux. Comme pour les travaux ménagers, c'est la méthode qui solutionne les différends : il faut faire un budget des dépenses qui correspondent à chacun, selon le salaire, et que le mari donne une allocation à sa femme pour qu'elle n'ait pas à demander à chaque fois qu'elle doit faire les courses¹³⁸. Colette s'oppose aux préjugés que les femmes sont dépensières par nature et insiste sur les bienfaits de parler de la situation financière du foyer ensemble,

¹³⁷ Colette, « Le Courier de Colette », *La Presse*, 14 mars 1931, p. 35.

¹³⁸ *Ibid.*, 14 mars 1931, p. 35. ; *Ibid.*, 20 avril 1940, p. 34.

dans la richesse comme dans la pauvreté¹³⁹. Dans ces cas-là, la responsabilité du problème est partagée et chacun doit s'impliquer dans la bonne entente du couple.

C'est sur la femme que repose la nécessité de faire les sacrifices nécessaires afin de garder le foyer uni et le mari à la maison. L'effritement des sentiments ou les sorties trop fréquentes du mari sont d'autres sources de mésententes mineures. Colette conseille de revenir aux qualités de la jeune fille qui a attiré le mari au départ : « Essayez donc plutôt de le ramener à vous à force de tendresse, de patience, de dévouement, etc. Soyez aimable et un peu coquette ; quand c'est pour garder son mari, un peu de coquetterie est permise »¹⁴⁰. C'est à la femme qu'incombe la séduction constante dans le couple et le détachement du mari est causé par un oubli de ces principes. Une bonne discussion demeure la solution miracle de la courriériste, si les deux y mettent les efforts ensuite :

Le mari pourra comprendre qu'une femme n'est pas une bête de somme et qu'elle a besoin d'être traitée humainement qu'il lui faut parfois oublier les soucis du jour, se détendre, jouir des bonnes choses de la vie. La femme, de son côté, cherchera les moyens de retenir auprès d'elle son compagnon, et pour cela peut-être suffira-t-il de l'accueillir le soir avec une mine pimpante, un sourire aimable, de lui parler de ce qui l'intéresse, lui et non de ses tracas de ménage, comme font tant de pauvres femmes; puis d'inviter parfois des amis pour une partie de cartes par exemple, d'agir en un mot de façon à ce que l'homme trouve chez lui la distraction qu'il est souvent tenté de chercher ailleurs. La vie à deux montre d'elle-même ses épines, mais les roses, il faut à force de soins de persévérance, de bonne volonté, les faire fleurir. Et c'est une tâche qui incombe à la femme plus qu'au mari¹⁴¹.

Les conseils donnés aux jeunes filles comme aux femmes mariées montrent la performance de genre nécessaire à la séduction à toutes les étapes de la vie. Les caractéristiques associées à la féminité priment sur l'âge, l'étape de la vie et la classe sociale. Toutefois, Colette ne minimise pas l'ampleur des tâches attribuées aux femmes

¹³⁹ *Ibid.*, 16 janvier 1937, p. 4. ; *Ibid.*, 29 juin 1940, p. 24. ; *Ibid.*, 26 mai 1951, p. 38.

¹⁴⁰ *Ibid.*, 17 avril 1920, p. 11.

¹⁴¹ *Ibid.*, 25 avril 1936, p. 28.

dans le ménage, ni l'importance des sacrifices qu'elles doivent faire pour la bonne entente.

Les plus gros conflits découlent des grands défauts des maris selon les correspondantes : la jalousie, la paresse, l'alcoolisme, l'infidélité ou les caractères violents. Selon Colette, les reproches exaspèrent les maris et enveniment la situation. La résignation et le dévouement aux enfants restent les seules ressources des épouses mal assorties¹⁴². Les réponses à ces malheureuses mettent en relief l'importance du choix du mari pour les jeunes filles, leçon que Colette souligne pour ses jeunes lectrices. Elle laisse entendre que la faute revient à la femme de s'être mise dans cette relation¹⁴³. L'épouse se doit d'être un bon exemple pour son mari, encourageante, afin de le ramener dans le droit chemin : « votre place est à votre foyer et votre rôle est d'aider à réhabiliter le père de votre enfant. »¹⁴⁴ Si cela ne suffit pas, il faut aller chercher de l'influence ailleurs : demander au curé, à la famille. Si aucune stratégie ne fonctionne, il faudra se résigner, « supporte[r] chrétiennement [l']épreuve imméritée »¹⁴⁵, ce qui permet au moins d'être récompensée « plus tard » (au ciel). En 1949, elle conseille toutefois à une jeune femme mariée à un alcoolique de le diriger vers les cercles Lacordaire ou les « Anonymous Alcholics (sic) »¹⁴⁶ pour aider son mari et son mariage. Ces problèmes sont considérés sérieux, comparés à d'autres. Encore une fois, Colette hiérarchise les préoccupations de ses correspondantes et compare les cas entre eux. À *Une mère anxieuse* qui a un mari fumeur et dépensier, elle réplique : « Si ce sont là les seuls reproches que vous puissiez faire à votre mari, soyez heureuse; vous êtes parmi les privilégiés de ce monde. Regardez autour de vous, observez un peu

¹⁴² *Ibid.*, 5 mars 1927, p. 24. ; *Ibid.*, 25 août 1928, p. 27. ; *Ibid.*, 30 novembre 1929, p. 36. ; *Ibid.*, 6 juin 1936, p. 8. ; *Ibid.*, 15 mai 1937, p. 32. ; *Ibid.*, 10 juin 1944, p. 24. ; *Ibid.*, 15 juin 1946, p. 36. ; *Ibid.*, 27 septembre 1947, p. 32. ; *Ibid.*, 22 avril 1950, p. 56. ; *Ibid.*, 7 mai 1955, p. 34.

¹⁴³ *Ibid.*, 9 juin 1928, p. 27.

¹⁴⁴ *Ibid.*, 21 juin 1930, p. 31.

¹⁴⁵ *Ibid.*, 7 février 1942, p. 26.

¹⁴⁶ *Ibid.*, 10 septembre 1949, p. 40.

attentivement; vous aurez vite fait d'apprécier votre bonheur. »¹⁴⁷ Avec la quantité de plaintes douloureuses auxquelles elle est confrontée, Colette diminue l'importance des mésententes mineures tout en démontrant peu d'estime envers les maris.

L'époux a plus de droits que sa femme, au sein du couple comme dans la société¹⁴⁸. Son principal devoir est de faire vivre sa famille selon ses moyens¹⁴⁹. Cependant, l'harmonie du foyer ne repose pas sur ses épaules : « Les hommes sont souvent de grands enfants gâtés et ils n'aiment pas à voir devant eux un visage triste quand même ce sont eux qui ont causé la peine. Je sais que c'est bien injuste, mais que voulez-vous ? »¹⁵⁰ En 1937, Colette rapporte qu'elle s'est fait accuser de prendre le parti des hommes¹⁵¹ – et l'encouragement à la résignation dans certains cas majeurs peut le faire croire. Néanmoins, nous constatons que les réprimandes sont tout aussi dures envers les époux. Parmi les lettres reçues après 1930, elle traite d'égoïste le mari qui veut partir en voyage avec son frère plus riche en laissant sa femme et ses neuf enfants avec peu de moyens¹⁵² et un autre qui veut quitter sa femme souffrante¹⁵³. Le portrait des maris devient assez sombre donnant une idée des caractéristiques associées à la masculinité que Colette trouve négatifs. Ils sont « bien capricieux et bien ingrats »¹⁵⁴ et ils ne savent pas prendre les reproches¹⁵⁵ : « Il est sans doute faible de caractère et, en ce cas, la confiance et l'encouragement au bien donnent toujours de meilleurs résultats que les récriminations et les soupçons avoués. »¹⁵⁶ Dans une réponse de 1940, elle décrit trois catégories d'hommes qui, sans les grands défauts énoncés

¹⁴⁷ *Ibid.*, 9 juin 1928, p. 27. ; voir aussi *Ibid.*, 15 mai 1943, p. 38.

¹⁴⁸ Les femmes mariées souffrent d'incapacité civile et juridique jusqu'en 1964. ; Thierry Nootens, *Genre, patrimoine et droit civil: les femmes mariées de la bourgeoisie québécoise en procès, 1900-1930*, Montréal, Québec, McGill-Queen's University Press, 2018, coll. « Études d'histoire du Québec/Studies on the History of Quebec », n° 35, p. 8.

¹⁴⁹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 juillet 1921, p. 9.

¹⁵⁰ *Ibid.*, 10 juin 1922, p. 18.

¹⁵¹ Colette Lesage, « La jeune fille et ses problèmes », *op. cit.*, p. 82-88.

¹⁵² Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 avril 1930, p. 31.

¹⁵³ *Ibid.*, 7 janvier 1933, p. 24.

¹⁵⁴ *Ibid.*, 15 septembre 1923, p. 27.

¹⁵⁵ *Ibid.*, 21 mai 1927, p. 24.

¹⁵⁶ *Ibid.*, 9 mars 1929, p. 28.

précédemment, sont dans le tort : ceux qui voient la femme en tant que propriété personnelle comme une voiture ; ceux qui voient leur femme telle une éternelle mineure dénudée de qualités outre l'apparence ; ceux qui sont « butors », c'est-à-dire qui pensent que leur femme ne mérite aucun salaire pour le travail qu'elle fait¹⁵⁷. Colette déplore ainsi l'« esclavage familial »¹⁵⁸ que subissent certaines femmes en étant à la merci de leur mari. Éva Circé-Côté, journaliste écrivant sous pseudonyme masculin, avance la même idée en 1926 en demandant les mêmes droits pour les femmes mariées qu'obtiennent les travailleurs salariés¹⁵⁹. Selon Colette, il s'agit d'une insulte à toutes les femmes, incluant celle qui les a mis au monde. Nous le voyons dans ce passage : « Un homme qui, dans l'état actuel de notre civilisation, accepte sans rougir qu'une femme s'abaisse à ce point devant lui, ne peut être que le prototype de l'égoïste total »¹⁶⁰. Colette dénonce donc ce rapport de pouvoir dans le mariage qu'implique la vision de la féminité par les hommes mariés. L'inégalité au sein du couple débalance la complémentarité des tâches, idéal présenté par Colette qui repose sur le respect mutuel des différents rôles. Le père Desmarais rend compte d'une « recette du bonheur familial » : « une bonne dose de bon sens, plusieurs pincées de courtoisie, des tasses de prières et d'amour de Dieu, etc. »¹⁶¹ Dans sa « clinique du cœur » comme dans le « Courrier de Colette », les tragédies personnelles font partie du contenu de la correspondance : adultère, séparation et violence conjugale. Nous y revenons un peu plus loin.

¹⁵⁷ *Ibid.*, 20 avril 1940, p. 34.

¹⁵⁸ Voir note 40 de ce chapitre.

¹⁵⁹ Camille Robert, *Toutes les femmes sont d'abord ménagères : Histoire d'un combat féministe pour la reconnaissance du travail ménager*, Montréal, Somme Toute, 2017, p. 37.

¹⁶⁰ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 12 juillet 1947, p. 24. ; voir aussi *Ibid.*, 7 juillet 1951, p. 24.

¹⁶¹ Marie-Pier Luneau, *loc. cit.*, p. 85.

3.3.3 La célibataire

Un troisième type de femmes est décrit au sein de la page de Colette : la célibataire. Celle-ci est d'autant plus intéressante que la journaliste elle-même, ainsi que ses trois sœurs, ne se sont jamais mariées. D'après Line Gosselin, presque la moitié des 150 journalistes qu'elle a répertoriées entre 1880 et 1930 sont restées célibataires¹⁶². Le célibat religieux est chose courante à l'époque et l'aspirante-religieuse est présente dans le courrier, cherchant des informations sur les différentes communautés : lieu, règlements, habits, tâches, dévotion, cloître ou non, etc. Ce choix n'est jamais mis en cause s'il provient de l'appel de Dieu¹⁶³. Outre cela, entre le mariage et la religion, le célibat laïque devient une troisième option légitime et enviable, selon les conseils de la courriériste. Si peu de lettres en font mention dans le courrier avant les années 1930, Colette appuie le célibat féminin s'il est indépendant et utile. En 1928, elle écrit : « La vie du célibat peut être aussi méritoire que la vie du mariage, et même plus parfois, si on sait la rendre utile aux autres. Tout le prix de la vie est dans le bien que l'on fait autour de soi et dans l'accomplissement strict du devoir. »¹⁶⁴ Sa position confronte le stéréotype de la vieille fille aigrie, au service de ses parents, afin de redéfinir le célibat féminin laïque en termes acceptables pour les normes de genre tout en proposant un modèle différent de l'épouse-mère. Dans son étude sur le célibat en Angleterre entre 1914 et 1960, Katherine Holden souligne la relation dichotomique entre le célibat et le mariage dans les discours dominants. Être mariée est perçue comme positif et dominant alors que le célibat est négatif et inférieur, d'où les défauts associés à la « spinster » et à la « old maid »¹⁶⁵. Les hommes « vieux

¹⁶² Line Gosselin, *Les journalistes québécoises, 1880-1930*, Montréal, Québec, Regroupement des chercheurs et chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, 1995, p. 42-43.

¹⁶³ Pour un homme ou une femme : Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 11 mai 1935, p. 25. ; *Ibid.*, 25 avril 1936, p. 28. ; *Ibid.*, 27 novembre 1937, p. 28. ; *Ibid.*, 7 octobre 1944, p. 24.

¹⁶⁴ *Ibid.*, 11 février 1928, p. 32.

¹⁶⁵ Katherine Holden, *The Shadow of Marriage: Singleness in England, 1914-60*, Manchester, Manchester University Press, 2010, p. 7.

garçons » ou « bachelor » ne souffrent pas de la même réputation puisque le célibat peut être un choix, ce qui n'est pas considéré comme une option pour les femmes¹⁶⁶.

Colette s'oppose à cette vision réduisant le célibat laïc à une condition subie. Son mot d'ordre reste le même tout au long de sa carrière : il vaut mieux ne pas se marier que mal se marier. À partir des années 1930, elle offre assez clairement une voie respectable aux femmes qui ne sentent ni l'attrait du mariage, ni l'appel de Dieu, c'est-à-dire de choisir le célibat. Pour elle, la guerre de 1914 et la crise ont permis une nouvelle perception des rôles féminins¹⁶⁷ : « la femme n'est plus l'être faible et dépendant qu'elle était; elle prend sa part de la tâche commune et elle ne manque pas d'occasions, hors du mariage, pour dépenser les dons de son cœur et les ressources de son intelligence. »¹⁶⁸ Colette reprend la norme associée à la féminité qu'est le dévouement et l'appose à la célibataire. L'indépendance matérielle et sociale est un idéal atteignable et bien vu : « Il y a une fierté très noble à faire seule sa vie sans l'aide de personne »¹⁶⁹. Alors que Colette a dépassé l'âge « canonique »¹⁷⁰, elle conseille aux femmes de plus de 40 ans d'« organiser [leur] vie pour la solitude et [d']accepter gaiement un sort qu'on peut encore juger pas trop mauvais en comparaison de tant d'autres »¹⁷¹ Ici, le mariage est une « corde au cou des célibataires »¹⁷², une « chaîne à porter toute sa vie »¹⁷³ et « il n'y a que dans le mariage qu'on doive subir son sort sans

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 10.

¹⁶⁷ Cette perception est basée sur le travail des femmes célibataires pendant la guerre, malgré une perte notable des gains obtenus au retour des hommes: « Marriage as an institution was strongly reinforced, and spinsters were often viewed as either imaginary widows bereaved by the war or a disruptive force without husbands to control them. But although the labour-market gains made by women during the war were not sustained, some single women writing to the popular press disputed the view that they were surplus because they had no husbands, pointing out that "we have a glorious freedom of our own" and that marriage is not the only thing in life open to women » ; *Ibid.*, p. 29.

¹⁶⁸ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 3 février 1934, p. 28.

¹⁶⁹ *Ibid.*, 15 juillet 1933, p. 26.

¹⁷⁰ *Ibid.*, 30 mars 1935, p. 28.

¹⁷¹ *Ibid.*, 3 février 1934, p. 28. ; elle parle des femmes mariées malheureuses si présentes dans son courrier.

¹⁷² *Ibid.*, 3 février 1934, p. 28.

¹⁷³ *Ibid.*, 5 avril 1952, p. 54.

pouvoir revenir en arrière »¹⁷⁴. Cette vision du mariage est présente dans les lettres publiées dans l'ouvrage de Dan Azoulay, où de jeunes filles vantent leur « singleblessedness »¹⁷⁵. Si le célibat féminin laïque reste un « cas exceptionnel »¹⁷⁶ en comparaison avec le nombre de femmes mariées, les célibataires ont de plus en plus de possibilités de se placer dans l'espace public :

il reste qu'entre la vie religieuse et le mariage, il y a place pour le célibat dans le monde. De nos jours, fort heureusement, une femme non mariée peut fort bien se débrouiller seule et, plus que cela, rendre à la société des services de grande valeur. Le temps n'est plus où la femme célibataire était traitée comme une mineure et demeurait en tutelle toute sa vie. Il y a des femmes partout : dans les rouages des administrations civiles ou militaires, dans les carrières libérales, dans l'industrie, les affaires, dans l'enseignement, dans les hôpitaux comme infirmières et parfois comme médecins, etc. Les métiers essentiellement féminins se sont développés aussi au rythme de notre temps et offrent des possibilités inconnues à nos mères¹⁷⁷.

Elle y voit une différence de générations – même si, en 1952, elle fait partie de cette génération des mères (ou même grand-mères) dont elle parle. Elle se positionne clairement pour le célibat « utile et fécond »¹⁷⁸, « profitable à la société et intéressant »¹⁷⁹. L'utilisation du terme « fécond »¹⁸⁰ est significative dans sa description d'un célibat utile puisqu'ainsi la célibataire rejoint la mère dans un travail de reproduction. En Angleterre, Holden observe un discours similaire influençant les femmes à satisfaire ou à sublimer leurs désirs maternels en se mettant au service de la cause des familles¹⁸¹. Colette s'attaque en outre au stéréotype de la vieille fille. Dès 1913, elle refuse qu'une jeune de 26 ans se l'attribue et, plutôt que l'âge, elle mentionne

¹⁷⁴ *Ibid.*, 30 mars 1935, p. 28.

¹⁷⁵ Dan Azoulay, *op. cit.*, p. 132.

¹⁷⁶ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 18 mars 1939, p. 28. Selon Holden, le célibat n'est pas si exceptionnel en Angleterre : un tiers de la population n'a jamais été mariée entre 1891 et 1930. Cette proportion baisse à un quart pour les années 1931 à 1960, puis à un cinquième en 1961. Katherine Holden, *op. cit.*, p. 26-27.

¹⁷⁷ *Ibid.*, 5 avril 1952, p. 54.

¹⁷⁸ Colette Lesage, « La jeune fille et ses problèmes », *op. cit.*, p. 82-88.

¹⁷⁹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 10 septembre 1949, p. 40.

¹⁸⁰ *Ibid.*, 5 avril 1952, p. 54.

¹⁸¹ Katherine Holden, *op. cit.*, p. 16.

le caractère aigri qui fait la vieille fille¹⁸². En 1934, elle précise pourtant que, passé la 25^e année, il faudrait que les jeunes femmes atténuent leurs illusions et tentent de trouver leur bonheur dans une œuvre. En 1944, elle réitère que la vieille fille ne devrait pas se sentir inférieure aux autres femmes, mariées, mais plutôt fière et satisfaite d'être indépendante, autant au niveau économique qu'au niveau de ses choix de vie puisqu'il faut, selon Colette, s'estimer assez pour refuser un mariage qui ne nous convient pas¹⁸³. En 1951, Colette est d'avis que les seules personnes qui dénigrent encore les vieilles demoiselles, sont ignorantes, sottes, ou jalouses puisqu'elles se sont mal mariées¹⁸⁴. Il ne faut pas oublier que Colette défend sa propre position dans la société à travers ces lettres, ce que ses sœurs et elle ont sûrement dû faire maintes fois.

3.4 Une certaine transgression : les fautes, les séparations et la violence conjugale

Les stéréotypes féminins et masculins que nous avons explorés plus haut permettent à Colette d'enligner la plupart de ses conseils dans un discours de genre qui correspond à des modèles féminins spécifiques : la jeune fille en fréquentation sérieuse et réservée, la mère-épouse résignée et dévouée à ses enfants et la célibataire utile. Ceux-ci s'attachent aux normes dominantes prônées par la religion catholique. Le *Courrier* reçoit cependant de nombreuses lettres de situations tragiques qui ne peuvent être résolues de la même manière. La nature des confidences est elle-même en confrontation avec les prescriptions de genre. Les conseils de Colette s'adaptent aux situations spécifiques et autorisent parfois la transgression. Ultimement, ces correspondances sont l'occasion de confirmer les comportements adéquats de la jeune fille et de la femme mariée. Les réponses aux jeunes hommes et aux époux laissent place aux double-standards associés à certains contextes. Nous donnerons ici quelques exemples

¹⁸² *Ibid.*, 15 février 1913, p. 9.

¹⁸³ *Ibid.*, 26 août 1944, p. 26.

¹⁸⁴ *Ibid.*, 26 mai 1951, p. 38.

pour les « fautes » prémaritales, les séparations légales, les adultères et la violence conjugale.

Au sein du courrier, à partir de 1924¹⁸⁵, Colette répond à des jeunes filles qui ont commis des fautes, c'est-à-dire qui ont été séduites ou qui ont eu des relations prémaritales, consentantes ou non¹⁸⁶. Les lettres de ces jeunes filles ne sont pas publiées, mais les réponses laissent deviner ce qui s'est produit. Elles sont toujours implicites, mais visent tout de même à mettre en garde d'autres jeunes filles des « tentations » et des risques de certaines situations qui passent sous silence. Cette réponse à *Norma 16 ans* le montre : « J'ai peur ma chère petite que vous ne vous prépariez un avenir de déboires et de tristesses. Je vous en prie, réfléchissez, soyez sérieuse, prenez conseil de vos parents ou de quelque personne sérieuse et vous connaissant bien. »¹⁸⁷ L'entourage est la principale barrière prévenant les tentations puisque les conséquences sont à la fois morales et matérielles : la jeune fille peut perdre son avenir¹⁸⁸. Comme nous l'avons vu plus haut, celui-ci passe par un bon mariage permis par une réputation irréprochable.

Selon les normes catholiques, seul le fiancé a droit à la faveur d'un baiser, ceux qui sont « innocents », pas ceux « dangereux » ni ceux « coupables »¹⁸⁹. Celles qui

¹⁸⁵ Est-ce qu'elle enlevait ces lettres avant ? Le Courrier publie plus de confidences à partir de 1922, et encore plus après 1930.

¹⁸⁶ Dans le code civil de 1866, « la loi permet toujours aux jeunes filles d'intenter des poursuites au civil pour « séduction » contre le père de leur enfant pour recevoir des dédommagements si cet homme a obtenu leur consentement à des relations sexuelles contre une promesse de mariage; [...] les pères peuvent eux aussi poursuivre le séducteur de leur fille parce qu'il a porté atteinte à l'honneur familial. »; voir Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Québec, Boréal, 2012, p. 86.

¹⁸⁷ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 octobre 1926, p. 41. ou *Ibid.*, 9 juin 1928, p. 27. : « Je dois vous mettre en garde, ma chère enfant, contre ces rencontres qui ne peuvent guère se prolonger en restant innocentes. Songez que le seul fait de ces relations peut compromettre votre réputation et vous faire perdre votre avenir. Peut-être feriez-vous bien de vous éloigner si vous avez quelqu'un de sûr pour veiller un peu sur vous. »

¹⁸⁸ *Ibid.*, 9 avril 1932, p. 30.

¹⁸⁹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 août 1938, p. 30.

dérogent à cette règle sont jugées légères.¹⁹⁰ En 1927, elle répond ironiquement à *Huguette* que « si [elle est] certaine aussi qu'il ne cessera pas de [l']aimer et que plus tard [elle] n'aur[ai] pas la mortification de [se] dire qu'[elle a] embrassé un homme qui se vante peut-être à sa nouvelle amie ou à ses camarades d'avoir reçu d'[elle] cette faveur »¹⁹¹, elle peut bien céder à son envie. La responsabilité de la vertu incombe à la jeune fille puisque les jeunes hommes ont le droit de tester la vertu de leur amie en proposant l'échange de baisers¹⁹². Par contre, un garçon qui cherche à embrasser son amie trop vite n'est pas sérieux, s'il avait « l'intention de [l']épouser, il aurait d'abord voulu [la] respecter »¹⁹³. La sexualité prémaritale est proscrite et taboue, elle est exprimée avec les termes « aventure » ou « séduction ». La différence entre les deux réside souvent dans l'âge de la jeune fille au moment des faits. Dans le premier cas, elle est majeure (21 ans), assez vieille ou consciente des dangers de telles actions et Colette ne peut rien pour elle, sauf l'inciter à se repentir et à retrouver le droit chemin. Dans le deuxième cas, la responsabilité de la faute incombe plus à l'homme qu'à la jeune fille qui, par ignorance ou manque de surveillance a été séduite, crime qui n'inclut pas nécessairement le consentement de la jeune fille. Colette se montre indulgente avec les plus jeunes, surtout si les parents n'ont pas encadré les fréquentations. Il est donc possible de faire des réclamations légales pour les dommages causés à la jeune fille. Toutefois, seul le mariage peut réparer le tort fait à sa réputation, ce que Colette encourage sans détour dans les cas de grossesses, en recommandant l'intervention du clergé¹⁹⁴. Les jeunes hommes, de leur côté, doivent prendre cette responsabilité, mais Colette, dans ses réponses aux jeunes filles, ne leur fait pas du tout confiance. Une fois

¹⁹⁰ Colette ouvre tout de même la porte à des coutumes différentes selon le milieu où l'on vit (classes sociales) ; Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 décembre 1924, p. 20.

¹⁹¹ *Ibid.*, 26 novembre 1927, p. 27.

¹⁹² *Ibid.*, 6 octobre 1928, p. 32.

¹⁹³ *Ibid.*, 21 juin 1930, p. 31.

¹⁹⁴ Sauf dans un cas : *Ibid.*, 15 août 1936, p. 10. : « Je vous engage à consulter votre confesseur puisqu'il est déjà au courant de votre vie. Pour moi, je serais à votre place, incapable de revoir un homme qui m'aurait ainsi traitée. Et, pour le bien de l'enfant, je ne sais s'il ne vaut pas mieux qu'il grandisse loin de ce père indigne. »

mariés, les conséquences s’effacent et la conscience peut aller en paix¹⁹⁵. Le double-standard dans les relations prémaritales est assez flagrant dans une lettre de 1928 : « Un jeune homme ne peut faire une vie aussi austère qu'une jeune fille et le fait que votre ami, avant de vous connaître, a été un peu volage ne peut en rien altérer l'amour et le respect qu'il éprouve pour vous »¹⁹⁶. Ainsi, la bonne conduite présente est gage de bonté et n’est pas un obstacle au mariage pour les jeunes hommes¹⁹⁷. Quelques jeunes filles hésitent à confier leur faute passée à leur fiancé, conseil que Colette refuse de donner, incitant à voir un confesseur avant de faire cet aveu dangereux. Elle écrit même en 1939 : « Pour moi, je le répète, je préférerais renoncer au mariage, payant ainsi la rançon de ma faute. »¹⁹⁸ À la fin de la période, le discours de Colette change un peu. À une jeune fille majeure enceinte, elle conseille de garder l’enfant et la rassure que « [sa] vie ne sera pas perdue, si [elle sait] rentrer dans le droit chemin et [s’y] maintenir. »¹⁹⁹ Elle déplore l’injustice du double-standard dans deux lettres des années 1950, sans toutefois s’y attaquer²⁰⁰. Serait-ce le nombre de lettres de ce genre qui rend Colette moins sévère ? Est-ce que les prescriptions de genre s’assouplissent ? Dans l’étude de Johanne Sénéchal sur *Le Refuge sentimental* de Janette Bertrand entre 1958 et 1968, le courrier contient des témoignages de baisers et de caresses de manière plus décomplexée. Selon Sénéchal, les garçons exigent « des preuves d’amour » et les jeunes filles cèdent moins par désir que par peur de perdre leur amoureux. Les lettres

¹⁹⁵ *Ibid.*, 10 mars 1945, p. 30.

¹⁹⁶ *Ibid.*, 25 août 1928, p. 27.

¹⁹⁷ *Ibid.*, 30 avril 1938, p. 24.

¹⁹⁸ *Ibid.*, 7 janvier 1939, p. 22.

¹⁹⁹ *Ibid.*, 11 décembre 1948, p. 38.

²⁰⁰ *Ibid.*, 16 décembre 1950, p. 38. ; « C'est une question à débattre intérieurement et, seule, vous avez à décider de l'attitude à prendre, mais je vous déconseille de livrer votre secret à quelqu'un qui, jusqu'à présent, ne vous est qu'un étranger. Vous voyez qu'on ne prêche pas en vain aux jeunes filles, la sagesse. Cette erreur se paie chèrement, je n'ai pas à départager ici si oui ou non c'est justice, mais songez à ce que serait le monde s'il en était autrement. » ; *Ibid.*, 27 février 1954, p. 32. : « Je vous plains de tout mon cœur, comme toutes celles qui sont dans votre cas pour s’être laissées abuser par un être qui ne cherchait que son plaisir. Hélas, il n’est que trop vrai que la femme a plus à souffrir de sa faute que celui qui l’a entraînée au mal; c’est sans doute injuste, mais ni vous ni moi ne pouvons empêcher qu’il en soit ainsi. C’est que la femme a beaucoup plus à perdre que l’homme dans une telle aventure. Plus on tombe de haut plus on se fait mal. C’est pourquoi, on ne saurait trop inculquer aux jeunes filles la prudence et la sagesse. »

sont publiées et, malgré l'absence de références directes à la sexualité, représentent un changement important à la censure exercée par Colette.

La séparation est discutée au sein du courrier dès 1915 sous l'aspect légal. Au Québec, les tribunaux peuvent accorder la séparation de corps²⁰¹ et la séparation de biens²⁰². Jusqu'en 1922 – avant que le « Courrier » publie des lettres plus longues – Colette répond aux questions légales sans conseiller ou imposer son opinion. Ses réponses sont très courtes comme celles du reste du courrier²⁰³. Il est intéressant toutefois de voir que les cas existent et qu'ils ne sont pas censurés²⁰⁴ par le journal alors que ce sont majoritairement des femmes qui veulent s'assurer de leurs moyens matériels au moment de la séparation. Colette insiste sur les preuves nécessaires pour obtenir une séparation²⁰⁵. Dans ces cas, les enfants restent la priorité absolue et les rôles genrés demeurent : l'homme doit continuer à être pourvoyeur en payant une pension et la femme à donner une bonne éducation et un bon exemple à ses enfants. En 1927, Colette conseille à une femme de se séparer de son mari voleur pour soustraire ses enfants à cette tare et les élever chrétiennement²⁰⁶. L'année suivante, elle oriente vers

²⁰¹ Le code civil de 1866 stipule que « les femmes ne peuvent demander la séparation de corps et de biens en cas d'adultère du mari sauf s'il entretient sa maîtresse au foyer conjugal. » Les enfants sont confiés au père en attendant le jugement de la cour. À partir de 1925, les femmes peuvent demander le divorce pour simple cause d'adultère selon la loi adoptée au niveau fédéral. Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes...*, *op. cit.* p. 126. ; En 1931, après la commission Dorion, « les femmes mariées en séparation de biens peuvent administrer seules leurs biens meubles, tandis que les femmes séparées de corps recouvrent leur capacité juridique, au même titre que les veuves. » *Ibid.*, p. 149. ; « Des violences ou un refus de pourvoir, de la part du mari, pouvaient conduire au dépôt d'une plainte au criminel ou à un procès en séparation de corps devant la Cour supérieure. » Thierry Nootens, *op.cit.*, p. 93.

²⁰² « La séparation de biens, stipulée par contrat de mariage mettait à l'abri, au profit de l'épouse, divers biens propres et les actifs éventuellement transférés à son bénéfice par des ascendants ou son époux à l'occasion de l'union. » Thierry Nootens, *op.cit.*, p. 20. La plupart des ménages sont plutôt mariés sous le régime de la communauté de biens, sans contrat de mariage, sauf dans la bourgeoisie.

²⁰³ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 31 mai 1919, p. 7. ; *Ibid.*, 8 novembre 1919, p. 9. ; *Ibid.*, 5 mars 1921, p. 7. ; *Ibid.*, 10 septembre 1921, p. 9. ; *Ibid.*, 11 février 1922, p. 20. ; *Ibid.*, 19 août 1922, p. 17.

²⁰⁴ La censure de la presse par le clergé était pratiquée à l'époque (Mgr Bruchési). Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1995, p. 66.

²⁰⁵ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 octobre 1926, p. 41. ; *Ibid.*, 11 décembre 1926, p. 25.

²⁰⁶ *Ibid.*, 26 novembre 1927, p. 27

les tribunaux une femme rejetée par son mari afin de l'obliger à la faire vivre²⁰⁷. Elle met pourtant en garde les taches à la réputation que peut faire une séparation prématurée : « La vie d'une jeune femme séparée de son mari et qui veut conserver sa réputation n'est pas gaie. A moins d'être reprise par ses parents et de vivre comme une religieuse dans le monde, pour ainsi dire, elle ne peut guère empêcher les gens de jaser sur son compte. Réfléchissez. »²⁰⁸ Les femmes séparées n'ont pas les meilleures conditions de vie économique et morale. Selon Thierry Nootens, même si une femme séparée a des recours juridiques (coûteux) contre son mari, elle n'obtient aucune pension pendant les procédures, qu'elle doit tout de même gagner. L'aspect moral de la rupture n'est pas à négliger puisque le maintien de la famille est une responsabilité féminine selon les normes sociales et une séparation est perçue comme une anomalie et comme une attaque à l'ordre social²⁰⁹.

Dans les cas d'infidélité ou d'adultère, Colette renforce le double-standard qu'il y a dans la société, que le mari peut faire quelques écarts alors que la femme doit être irréprochable. Selon elle, il faut d'abord ne pas avoir de soupçons sans preuves²¹⁰. Ensuite, encore une fois dans l'idée de préservation de la famille, la femme ne doit pas laisser paraître son désarroi devant les enfants qui pourraient perdre le respect qu'ils portent à leur père. Elle doit conserver sa propre image : « En ayant l'air d'ignorer l'infidélité de votre mari, vous sauvegardez votre dignité, jusqu'à un certain point, mais si vous croyez qu'en lui parlant et lui faisant honte de sa conduite indigne, vous le ferez rentrer en lui-même, vous ferez bien d'avoir une explication décisive avec lui. »²¹¹ Selon Colette, la cause de l'infidélité se retrouve dans un manque chez la femme : « Il n'y a pas de raison si vous êtes aimable, intelligente, bonne [...] pour que votre mari ne vous soit pas fidèle. La plupart de ceux qui oublient leurs serments le font parce que

²⁰⁷ *Ibid.*, 9 juin 1928, p. 27. Mais était-ce si facile ?

²⁰⁸ *Ibid.*, 5 avril 1930, p. 31.

²⁰⁹ Thierry Nootens, *op. cit.*, p. 124.

²¹⁰ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 31 janvier 1931, p. 37. ; *Ibid.*, 11 juillet 1931, p. 36.

²¹¹ *Ibid.*, 24 décembre 1938, p. 9.

ces qualités et ces vertus ont manqué à leur foyer. »²¹² Comme pour les maris distants, elle a une vision réductrice du rôle miraculeux de l'art ménager et de la perception masculine de celui-ci²¹³. Au contraire, la femme n'est pas excusée pour sa mauvaise conduite peu importe le comportement de son mari : « ce n'est que dans le devoir accompli généreusement que l'on trouve le bonheur; hors de là, il peut y avoir une satisfaction passagère, mais qui sera suivie de toute une vie de honte et de remords »²¹⁴. Colette est en ce sens plus sévère qu'elle ne l'est pour les jeunes filles qui ont été séduites puisqu'elles ont la connaissance de leur devoir et l'âge de raison. Il y a pourtant possibilité de rédemption, autant pour les hommes²¹⁵ que pour les femmes qui avouent leur faute et se dévouent à leur foyer ensuite.

Si la préservation du foyer forme la base des normes prescrites par Colette, certains cas qui lui sont présentés dépassent la limite de l'acceptable, limite assez floue tout de même, mais qui correspond souvent aux cas de violence physique²¹⁶. Le « Courrier de Colette » devient une ressource pour les femmes dans ces situations. En 1930, Colette incite sa correspondante à rechercher des recours légaux : « Vous avez été trop patiente. Je conseille aux femmes la patience pour endurer un mari grognon, infidèle même, mais se laisser battre, non. Vous avez bien fait de porter plainte et si votre mari vous menace de représailles, je vous engage à demander la séparation. Il ne faut pas vous exposer à un malheur. »²¹⁷ Elle conseille la séparation légale plutôt que de quitter un mari violent puisque celui-ci devra payer une pension et la femme pourra obtenir la

²¹² *Ibid.*, 11 octobre 1930, p. 33.

²¹³ *Ibid.*, 6 mai 1933, p. 28. : « si vous voulez conserver l'amour de votre mari et retenir celui-ci auprès de vous, il faut soigner votre cuisine et pratiquer l'art ménager qui consiste [...] à rendre son foyer attrayant [...] il n'est pas défendu d'être ou de paraître femme d'esprit, de pouvoir parler de tout, y compris de politique; mais la plupart du temps tout cela n'est considéré, par l'homme que comme accessoire. Ce qu'il veut à son foyer, c'est une femme qui en soit l'âme; ce qu'il souhaite y rencontrer, c'est le bien être, le confort, l'hygiène, la propriété, qui s'harmonisent dans une atmosphère de sérénité et de bon goût. La plupart des hommes sont gourmands et ne savent pas organiser seuls la satisfaction de leur gourmandise, en ce qui regarde la table »

²¹⁴ *Ibid.*, 30 août 1924, p. 20.

²¹⁵ *Ibid.*, 30 août 1930, p. 31.

²¹⁶ Le premier cas de notre échantillon date de 1925.

²¹⁷ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 avril 1930, p. 31.

garde des enfants²¹⁸. Outre les tribunaux, la courriériste nomme la *Société Catholique de Protection et Renseignements* (SCPR)²¹⁹ et la *Cour du Bien-être Social*²²⁰ comme ressources concrètes pour aider les femmes dans le besoin. Les cas de violences conjugales rendent compte de la vision sombre de la journaliste sur le mariage et les hommes en général : « Il est triste de constater que les hommes, par ailleurs si orgueilleux, ne soient pas animés de l'amour propre qui devrait au moins, à défaut d'amour tout court, s'ils en sont incapables, les inciter à traiter leurs femmes avec tous les égards auxquels elles ont droit. »²²¹ Les lettres concernant les séparations montrent d'une part les limites légales à la résignation prônée par Colette et d'autre part sa pauvre opinion sur la masculinité, qui semble se déprécier avec le temps, et avec le nombre de lettres qu'elle reçoit.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons divisé le « Courrier de Colette » selon les thématiques des lettres publiées. Dans la première partie, nous voyons que les « 4F » (food, fashion, family, furnishing) sont bien présents dans cette page féminine, mais ne constituent pas la majorité de la correspondance. La grande place des lettres portant sur la société, le travail, la littérature et la santé – et la variété des questions incluses dans ces catégories – montrent que le courrier dépasse largement ce qui est associé au

²¹⁸ *Ibid.*, 25 août 1928, p. 27. ; Dans les faits, les procédures sont coûteuses et ne sont pas garanties. Voir Thierry Nootens, *op. cit.*, p. 123-180.

²¹⁹ *Ibid.*, 10 septembre 1927, p. 24. ; La SCPR est créée en 1916 et s'occupe, entre autres, de placer des individus en institutions, de coopérer avec d'autres œuvres dans la cité, de résoudre des querelles familiales, de procurer une assistance judiciaire et de lutter contre l'ivrognerie. Amélie Bourbeau, *Techniciens de l'organisation sociale: la réorganisation de l'assistance catholique privée à Montréal (1930-1974)*, McGill-Queen's University Press, 2016, coll. « Études d'histoire du Québec/Studies on the History of Quebec », n° 29, p. 78.

²²⁰ *Ibid.*, 10 mars 1951, p. 32. Les cours du bien-être social de juridiction locale appliquent les lois concernant les jeunes (les mineurs), les indigents, les aliénés et les vieillards, entre 1950 et 1977. Voir Evelyn Kolish, *Guide des archives judiciaires*, Bibliothèques et archives nationales du Québec, p. 13.

²²¹ *Ibid.*, 26 mai 1945, p. 32.

« féminin » selon l'historiographie. L'étendue des sujets abordés démontrée dans notre chapitre peut servir de point de départ à d'autres recherches sur le riche contenu de ce courrier.

Notre analyse de la catégorie « Cœur » nous permet de dégager les archétypes associés à la masculinité et la féminité pour les jeunes en fréquentation, le couple marié et la célibataire. Les jeunes filles en fréquentation doivent préserver leur vertu et leur réputation alors que les jeunes hommes ont plus de latitude. Elles ont toutefois le droit de choisir. Ce choix est primordial pour leur avenir et nous voyons les conséquences des mauvais choix dans les problèmes des femmes mariées. Les réponses de Colette établissent des normes contraignantes pour les épouses, poussant à la résignation devant le malheur. Les hommes, selon Colette, ont beaucoup de défauts, mais ce n'est pas sur eux que repose la responsabilité du bonheur du couple. Le célibat féminin est la troisième voie enviable pour les femmes s'il est utile et fécond. La courriériste publie quelques réponses qui exposent une certaine transgression des normes catholiques de genre avec des cas de « fautes », de séparation et de violence conjugale. Si Colette est plus sévère envers les femmes mariées qu'envers les jeunes filles tombées, elle veut protéger les victimes de violence en proposant des ressources.

CHAPITRE IV

L'ESPACE PUBLIC DES LECTRICES

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mon admiration pour votre travail de tous les jours, travail qui peut vous paraître parfois ingrat par lui-même mais qui fait tant de bien à ceux qui vous lisent. Car parfois vous rendez la confiance à ceux qui ne l'ont plus, le courage à ceux qui défont et aussi guidez vers le bien l'inexpérience des débutants de la vie. Merci Colette pour ce que vous faites pour nous et soyez encore une fois assez bonne de me prêter votre expérience. [...] Un conseil comme vous savez si bien les donner m'obligerait beaucoup¹.

- Mireille

Dans le dernier chapitre, nous avons vu comment le « Courrier » dépasse les sujets considérés comme féminin, les « 4F » (food, family, fashion, furnishing), afin d'aborder une grande variété de thématiques. Ce sont les lectrices² qui créent cette variété en envoyant une très grande quantité de lettres à *La Presse*. Comment prennent-elles place dans cet espace public ? Comment le négocient-elles avec la journaliste ? Qu'est-ce qui est acceptable d'écrire à Colette et de publier dans le journal ? Nous avons constaté que plusieurs lettres participent à la création d'une communauté imaginée autour du Courrier : une correspondance s'établit entre les lectrices, un dialogue existe entre celles-ci et Colette, et leurs expériences personnelles – privées – sont mises en récit dans l'espace public. Celles-ci viennent parfois contredire Colette et ses prescriptions normatives et offrir une alternative, par le biais du témoignage, de la confiance, aux normes de genre promues par l'idéologie catholique. Est-ce qu'elles

¹ Mireille, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 9 juin 1928, p. 27.

² Nous avons choisi de féminiser parce qu'il y a plus de lectrices que de lecteurs, nous mentionnons les lecteurs quand nous parlons de ceux-ci spécifiquement.

arrivent à s'approprier cet espace ? À tout le moins, elles mettent dans le journal une partie de leur vie quotidienne, de leurs pensées privées qui n'ont aucun autre espace public dans lequel s'exprimer. Nous considérons les lettres publiées comme des témoignages au contenu véridique, reflétant une certaine réalité féminine. Joan Sangster utilise dans un article de 2011 des lettres soumises comme témoignages à la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme en 1970. Elle s'appuie sur leur contenu révélant de réels problèmes genrés tout en admettant la mise en récit faite par les correspondantes, « strategically emotional or confessional, employing a narrative device of experiential revelation »³. Cette mise en récit vient soit confirmer, soit s'opposer ou proposer une alternative aux prescriptions normatives. Comme l'explique Valerie Korinek⁴, il ne faut pas oublier l'agentivité des femmes dans l'acte de lecture : elles choisissent de consulter le *Courrier* et d'y écrire. Colette est une experte, comme nous l'avons vu plus tôt, mais elle est aussi une confidente intime : la grande sœur, la tante de tout le monde qui le veut bien. La journaliste édite toutefois les lettres reçues⁵ afin de les corriger ou les raccourcir et elle choisit celles qu'elle publie. Cette deuxième mise en récit éloigne la lettre du vécu réel des femmes, mais nous pouvons toutefois considérer le contenu comme étant révélateur d'une réalité vécue.

Dans notre échantillon, nous avons classé les lettres par leur type d'interaction avec Colette : « demande d'informations », « conseil », « dialogue » et « récit de vie »

³ Joan Sangster, « Invoking Experience as Evidence », *The Canadian Historical Review*, vol. 92, n° 1, 18 février 2011, p. 158-159.

⁴ Valerie J. Korinek, *Roughing It in the Suburbs: Reading Chatelaine Magazine in the Fifties and Sixties*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, p. 8-12.

⁵ Évelyne Sullerot écrit : « Nous regrettons seulement que leur authenticité ne puisse toujours être totalement garantie : en effet bien des journaux récrivent, pour la publication, les lettres auxquelles ils répondent par la voie du journal, soit parce qu'elles sont trop longues, soit parce que le style en est maladroit, soit parce que les détails donnés sont trop crus. D'autres ont pris l'habitude de grouper plusieurs lettres traitant à peu près du même problème et d'en faire une lettre unique qui les résume et qu'on appelle couramment dans les rédactions "la lettre-bidon". » Évelyne Sullerot, *La presse féminine*, 2e éd., Paris, A. Colin, coll. « Kiosque 22 », 1966, p. 162-63.

(Voir *Annexe B*)⁶. Les deux premières catégories ont été analysées dans le précédent chapitre en prenant en compte le thème de la lettre et le contenu de la réponse de Colette. Dans ce chapitre, nous nous concentrons sur les deux dernières catégories en considérant à la fois la lettre publiée et la réponse de Colette. Nous ajoutons aussi la catégorie « Correspondance » à ce chapitre⁷. Au total, 2360 lettres (voir *Annexe F*) ont été consultées pour ce chapitre. Cette sélection permet de restreindre le nombre de lettres soumises à l'analyse qualitative tout en offrant une variété de contenu thématique et chronologique. Pour commencer, nous établissons comment se constitue et se négocie cette communauté imaginée et virtuelle : autour de l'anonymat et de la correspondance. Ensuite, nous voyons le dialogue qui s'installe entre Colette et ses lectrices : celles qui reviennent souvent⁸, celles qui s'allient ou s'opposent à la vision de la journaliste, celles que Colette refuse, etc. Finalement, nous étudions la réalité des femmes telles qu'elles la mettent en récit dans leurs lettres : qu'est-ce qu'elles racontent, offrent comme renseignements sur elles-mêmes, confient ou écrivent de manière implicite ou explicite? En retour, qu'est-ce que Colette tait, édite ou censure ?

L'analyse des lettres des lectrices permet de voir comment elles négocient l'acceptabilité de leur propos dans cet espace public et les prescriptions normatives sur la féminité et la masculinité en construction. Dans les chapitres précédents, nous avons divisé chronologiquement notre échantillon selon la forme. La période de 1903 à 1909, bien qu'elle ne contienne pas de lettres publiées des lectrices, est particulièrement intéressante pour l'interaction entre Colette et ses correspondantes. La période suivante présente des questions très courtes, mais offre une importante correspondance entre lectrices ajoutant à l'information fournie par Colette. Les deux périodes suivantes, les trois dernières décennies du courrier, apportent des contributions à tous nos points

⁶ Cette dernière catégorie inclut presque toujours un « conseil », ceux-ci ont été inclus au précédent chapitre. Ici, nous nous concentrons plus sur les lettres que sur les réponses. Il y a aussi une catégorie « Autres ».

⁷ Cette catégorie fait partie de la colonne « type d'élément » de notre échantillon.

⁸ La période 1903 à 1909 est particulière sur ce point.

d'analyse puisque la communauté imaginée et virtuelle autour du Courrier est alors bien établie et active.

4.1 Le « Courrier de Colette » comme communauté imaginée et virtuelle

Benedict Anderson, dans son ouvrage sur le nationalisme, propose le concept de « communauté imaginée » où la nation est « communauté politique imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine »⁹. Selon Guillaume Pinson, Anderson qualifie la communauté imaginée comme « l'unification des espaces nationaux par regroupement d'individus aux liens médiatisés »¹⁰. Pinson voit dans ce contexte un outil d'analyse pour la presse – dans son cas les anecdotes et les rumeurs – qui « réunit les lecteurs par leur éloignement »¹¹. Dans son analyse du *Family Herald and Weekly Star* au tournant du siècle, Jennifer Marotta conçoit les nombreux courriers de cette publication comme formant une communauté virtuelle, un « home companion » guidant la classe moyenne vers un idéal d'individualisme libéral¹². Le référent culturel de la communauté des lectrices du *Chatelaine* dans les années 1950 et 1960 est, selon Korinek, la banlieue (suburbs), « a symbolic touchstone of modern Canada, complete with a gendered, racial, class, and region-specific ideology, to which editors, writers, and readers constantly referred. »¹³ En s'inspirant de ces études, nous prenons donc le « Courrier de Colette » comme une communauté imaginée et virtuelle, basée sur le genre et la lecture du journal. Ce sont les lectrices et correspondantes du Courrier qui constitue cette communauté. Le journal est aussi un espace public plus

⁹ Benedict Anderson, *L'imaginaire national réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, p. 19.

¹⁰ Guillaume Pinson, « Rumeurs et anecdotes : imaginer la mondanité dans la presse, vers 1900 », *Tangence*, n° 80, 2006, p. 99.

¹¹ *Ibid.*

¹² Jennifer Susan Marotta, *A Moral Messenger to the Canadian Middlemost: A Reading of The Family Herald and Weekly Star, 1874-1914*, thèse de doctorat (histoire), Queen's University, 2006, p. 1-2.

¹³ Valerie J. Korinek, *op. cit.*, p. 6.

large dans lequel les préoccupations privées des correspondantes sont publiées aux yeux de tous et toutes.

4.1.1 Les lectrices anonymes

Au début du XX^e siècle, les journalistes écrivent sous pseudonymes; il est donc logique que les correspondantes en utilisent aussi afin de se faire publier dans le journal. Pour Evelyne Sullerot, l’anonymat invite à la confiance et permet, par la signature imprimée « un sentiment de participer au journal, de sortir, grâce à lui, de la masse et de la solitude »¹⁴ tout en n’étant d’aucun danger pour la réputation. Selon Colette, c’est une « protection suffisante »¹⁵ puisqu’il n’y a aucun cas unique. Dans notre étude, les pseudonymes renseignent sur les lectrices et lecteurs ainsi que sur leur relation au « Courrier de Colette ». Nous avons catégorisé les pseudonymes des plus de 16 000 lettres et articles signés de notre échantillon. Si nous avons laissé environ 25% des pseudonymes dans la catégorie « Autres », le reste est classé en 12 catégories (voir Annexe G). Dans 4% des cas, le pseudonyme rend compte de l’adhésion au journal avec des termes comme « lectrice » et « abonnée ». D’autres lettres impliquent la relation de la correspondante au courrier avec des pseudonymes tels que *Pour la première fois* ou *Je n’ai jamais de réponse*. Un autre 4% utilise comme signature des formules de politesse dirigées vers Colette, contenant parfois son nom : *Aidez-moi ma bonne Colette*, *Merci d’avance*, *Merci – Je prierai pour vous en retour*, *Gizèle votre reconnaissante*, etc. Ces trois catégories, qui totalisent presque 10% des pseudonymes répertoriés, rendent compte de l’attachement au courrier et du désir des lectrices de faire partie de cette communauté imaginée que dirige Colette. Environ 25% des correspondantes utilisent un nom réel ou réaliste, souvent abrégé : un prénom, des initiales ou un mélange des deux. Les noms complets sont utilisés pour les demandes

¹⁴ Evelyne Sullerot, *op. cit.*, p. 161-162.

¹⁵ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 décembre 1930, p. 36. ; *Ibid.*, 15 mai 1937, p. 32.

de correspondances, lorsqu'une réponse d'une autre lectrice est attendue par la poste. Un peu plus de 7% des correspondantes donnent leur statut (femme, fiancée, fille, madame, mademoiselle, mariée, orpheline ou veuve et leurs variantes masculines) nous permettant à tout le moins d'identifier leur genre. Environ 10% mettent dans leur pseudonyme des caractéristiques physiques (couleur des yeux ou des cheveux), leur âge, leur ville d'attache, leur nationalité ou leur emploi. Une étude plus approfondie des pseudonymes de cette catégorie pourrait donner un portrait statistique intéressant des lectrices du *Courier*, bien que celui-ci resterait un reflet de l'image que les correspondantes veulent renvoyer d'elles-mêmes. Nous pouvons déjà y voir la variété des origines auxquelles s'identifient les correspondantes : canadienne bien sûr, mais aussi américaine, irlandaise, italienne, française, etc.¹⁶ L'étendue des villes citées, dans toute l'Amérique francophone, permet d'apprécier la portée du journal *La Presse*, même s'il est bien sûr impossible de confirmer la véracité de la provenance des lettres. Environ 20% des pseudonymes répertoriés rendent compte des sentiments de la correspondante. Comme Marie-Pier Luneau l'observe pour « La clinique du cœur » du père Desmarais¹⁷, le champ lexical de l'amour est d'abord très présent (9,29%) au point où certaines déclarent leur flamme (*Amoureuse d'un brun*) alors que leur question porte sur la mode. La recherche de connaissances est un autre champ lexical important (4,79%) avec des pseudonymes tels que *Anxieuse de savoir*, *Ignorante en tout* ou *Je veux savoir*. Les autres sentiments totalisent 4,39 % et sont bien souvent négatifs, montrant le besoin d'aide des *Affligée[s]* et autres *Bien en peine*. Il faut toutefois préciser que la plupart des pseudonymes pourraient entrer dans deux catégories ou plus. Il n'est pas rare de voir une *Mère désespérée* ou une *Brunette embarrassée*. Si les

¹⁶ À noter : « un chinois de Manchester », « allemande », « petite liégeoise », « petite japonaise », « ex-juive sans ressource », « une pauvre guadaloupienne (sic) », « petite hollandaise », « petite anglaise », « jeune arménien ». Nous n'avons pas pu analyser les rapports sociaux en lien avec la « race » et la religion par manque d'espace, mais quelques lettres sont particulièrement intéressantes à ce sujet.

¹⁷ Elle classe les signatures selon trois champs lexicaux : « cœur », « amour » et « exaspération ». Marie-Pier Luneau, « L'amour au temps de la Révolution tranquille. Le père Marcel-Marie Desmarais, médecin du cœur », *Études d'histoire religieuse*, vol. 75, 2009, p. 81-82.

pseudonymes nous renseignent déjà sur les lectrices, après 1910, les lettres sont majoritairement publiées puisque « ce n'est que par exception et pour des raisons graves »¹⁸ que Colette ne les inclut pas.

4.1.2 Création d'une communauté de lectrices

Le 28 mars 1903, Colette reprend « avec plaisir et au mieux de [ses] très faibles lumières »¹⁹ la petite correspondance commencée par Gaétane de Montreuil en 1898. Elle y souhaite la bienvenue à ses correspondantes comme une hôte à son foyer : « Il y a place pour tout le monde, en effet, entrez, et mettez-vous bien à l'aise, cette place est vôtre »²⁰. Les lectrices demandent l'admission, en commençant leur lettre, à cet espace conçu pour elles, dont Colette est la directrice. Une communauté d'échanges s'instaure entre les correspondantes qui ont toutes un besoin de connaissances. Colette devient l'intermédiaire entre celles qui savent et celles qui veulent savoir, appelant souvent aux savoirs de toutes lorsqu'elle ne peut répondre à quelqu'un. D'autres corrigent même les informations qu'elle donne ou en ajoutent. Entre 1910 et 1919, un correspondant du nom de *Sherbrookois* répond à plusieurs lettres sur une base régulière et devient ainsi un correspondant régulier²¹. Une correspondante s'adresse même à lui directement en 1916. Les réponses spécifiques à « celle qui l'a demandé » sont fréquentes tout au long du courrier et couvrent des informations variées : les recettes bien sûr, des trucs de mode et beauté, de bonnes adresses, des renseignements généalogiques, des informations sur les emplois, etc. Dans la première période du courrier, de 1903 à 1909, les recettes et les trucs d'économie domestique sont

¹⁸ Colette, « Le Courier de Colette », *La Presse*, 27 décembre 1930, p. 36.

¹⁹ Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 28 mars 1903, p. 17.

²⁰ *Ibid.*, 9 mai 1903, p. 16.

²¹ Il répond souvent aux significations de prénoms et aux questions d'histoire et de géographie, classées dans notre catégorie « Autres ».

rassemblés sous une rubrique spécifique qui se retrouve parfois dans la page « La vie au foyer » ou « Propos féminins »²².

Des échanges se font vraisemblablement en dehors du courrier. Les demandes sont publiées accompagnées des noms et adresses civils. On échange des cartes postales, des pièces de théâtre, des numéros de feuilleton, des articles de *La Presse*, des revues et magazines, des timbres, des primes de cigarettes, des monologues, de la poésie, des récitations et, surtout, des paroles de chanson. Ces dernières, très populaires après 1930, peuvent remplir une colonne entière. On y trouve les noms et les adresses des lectrices ainsi que le titre des chansons demandées²³, nous donnant un aperçu de l'étendue physique de la communauté du courrier. Par exemple, dans l'édition du 25 juin 1932, on retrouve des correspondantes de Montréal, de partout au Québec (Berthierville, L'Isle-Verte, Sainte-Perpétue de L'Islet, Saint-Scholastique, Saint-Vallier, Mégantic, Trois-Rivières, Québec, Matane, Joliette, Victoriaville) et des États-Unis (Central Falls au Rhode Island, Dudley au Massachussets, New Orleans). Des remerciements envoyés²⁴ à Colette par des lectrices nous font croire que les échanges étaient actifs. En 1935, *Lumen* témoigne avoir reçu plus de 200 réponses pour l'aider dans son choix de communauté religieuse²⁵. Une correspondante de Buffalo remercie pour les nombreuses lectures françaises qui lui ont été envoyées par les lectrices de Colette²⁶. Le Courrier est à quelques reprises utilisé pour de la recherche d'emploi. *Mlle Adrienne S.* cherche une position d'institutrice dans l'Ouest en 1914²⁷ alors que

²² Nous n'avons pas vérifié ces pages après mars 1908 puisqu'elles se détachent de la page « Courrier de Colette » bien que Colette semble être la rédactrice de toutes les pages féminines jusqu'à l'arrivée de Laure Hurteau en 1922. La plupart des articles n'étant pas signés dans « La vie au Foyer » ou dans « Propos féminins » et n'ayant pas d'archives de *La Presse* pour connaître le contexte de production, nous ne pouvons toutefois pas l'affirmer. C'est pourquoi nous n'avons pas continué nos observations sur ce point.

²³ Il s'agit d'une source intéressante pour une historienne de la musique populaire.

²⁴ Arthur Monette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 février 1913, p. 9. ; Reseda, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 septembre 1914, p. 5.

²⁵ Lumen, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 19 janvier 1935, p. 27.

²⁶ J'espère, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 10 mars 1945, p. 30.

²⁷ Mlle Adrienne S., « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 14 mars 1914, p. 9.

Pierre L'ermite, en 1915, cherche à louer une ferme pour se sortir de la misère²⁸. Des cours de piano, de crochet, de sténographie et de dactylographie sont offerts ou demandés par correspondance²⁹, certaines ventes se font entre lectrices³⁰. Il est impossible de savoir si ces demandes ont porté fruit, surtout que notre échantillon ne nous permet pas de suivre les échanges. L'étendue de la communauté et son pouvoir de renseignements est toutefois grand : en 1933, M. Louis Chatel a retrouvé sa sœur, après 52 ans de séparation³¹. Colette le conseille même, en 1935, à une fille qui cherche son père, parti aux États-Unis puisque « *La Presse* [...] compte beaucoup de lecteurs franco-américains, peut-être [l'annonce] tomberait-elle sous ses yeux »³². Le « *Courrier de Colette* » intègre son lectorat dans un réseau de partage d'informations à travers le continent nord-américain.

Il y a toutefois des effets négatifs à tout réseau social. Dès 1904, Colette décide d'arrêter de publier les adresses des collectionneurs de carte postale puisque « c'est dans le but d'être utile [...] que cet intermédiaire était publié et non pas pour favoriser le "flirt" par correspondance entre gens inconnus. Certaines personnes [...] ont paru ne pas le comprendre ainsi. C'est regrettable pour tout le monde. »³³ Colette décide de suspendre la publication d'adresses à quelques reprises pendant les 54 ans du courrier pour des raisons similaires et protéger ses correspondantes du harcèlement par courrier. En 1917, une correspondante l'avertit qu'une « peu scrupuleuse personne » utilise l'échanges de chansons à mauvais escient³⁴. Un autre avertissement, en 1932, précise

²⁸ Pierre l'ermite, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 février 1915, p. 5.

²⁹ Reine, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 juin 1915, p. 5. ; Henri D'Ulliach, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 juin 1917, p. 7. ; Jules Leverdière, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 3 février 1917, p. 7. ; Un étudiant en notariat, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 6 mai 1933, p. 28.

³⁰ Yvonne, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 novembre 1909, p. 7. ; Mme Richard Ross, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 11 août 1917, p. 5.

³¹ Mme J.B., « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 11 novembre 1933, p. 26.

³² Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 19 janvier 1935, p. 27.

³³ *Ibid.*, 10 décembre 1904, p. 15.

³⁴ *Ibid.*, 3 février 1917, p. 7.

que les chansons françaises échangées doivent être « convenables »³⁵. Elle reprend toujours le service qui semble très apprécié. L'échange et la vente de timbres semblent populaires. En 1910, Colette réfère une personne qui s'avère peu fiable, suite à des plaintes des correspondantes³⁶. Elle arrête ensuite de donner des adresses commerciales ou personnelles en renvoyant ses correspondantes aux petites annonces et aux réclames publicitaires³⁷. Colette n'organise pas de correspondance entre correspondants et correspondantes « pour éviter de créer un précédent qui deviendrait fâcheux »³⁸ et mènerait à des abus³⁹. En 1955, elle répond que cela lui est interdit⁴⁰. Colette s'oppose à la correspondance à tendance amoureuse entre inconnus dans d'autres lettres du courrier, en réponses à de jeunes filles qu'elle trouve peu prudentes⁴¹, alors que d'autres publications, comme le *Western Home Monthly* analysé par Dan Azoulay, en font une mission⁴².

À partir de 1916, Colette organise sa communauté de lectrices en tant que marraines de guerre pour des soldats belges de la Première Guerre mondiale. Notre échantillon ne nous donne pas la genèse de cette organisation au sein du journal *La Presse*, mais l'initiative a ses origines en France selon Éric Alary⁴³. Le courrier étant le seul lien entre les soldats et leur famille, primordial pour garder le moral des troupes, les marraines de guerre se substituent aux femmes de ceux qui n'en ont pas ou qui ne peuvent les contacter. Mouvement popularisé en 1915 par un groupe de bourgeoises soutenues par *L'Écho de Paris* et qui se propage dans d'autres journaux et pays, les marraines de guerre viennent de toutes les classes sociales, ont tous les âges et toutes

³⁵ *Ibid.*, 6 août 1932, p. 34.

³⁶ *Ibid.*, 16 juillet 1910, p. 7.

³⁷ *Ibid.*; Cette consigne peut aussi venir de l'administration de *La Presse* qui obtient les revenus publicitaires.

³⁸ *Ibid.*, 30 août 1913, p. 7.

³⁹ *Ibid.*, 7 novembre 1931, p. 30.

⁴⁰ *Ibid.*, 26 mars 1955, p. 52.

⁴¹ Entre autres dans *Ibid.*, 7 février 1942, p. 26. ; *Ibid.*, 7 juillet 1945, p. 24.

⁴² Dan Azoulay, *Only the Lonely: Finding Romance in the Personal Columns of Canada's Western Home Monthly, 1905-1924*, Calgary, Fifth House, 2000, p. 2.

⁴³ Éric Alary, *La Grande Guerre des civils*, Paris, Perrin, 2013.

les situations maritales. Selon Alary, plusieurs soldats ont profité de ce mouvement pour solliciter des jeunes filles comme marraines et commencer un flirt ou encore pour recevoir plusieurs colis⁴⁴. Au sein du Courrier, des femmes demandent des filleuls via Colette ou encore posent des questions à propos de la correspondance qu'elles ont déjà entamé avec un soldat. Ceux de Colette sont belges alors que les autres pourraient être canadiens ou français puisque des soldats recrutent leur propre marraine par des petites annonces dans les journaux. D'autres femmes envoient des noms de « protégés » à Colette pour qu'elle leur attribue une marraine⁴⁵. Certaines ont des demandes spécifiques : qu'il corresponde en anglais⁴⁶ ou qu'il soit « malade et sans parents dans un hôpital de ce pays »⁴⁷. Le service est très populaire des deux côtés. En 1918, Colette répond à une correspondante qu'une centaine de filleuls attendent alors que deux cents marraines se sont proposées dans la dernière semaine⁴⁸. Elles expédient des douceurs, des tricots, des cigarettes, de l'argent en mandat-poste, etc.⁴⁹ Plusieurs s'inquiètent de ne pas recevoir de réponses ou veulent continuer la correspondance après la guerre⁵⁰. L'organisation des marraines de guerre montre la force de la communauté formée autour du courrier ainsi que la réalité des femmes lectrices qui doivent gérer les inquiétudes qu'amène la guerre, même si elles restent sur un autre continent.

Lire le « Courrier de Colette » semble être un acte collectif. Certaines correspondantes écrivent pour une sœur ou une amie. D'autres discutent des réponses de Colette ou se concertent pour poser des questions ou résoudre un conflit. Des extraits

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Esperance; R.C. ; Je n'en connais pas, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 3 février 1917, p. 7.

⁴⁶ Lucille, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 octobre 1917, p. 7.

⁴⁷ Une alliée, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 octobre 1917, p. 7.

⁴⁸ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 juin 1918, p. 9.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Aux premières, Colette répond assez drastiquement qu'un manque de réponse doit signifier la mort du soldat en question ; aux autres elle répond que c'est à lui de prendre contact une fois de retour dans sa vie civile. Merci d'avance, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 juin 1917, p. 7. ; Denyse C., « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 juin 1918, p. 9. ; C. de Bailleul, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 mars 1919, p. 11.

du courrier sont envoyés en correspondances personnelles afin d'être utilisés comme argument. Par exemple, une jeune fille écrit à Colette en 1945 pour se plaindre que son ami lui a envoyé une lettre décrivant une situation similaire à la leur, avec le conseil de Colette attaché⁵¹. *Une jeune mère heureuse*⁵² écrit au nom de sa bonne prise dans un dilemme amoureux et quelques mères inquiètes écrivent pour mieux conseiller leurs enfants dans leurs décisions maritales. Les conseils sont transmis de personne en personne, renforçant l'idée de communauté. Deux lettres au « nous », de couples heureux⁵³, montrent aussi que la lecture du courrier peut être une activité conjointe, comme ce témoignage de gratitude en 1955 de la part de *43 printemps* : « Étant de vos fidèles lecteurs, nous ne manquons jamais mon mari et moi de nous pencher sur votre courrier. Nous aimons vos bons conseils et vos entretiens. »⁵⁴ Les témoignages d'appréciation du courrier renforcent le dialogue intime entre Colette et ses lectrices, augmentant la confiance qu'elles peuvent avoir envers la journaliste et son contenu publié.

Comme mentionné plus tôt, aucune situation n'est unique selon la journaliste. Les correspondantes le comprennent bien et répondent à d'autres en ajoutant leur exemple personnel au conseil déjà publié. En 1927, *Mme J.E.P.* écrit : « Me permettez-vous de faire part de ma propre expérience à la correspondante qui hésitait à épouser un jeune homme un peu jaloux [...] Mon exemple pourra lui être utile et l'empêcher de gâcher sa vie »⁵⁵. La communauté imaginée du Courrier permet à des femmes d'en prévenir d'autres, de devenir solidaire dans leurs situations difficiles. *Mme J.E.P.* change même d'interlocutrice à la fin de sa lettre pour s'adresser directement à la jeune fille : « Vous voyez que j'ai beaucoup à endurer encore mais je n'en dirai pas plus sur cette lettre seulement j'espère que vous serez assez sage de laisser ce jeune homme car

⁵¹ O! Doux mystère de la vie, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 mai 1945, p. 32.

⁵² Une jeune mère heureuse, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 11 septembre 1937, p. 26.

⁵³ Deux amoureux, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 juin 1934, p. 14. ; *43 printemps*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 8 janvier 1955, p. 32.

⁵⁴ *43 printemps*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 8 janvier 1955, p. 32

⁵⁵ *Mme J.E.P.*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 21 mai 1927, p. 24.

il ne peut pas vous rendre heureuse. »⁵⁶ En 1935, *Découragée* décrit sa situation en appui aux conseils de Colette : « Je viens de lire votre réponse à Lucille et je voudrais tant qu'elle suive vos conseils. Peut-être en sachant mon histoire réfléchira-t-elle. »⁵⁷ Ce genre de témoignages, dirigés aux autres correspondantes plutôt qu'à Colette, agissent comme avertissement, mais aussi comme consolation, pour que l'autre se sente moins seule dans sa situation pénible. *Dolorosa* analyse en 1942 : « Souvent quand on a été bien malheureux, on se sent plus de courage en prenant connaissance des malheurs d'autrui. »⁵⁸ Pour d'autres sujets, des correspondantes sont plus critiques : celle qui signe *Très sérieuse et pourtant pas hypocrite* trouve que *Jeune flapper* n'a « pas assez de jugement pour respecter la modestie »⁵⁹. En 1936, *Ancienne sténographe et bonne ménagère* s'insurge contre le correspondant qui signe *25 ans et 25 ans* et son opinion sur les jeunes filles⁶⁰. Que ces critiques s'adressent aux plus jeunes montre les différentes générations qui lisent le *Courrier* et la diversité d'opinions qui s'y rencontre.

4.2 Dialogue intime avec Colette

Selon Évelyne Sullerot, la presse féminine est caractérisée par la relation entre la lectrice et le journal. Plus la popularité des courriers augmente, plus la relation devient intime et les conseils sentimentaux en sont l'expression ultime puisque la correspondante requiert l'attention de son journal encore plus qu'une solution à son problème⁶¹. Dans le *Courrier* de Colette, la relation d'intimité est déjà installée en 1903 : avec la publication, parce que Gaétane de Montreuil répond au courrier depuis 5 ans déjà, puis avec la journaliste qui répond au courrier pour *Le Journal* entre 1900

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Découragée*, « Le *Courrier* de Colette », *La Presse*, 16 novembre 1935, p. 24.

⁵⁸ *Dolorosa*, « Le *Courrier* de Colette », *La Presse*, 6 juin 1942, p. 22.

⁵⁹ *Très sérieuse et pourtant pas hypocrite*, « Le *Courrier* de Colette », *La Presse*, 15 décembre 1928, p. 34.

⁶⁰ *Ancienne sténographe et bonne ménagère*, « Le *Courrier* de Colette », *La Presse*, 25 avril 1936, p. 28.

⁶¹ Évelyne Sullerot, *op. cit.*, p. 161-162.

et 1903 et pour un bref moment dans *L'Album Universel* en 1905 et 1906. La période de 1903 à 1909 est particulière en raison de correspondances soutenues avec quelques lectrices et de la grande place accordée à la littérature. Les périodes subséquentes contiennent des interactions diverses : demandes spécifiques, compliments, cadeaux, etc. L'opinion des lectrices se confronte à celle de Colette à bien des moments. La fidélité au courrier se poursuit après la retraite de Colette dans *Les entretiens de Laure Hurteau* et le *Courrier de Pauline Lamy*, qui reçoivent toutes deux des lettres adressées à Colette après 1956⁶².

4.2.1 L'espace littéraire de 1903 à 1909

Dans son étude sur les femmes de lettres canadiennes-françaises, Chantal Savoie constate que les pages féminines des journaux s'apparentent à des salons littéraires, espaces entre le privé et le public, où les femmes de lettres exercent leur jugement littéraire, recommandent des lectures, souvent féminines, répondent parfois discrètement, parfois directement dans les limites des normes morales. Selon Savoie,

la récurrence de mots qui évoquent l'échange, la proximité, l'amitié, la présence intime et chaleureuse qu'on associe d'abord au partage d'un espace physique semi-privé (ou semi-public...) comme le salon. L'utilisation du mot causerie [causerie], des termes amies (et ses dérivés), des mots évoquant la parenté comme cousines pour désigner ses interlocutrices, [...] sont autant d'exemples qui tendent à prolonger l'univers du salon⁶³.

Tous ces éléments sont présents dans le *Courrier*. Colette se rend même disponible en personne pour répondre à ses correspondantes : les lundis et mardis de 15h à 17h, à la Bibliothèque de *La Presse* en 1906 ; à son bureau la semaine et à sa maison la fin de

⁶² Laure Hurteau, « Entretiens avec Laure Hurteau », *La Presse*, 10 mai 1958, p. 2.; Pauline Lamy, « Courrier de Pauline Lamy », *La Presse*, 13 juin 1962, p. 24.

⁶³ Chantal Savoie, *Les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Nota bene, 2014, p. 152-153.

semaine⁶⁴. À d'autres moments, elle rend visite à certaines lectrices à la campagne⁶⁵. Colette se veut inclusive : « Il n'est pas nécessaire d'être instruite pour m'écrire; je désire être utile à toutes les lectrices de *La Presse*, sans exception »⁶⁶. Elle accueille les témoignages avec empathie « Non, votre plainte ne m'eut pas importunée, je sais la souffrance de la vie et me crois apte à la comprendre chez les autres »⁶⁷, s'inscrivant dès lors dans son rôle de courriériste du cœur, étant la « personne sage »⁶⁸, les « rayons charitables »⁶⁹ qui éclairent des lectrices perdues.

Avec certaines lectrices, la correspondance est plus soutenue, souvent sur plusieurs années. Dans notre échantillon, quelques pseudonymes reviennent trois, quatre ou même sept fois, laissant croire à encore plus d'échanges entre Colette et ces correspondantes récurrentes. En 1903, elle attend déjà la lettre d'*Adrienne d'Orville*, l'« enfant prodigue », la « pauvre amie » avec qui elle veut une « longue "jaserie" »⁷⁰. Elle l'invite même à venir « voir les livres qui [l']entourent »⁷¹. À *Entinoel*, avec qui elle entretient un lien d'amitié pendant au moins trois ans, elle écrit :

Votre lettre m'a causé une joie et m'a laissé un bien vif regret. Quoi! Pour une frisette dérangée et une jupe froissée, j'ai été privée du plaisir de vous voir, plaisir qui se représentera maintenant, je ne sais quand; vous êtes si loin ! J'en ai eu vraiment du chagrin. Je vous remercie tout de même de vos bons souhaits et de tout ce que votre lettre contient d'aimable à mon adresse. Je serai bien contente de recevoir les photographies de ces jolies choses qui embellissent votre intérieur et que vous avez choisies et exécutés avec goût dont je connais depuis longtemps la sûreté. Guérissez votre rhume et ne passez plus ici sans entrer⁷².

⁶⁴ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 22 décembre 1906, p. 17 ; *Ibid.* 27 juin 1908, p. 20. : « tous les jours sauf le samedi jusqu'à 4h à la presse, chambre 14. Le reste du temps, chez [elle] : 389 Roy coin St-Hubert » ; Elle le propose aussi en 1917 « A la Presse, l'après-midi entre deux et quatre heures. », *Ibid.* 27 octobre 1917, p. 7.

⁶⁵ *Ibid.*, 7 septembre 1907, p. 17.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*, 16 mars 1907, p. 24.

⁶⁸ *Ibid.*, 13 octobre 1906, p. 15.

⁶⁹ Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 9 mai 1903, p. 16.

⁷⁰ *Ibid.* Adrienne d'Orville écrit quatre lettres au moins jusqu'en 1904.

⁷¹ Colette, « Courrier féminin », *La Presse*, 21 novembre 1903, p. 14.

⁷² Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 16 janvier 1909, p. 16.

On voit que les relations se poursuivent en dehors du courrier publié. Elle apprend ainsi le « bonheur » de *Paule Giraud* avant sa lettre et le malheur de *Jeanne D'Ohan*⁷³. À d'autres, elle est cette « confidente inconnue » auxquels les cœurs brisés déjà s'épanchent pour être « comprise et plainte »⁷⁴.

La littérature prend 14% du courrier pendant la période de 1903 à 1909, proportion qui descend à moins de 5% par la suite (*voir Annexe D*). Cette catégorie comprend les textes publiés dans la page et les demandes de conseils sur des textes envoyés par les correspondantes et correspondants. Colette utilise sa page comme tribune pour encourager les écrivains amateurs et écrivaines amatrices, publiant les « jolies plumes » et incitant les autres à retravailler leurs textes. Indulgente dans bien des cas, elle reste très critique envers les poèmes qui ne respectent pas les règles tout en appréciant la prose à moins qu'elle ne soit trop intime. Elle publie les deux types de texte, dont certaines signatures reviennent : *Paul Hyssons, Jean de Canada, Zéphirin Martineau, Jean Suie*. Tous ces noms masculins sont des pseudonymes et il est difficile d'affirmer le genre de ces correspondants. L'espace littéraire construit par Colette, à l'instar des autres femmes journalistes dans leurs publications respectives, se termine en décembre 1909, sans avertissement. Nous ne savons pas pourquoi ce changement soudain a lieu. Il redéfinit pourtant la relation entre Colette et ses lectrices pour la prochaine décennie.

4.2.2 Interactions diverses

En 1910, la forme du courrier change drastiquement : les questions apparaissent, mais sont courtes. Quelques personnes reçoivent des réponses seulement, par manque de place si la lettre est trop longue ou parce que le sujet est délicat. Ce format laisse moins de place à la correspondance soutenue et le nombre de

⁷³ *Ibid.*, 22 décembre 1906, p. 17.

⁷⁴ *Ibid.*, 16 mars 1907, p. 24.

correspondantes augmente (voir *Annexe A*). Quelques réponses de Colette laissent croire toutefois à une relation plus intime qui se transpose dans la vie réelle. À *Bernadette*, en 1912, elle écrit : « si je ne puis moi-même vous aller voir, je vous ferai porter mon souvenir par notre amie qui aura avant moi sans doute le plaisir de se rendre dans votre ville. »⁷⁵ À *Âme d'artiste*, elle précise : « Je serai toujours heureuse d'avoir de vos nouvelles, ne l'oubliez pas. »⁷⁶ À la mort de la mère de Colette, de nombreuses correspondantes lui écrivent leurs sympathies⁷⁷. La relation est réciproque alors que Colette répond avec beaucoup d'empathie aux malheurs qu'on lui confie : « Votre lettre est infiniment touchante et en la lisant je me suis sentie émue de la sympathie qu'éveille le véritable malheur. »⁷⁸ Après 1922, elle publie de plus en plus les lettres des lectrices ainsi que des conseils plus prescriptifs qu'informatifs. Certaines réponses restent toutefois dans le registre plus sentimental, plus intime, comme cette réponse à *Jules* en 1931 : « Vous avez toute ma sympathie, mon pauvre ami. Et si pour cette fois, mon conseil était suivi, vous ne savez pas combien j'en serais heureuse. »⁷⁹ Nous n'avons que rarement les lettres qui viennent avec ce type de réponses. Est-ce en raison des sujets traités, de la longueur de la lettre ou de la personne qui l'écrit ?

Il est difficile de déterminer comment les correspondantes considèrent Colette : une amie ? une mentor ? une « personnalité publique » ? En plus des lettres avec des questions, Colette reçoit de nombreux cadeaux, roses, cartes postales, etc. Des lettres arrivent avec des échantillons de tissus, un article ou une autre lettre afin de mieux expliquer une situation. Colette, même si elle décline souvent, dépasse les limites du courrier afin d'acquiescer à certaines demandes. Par exemple, en 1903, elle envoie un « article » à *J.E.D. St-Ant*⁸⁰ alors qu'elle refuse d'écrire une lettre à la place d'une

⁷⁵ *Ibid.*, 25 mai 1912, p. 7.

⁷⁶ *Ibid.* ; *Ibid.*, 6 juillet 1912, p. 3.

⁷⁷ Est-ce que Colette le dit ou les gens connaissent sa véritable identité ? *Ibid.*, 6 avril 1918, p. 7.

⁷⁸ *Ibid.*, 23 février 1924, p. 20 et 48.

⁷⁹ *Ibid.*, 31 janvier 1931, p. 37.

⁸⁰ Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 28 mars 1903, p. 17.

correspondante, mais fait des démarches vers Ottawa pour une autre⁸¹. Certaines correspondantes font des demandes spécifiques d'articles à mettre dans une des pages féminines comme des patrons, des ouvrages de dame ou des articles sur le deuil ou le cérémonial du mariage. D'autres se plaignent de ne pas recevoir de réponses, ce qui irrite Colette qui reçoit, « plus de mille lettres par semaine »⁸² et ne peut se rappeler de toutes, surtout qu'elle les détruit après publication⁸³. Elle sermonne ainsi une de ses correspondantes en 1930 : « ne sachant pas quelle question vous aviez posée, je ne puis vous dire pourquoi il n'y a pas été répondu. C'est peut-être qu'une réponse à la même question avait été donnée le même jour [...] Il faut suivre le courrier chaque jour. Ou peut-être ne vous étiez-vous pas conformée aux avis publiés »⁸⁴ Colette avertit parfois des lectrices que leurs réponses vont paraître bientôt, lorsqu'elle n'a plus de place ou veut en faire une lettre exemplaire⁸⁵, surtout après 1930.

4.2.3 Colette comme arbitre des discussions

Nous avons vu plus haut que des correspondantes se répondent entre elles, ce qui soutient la thèse d'une communauté imaginée et virtuelle de lectrices. Celle-ci devient une tribune pour les correspondantes qui sollicitent l'opinion de Colette ou la contredisent. Il s'agit d'une manière pour les lectrices de négocier cet espace public. Si l'opinion de Colette en tant qu'experte fait loi, la journaliste permet la publication d'opinions contraires à plusieurs reprises dans notre échantillon. Dans les premières années, elle sollicite même des opinions sous forme de concours sur la coquetterie, les devises féminines ou la question des mariages d'amour versus les mariages de raison. Colette refuse de répondre à des questions classées dans la catégorie « Cœur » pendant

⁸¹ Colette, « Courrier féminin », *La Presse*, 5 septembre 1903, p. 14. ; Colette, « Page des dames », *La Presse*, 4 juin 1904, p. 14.

⁸² Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 avril 1930, p. 31.

⁸³ *Ibid.*, 21 juin 1930, p. 31.

⁸⁴ *Ibid.*, 27 décembre 1930, p. 36. Pour les avis, voir la p. 42 de ce mémoire.

⁸⁵ Certaines lettres sont mises de l'avant après 1930. Colette y ajoute un titre et offre une réponse plus longue. Par exemple dans *Ibid.*, 21 juin 1930, p. 31.

la première période, se disant « pas tout à fait sorcière »⁸⁶ pour deviser des affaires sentimentales. À *Amoureuse d'une jolie blonde*, en 1904, elle répond que ces « questions ne sont pas du tout de [s]on affaire »⁸⁷. Avec l'âge et l'expérience, Colette répond plus facilement. En 1911, elle ne sait quoi répondre sur ce qu'il faut faire pour être aimée⁸⁸, alors que, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, elle établit ensuite toutes les qualités requises de la jeune fille pour trouver un bon parti. Durant la deuxième période de notre échantillon, elle refuse de publier et de répondre à plusieurs lettres, quoiqu'il soit impossible pour nous d'en déterminer les sujets. Est-ce que Colette se censure elle-même ou est-ce la direction du journal ? Quelles questions dérogent à l'*Avis*, aux règles proclamées du courrier ? À une question abordant « le danger des commentaires malveillants », elle précise qu'elle « ne pui[t] être plus explicite ici, vous le comprenez. »⁸⁹ Certaines réponses de Colette dérogent de sa bienveillance habituelle en étant particulièrement rudes ou ironiques. Puisque les lettres des correspondantes ne sont pas publiées dans ces cas, il est difficile de savoir ce qui vaut une telle réponse : est-ce le ton de la lettre ou seulement un changement d'humeur de Colette, ce qui peut nous renseigner sur sa personnalité ? À une question sur les vaudevilles – défendus ou non à Montréal – elle répond : « Une telle question est absurde voyons ! Est-ce que vous voulez vous payer ma tête ? »⁹⁰ À un homme qui dénonce les défauts de son genre, elle répond : « Vous n'êtes pas galants ? Je l'ignorais »⁹¹ En 1919, elle se « demande en quel honneur et de quel droit »⁹² le correspondant la tutoie, établissant tout de même une certaine distance avec ses lecteurs. En 1940, elle répond vertement à une correspondante dont l'ami la fait souffrir : « Je vous plains et, pour le bon renom de votre sexe, je déplore qu'il existe

⁸⁶ Colette, « Courrier féminin », *La Presse*, 21 novembre 1903, p. 14. ; Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 12 décembre 1908, p. 20.

⁸⁷ Colette, « Page des dames », *La Presse*, 10 décembre 1904, p. 15.

⁸⁸ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 10 juin 1911, p. 3.

⁸⁹ *Ibid.*, 26 novembre 1921, p. 9.

⁹⁰ *Ibid.*, 21 septembre 1912, p. 17.

⁹¹ *Ibid.*, 30 juin 1917, p. 7.

⁹² *Ibid.*, 27 septembre 1919, p. 7. Il faut mentionner que le vouvoiement était de mise dans la plupart des situations sociales, même entre personnes qui se connaissent.

des femmes comme vous. »⁹³ La relation entre la courriériste et ses correspondantes n'est pas toujours harmonieuse et bienveillante.

Après 1922, alors que les lettres et les conseils se font plus étoffés, Colette se positionne comme une autorité à respecter, une experte-conseil à qui il ne faut pas faire perdre de temps, par respect pour elle, mais aussi pour les autres lectrices qui ont besoin d'elle : « réfléchissez, et ne m'écrivez pas, au bout de deux mois pour me dire que vous regrettez votre amoureux et que vous voudrez le faire revenir. Je connais ce refrain, pour le trouver chaque jour, à plusieurs exemplaires dans mon courrier »⁹⁴. En 1929, elle refuse à *Petit cœur frêle* de publier un appel visant à émouvoir un prétendant et lui donne un conseil à la place⁹⁵. Quelques lectrices utilisent la tribune du *Courrier* pour partager leur opinion sur des sujets d'actualités, surtout dans les années 1940 pour notre échantillon. Un correspondant fait ainsi un plaidoyer pour un meilleur traitement des tuberculeux⁹⁶ alors qu'un autre s'oppose à la violence contre les animaux⁹⁷. La question du mariage en temps de guerre est discutée : la guerre n'est pas une raison pour retarder un mariage selon Colette et les jeunes gens ne sont pas « rationnés »⁹⁸. D'autres correspondantes réclament l'opinion de Colette afin de créer des débats sur les normes sociales : « Qui a plus de mérites, la mère de famille nombreuse qui fait tous les sacrifices ou la mère de famille plus restreinte qui a plus de temps pour chaque enfant ? »⁹⁹; « Qui a la tâche la plus dure dans la vie et qui comporte le plus de responsabilités; celle du mari ou celle de la femme ? »¹⁰⁰; « Quelle différence y a-t-il entre une femme respectable et une femme commune ? »¹⁰¹; « Dites-moi pourquoi les

⁹³ *Ibid.*, 7 décembre 1940, p. 48.

⁹⁴ *Ibid.*, 23 février 1924, p. 20 et 48.

⁹⁵ *Ibid.*, 26 janvier 1929, p. 32.

⁹⁶ Aidons le tuberculeux, « *Le Courrier de Colette* », *La Presse*, 11 janvier 1941, p. 26.

⁹⁷ Cœurs durs, « *Le Courrier de Colette* », *La Presse*, 26 mai 1945, p. 32.

⁹⁸ Trifluvien, « *Le Courrier de Colette* », *La Presse*, 29 avril 1944, p. 24. ; Cœur prêt à aimer, « *Le Courrier de Colette* », *La Presse*, 3 novembre 1945, p. 32.

⁹⁹ Pauvre vieille mère, « *Le Courrier de Colette* », *La Presse*, 30 juillet 1927, p. 24.

¹⁰⁰ Micheline, « *Le Courrier de Colette* », *La Presse*, 14 mars 1931, p. 35.

¹⁰¹ L'étoile de la mer, « *Le Courrier de Colette* », *La Presse*, 27 février 1932, p. 30.

jeunes filles sages, réservées, timides, n'ont-elles pas d'amis tandis que celles qui sont écervelées en ont ? »¹⁰², etc. Ces questions ouvertes, dont nous avons étudié les réponses de Colette dans le chapitre précédent, font écho aux situations spécifiques publiées dans le courrier et permettent à la courriériste d'établir des normes de genre en dehors des cas personnels. Dans les cas relevés ici, elle sermonne ses lectrices qui veulent hiérarchiser les différences entre femmes et entre hommes et femmes. Les questions ainsi posées semblent parfois artificielles, c'est-à-dire qu'elles pourraient rassembler des interrogations de plusieurs lettres sous la forme d'une simple question globale plutôt que d'être ajoutées suite à une situation spécifique. Sullerot nomme ce procédé une « lettre-bidon »¹⁰³. Est-ce que ce sont des lettres authentiques ou est-ce que Colette tire ces questions des préoccupations de plusieurs correspondantes ? Ces lettres contiennent très peu d'éléments de contexte. Par exemple, en 1933, *Quelques lectrices* demandent « Nous avons été témoins d'une discussion entre amies, sur ce qu'il importait le plus pour une femme désireuse de plaire toujours à son mari. Nous voudrions avoir votre opinion à ce sujet ? »¹⁰⁴ Le pseudonyme général et la formule de la lettre sont courants, mais dans la réponse, Colette en profite pour faire la publicité pour un événement, ce qui nous laisse croire à une lettre falsifiée.¹⁰⁵ Nous doutons qu'une lettre sur une telle question soit arrivée dans ces termes exactement au moment de la conférence annoncée. Une lettre signée *Marie-Luce* en 1947 exprime trop bien la position de Colette sur le célibat :

J'ai entendu dernièrement dans une réunion cette remarque [...] que la vie d'une femme non mariée était inutile et manquée. [...] Croyez-vous, Colette, que celle qui se dévoue aux soins de ses vieux parents, qui élève des jeunes orphelins, qui se donne aux œuvres de charité, ou à l'enseignement ait une vie inutile ? Toutes les femmes n'ont pas la vocation religieuse, le mariage n'est pas toujours possible.

¹⁰² Petit moi, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 25 avril 1936, p. 28.

¹⁰³ Évelyne Sullerot, *op. cit.*, p. 162-163.

¹⁰⁴ Quelques lectrices, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 6 mai 1933, p. 28.

¹⁰⁵ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 6 mai 1933, p. 28 : « Sous le patronage de *La Presse*, se donneront le jeudi 11 mai au Forum, des démonstrations d'art ménager qui promettent d'être extrêmement intéressantes. Mlle Hélène Chagnon, directrice d'une école canadienne de sciences domestiques, [...] au milieu d'un déploiement vraiment prestigieux, me dit-on. »

Alors, doit-on considérer que l'on est rejetée de Dieu et des hommes si l'on s'accommode facilement d'une existence indépendante, qui nous plait, le plus souvent, mais ne nous empêche pas d'accomplir tout le bien que nous pouvons ? Beaucoup de jeunes femmes n'ont pas d'enfants, n'en désirent pas et font, me semble-t-il, une vie qui n'a guère plus de mérite que celle d'une femme célibataire, souvent chargée de devoirs. Je serais heureuse de savoir ce que vous pensez de l'opinion que je vous cite au début de ma lettre et aussi, bien entendu, de celle que je viens de vous exposer ?¹⁰⁶

Est-ce une manière d'aborder ce sujet plus souvent ? C'est impossible à dire avec notre échantillon. Les sujets abordés par le *Courrier* suscitent toutefois des discussions et réflexions réelles. En 1939, *Ennemi de l'erreur* répond « en marge de la question traitée ici récemment »¹⁰⁷ et en 1944 *C'est s'il y a la mer* s'improvise journaliste en interrogeant deux jeunes hommes et en faisant un appel aux lecteurs afin qu'ils partagent leur opinion sur le sujet traité, c'est-à-dire les expériences de jeunesse¹⁰⁸. Dans les exemples précédents, nous constatons que l'authenticité de certaines lettres est questionnable même si la grande majorité sont sincères. Colette se place en arbitre des discussions et modère les sujets et les répliques parfois en refusant de publier, parfois en réaffirmant ses discours de genre dans ses réponses.

Certains thèmes sont discutés à divers moments, par plusieurs correspondantes qui ne se répondent pas entre elles, mais s'adressent à Colette suite à une lettre ou une réponse qui ne les a pas satisfaites. Nous pouvons donner l'exemple du travail féminin¹⁰⁹. Il est important de rappeler que Colette mentionne le féminisme à seulement deux reprises dans notre échantillon : en 1903, pour dire qu'elle n'est « pas plus

¹⁰⁶ Marie-Luce, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 31 mai 1947, p. 24.

¹⁰⁷ *Ennemi de l'erreur*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 janvier 1939, p. 22 ; sur la question d'avouer ou non une faute passée

¹⁰⁸ Il s'agit d'avoir, pour les jeunes hommes, de l'expérience avant de se marier (ou non). ; C'est s'il y a la mer, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 16 décembre 1944, p. 24.

¹⁰⁹ D'autres sujets sont abordés tels que les nouvelles modes, la pauvreté, la conception du mariage ou l'éducation sexuelle. Nous n'avons pas l'espace pour aborder ces sujets ici.

féministe qu'il faut »¹¹⁰ et en 1937, pour en donner la définition¹¹¹. Elle s'exprime pourtant pour le travail féminin, étant une travailleuse elle-même. Ce thème fait l'objet de débat au début des années 1930, dans le contexte de la crise économique, et plusieurs correspondants et correspondantes écrivent pour donner leur opinion. Dans le précédent chapitre, nous avons cité la réponse de Colette à *Un étudiant*, – sous le titre des sept points d'un antiféministe - un étudiant de l'Université de Montréal qui se plaint que le travail des femmes nuit à celui des hommes¹¹². Il répondait lui-même à *Sphynx* qui craignait les jeunes filles graduées de l'université. Pour le premier, ce sont celles dans les bureaux et les manufactures qui sont dangereuses pour l'emploi masculin, plus que celles, peu nombreuses et exceptionnelles, qui sortent de l'université. En 1934, Colette ne publie pas la lettre de *Catherine Hanoka* sur la moralité des employées de bureau en raison de son caractère polémique¹¹³. La même année, elle sermonne un correspondant qui veut enlever leurs emplois aux jeunes filles pour les donner aux orphelins tel que lui¹¹⁴. Colette permet donc la publication de certaines opinions, mais impose sa manière de voir les choses – que le travail féminin est nécessaire dans bien des cas – dans ses réponses. Ses correspondantes tentent tout de même de négocier cet espace public par leur participation.

4.3 Mise en récit dans l'espace public

Les lettres des lectrices rapportant leurs situations personnelles apparaissent après 1922¹¹⁵. Lors du cinquantenaire de carrière de Colette, sa collègue, Laure

¹¹⁰ Colette, « Entre-nous mesdames », *La Presse*, 9 mai 1903, p. 16.

¹¹¹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 mai 1937, p. 32 : « Professer une doctrine par laquelle on réclame pour les femmes certains privilèges et certains avantages dont elles ont été habituellement privées dans le domaine social, politique, économique ou familial. »

¹¹² Un étudiant, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 septembre 1931, p. 30.

¹¹³ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 21 avril 1934, p. 24.

¹¹⁴ *Ibid.*, 27 octobre 1934, p. 27.

¹¹⁵ Seule exception dans notre échantillon : A une correspondante, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 13 octobre 1906, p. 15.

Hurteau, décrit le contenu du courrier ainsi : « Le fait quotidien qu'on y traite est toujours d'actualité. Il n'a rien de sensationnel, ni même d'imprévu, mais il est vécu »¹¹⁶. Nous voyons dans cette dernière partie comment les correspondantes se mettent en récit dans leurs lettres. Qu'est-ce qu'elles disent d'elles-mêmes qui les définit auprès du public ? Qu'est-ce qu'elles racontent, demandent ou confient à Colette ? Comment l'écrivent-elles ? Est-ce qu'elles contredisent les prescriptions normatives par leurs témoignages ? Finalement, comment Colette édite le tout, tait, modifie ou choisit certaines lettres ? Nous prenons les lettres comme étant un reflet de la réalité, du vécu des correspondantes. Toutefois celui-ci est partiel et fait l'objet d'une double mise en scène : la correspondante choisit les détails qu'elle fournit et la manière de s'exprimer puis Colette corrige, résume et sélectionne les lettres. Il reste que les préoccupations privées de ces femmes sont abordées dans l'espace public et partagées à la communauté virtuelle des lectrices.

4.3.1 Portrait des lectrices : ce qu'elles disent d'elles-mêmes

L'analyse quantitative de notre échantillon ne comportait pas une compilation des données sur les lectrices. Dans son étude du *Refuge sentimental* de Janette Bertrand, Johanne Sénéchal note que le genre de la personne qui écrit se découvre par « sa signature, sa relation amoureuse avec une personne de l'autre sexe ou même l'accord des adjectifs de sa lettre »¹¹⁷ Dans son échantillon, elle dénombre 84% de femmes et 11% d'hommes¹¹⁸ avec une importante proportion de jeunes de moins de 21 ans¹¹⁹. Est-ce que le « Courrier de Colette » a des proportions semblables même s'il s'agit d'une période antérieure? Nous avons vu plus haut que les pseudonymes donnaient déjà

¹¹⁶ Laure Hurteau, « 50 ans de dévouement à nos lecteurs », *La Presse*, 13 mars 1953, p. 11.

¹¹⁷ Johanne Sénéchal, *Fréquentations et mariage, les représentations de jeunes québécoises à travers l'étude d'un courrier du cœur (1958-1968)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2006, p. 30.

¹¹⁸ Il y a aussi 5% d'inconnus. Johanne Sénéchal, *op. cit.*, p. 31.

¹¹⁹ Il y a 41% de moins de 21 ans, 15% de plus de 21 ans et 44% d'inconnus. *Ibid.*, p. 33.

plusieurs informations. L'analyse qualitative des lettres utilisées pour ce chapitre permet de spéculer sur le portrait des lectrices. Elles se mettent en récit en décrivant leur situation initiale : leur âge, leur statut matrimonial (et leur genre par le fait même), la durée de leur relation problématique – fréquentation ou mariage – et le nombre d'enfants s'il y a lieu. Plusieurs ajoutent leur situation familiale : enfance heureuse ou non, responsabilité au foyer paternel ou emploi, aisance financière ou pauvreté, etc. En raison du public cible de *La Presse*, nous pouvons assumer que les lectrices sont d'origine canadiennes-françaises et catholiques, à moins qu'elles ne le précisent. Le lectorat féminin n'est toutefois jamais homogène : on y trouve des différences générationnelles, socio-économiques et culturelles¹²⁰. Elles habitent à la ville comme à la campagne et au Canada comme aux États-Unis, mais Colette ne met pas le nom des villes spécifiques à moins qu'elles soient dans le pseudonyme. La classe sociale est parfois mentionnée avec des termes comme « riche » ou « pauvre » ou « je n'ai jamais manqué de rien », « je suis habituée à mon confort », « j'ai souffert », etc. Certaines mettent même des chiffres : le salaire de leur prétendant ou de leur mari, l'historique de leurs dépenses ou de leurs économies. Les informations données sont inégales selon les lettres et Colette tente d'adapter ses conseils selon la classe sociale comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Les correspondantes décrivent aussi leur personnalité et celle de la personne qui leur cause problème. Les émotions ont une place prépondérante dans les lettres des lectrices, une manière pour nous d'aborder l'expérience des femmes malgré la double mise en scène. La grande majorité des correspondantes écrivent leur histoire à la première personne du singulier, sur le ton de la confidence. Quelques-unes rédigent toutefois à la troisième personne se distançant de leur propre vécu. Elles reviennent bien souvent au « je » vers la fin de la lettre, ne laissant planer aucun doute sur l'origine du récit.

¹²⁰ Hélène Eck et Claire Blandin, *La vie des femmes: la presse féminine aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Panthéon-Assas, 2010, coll. « Colloques », p. 8-9.

4.3.2 Un vécu raconté et partagé

C'est à partir de 1922 que le vécu des femmes est raconté et partagé dans le journal par les lettres des lectrices. Elles font preuve d'agentivité en écrivant leur « récit de soi [qui] témoigne de l'identité de l'individu, du sens de sa vie, de la valeur de ses actes. Il s'agit alors de rendre compte de soi dans un univers de liens, de normes et de croyances, et non seulement de parler de soi. »¹²¹ Si la presse féminine « n'a cessé de leur proposer un modèle de vie heureuse alliant idéal et prosaïsme, esthétique et gestion du quotidien, bonheurs et obligations, son rôle autoproclamé étant de les aider à y parvenir par des conseils appropriés et raisonnables »¹²², les correspondantes se mettent en récit et, par leurs témoignages et leurs demandes, parfois contredisent les prescriptions normatives, que Colette renforce dans ses réponses. Qu'est-ce qu'elles demandent à Colette ? Le 10 juin 1922, la correspondante qui signe *Merci d'avance* commence sa lettre par « Je vous en prie donnez-moi un bon conseil »¹²³. Cette supplication est la première lettre du « courrier du cœur » en tant que tel, sous forme de questions et réponses longues. Ce genre de formulation est la plus courante et s'accompagne des questions « Que faire? » ou « Qu'en pensez-vous? ». Elle permet à Colette de formuler des conseils sur plusieurs aspects de la lettre et d'orienter sa réponse pour l'intérêt général des lectrices. Est-ce que c'est Colette qui la rajoute à la fin de la lettre ou est-ce que les correspondantes ont pris cette habitude à force de lire le courrier ? D'autres sont un peu plus formelles dans leurs introductions¹²⁴ : « J'aimerais vous raconter mon histoire pour que vous m'aidiez à prendre une décision »; « Je recours à vous pour résoudre ce dilemme qui m'inquiète beaucoup. »;

¹²¹ Jacques Guilhaumou, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, n° 41, 29 février 2012, p. 33-34.

¹²² *Ibid.*, p. 10.

¹²³ *Merci d'avance*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 10 juin 1922, p. 18-19.

¹²⁴ En ordre de citations : Mme G.A.M., « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 25 avril 1936, p. 28. ; Marjolaine, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 19 février 1938, p. 24 ; Margo, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 octobre 1940, p. 38. ; André, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 juillet 1945, p. 24. ; Je l'aime, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 17 avril 1948, p.8. ; Clairette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 28 avril 1956, p. 34.

« Il m'intéresserait de connaître une opinion tout à fait impartiale en ce qui concerne mon cas. J'ai entièrement confiance en la vôtre et je la réclame avec sincérité » ; « Votre manière de résoudre les questions me porte à vous soumettre mon cas » ; « Vous qui êtes la lumière de tous, venez m'éclairer... » ; « Vous qui avez la clé... ». Ces formules permettent à la correspondante d'établir son lien de confiance avec Colette tout en attestant de son expertise pour résoudre le problème soumis. Sa sincérité est exigée par certaines. Par exemple, une veuve cinquantenaire lui demande son avis sur son remariage : « Maintenant, levez les épaules, comme je me le fais d'ailleurs moi-même et répondez-moi sincèrement ? »¹²⁵ *Saule Pleureur* se confie dans ces mots sur la situation entre son prétendant et sa mère : « Vous allez peut-être me penser égoïste mais, cartes sur table, vous me direz si j'ai raison »¹²⁶. L'approbation de Colette sur la situation exposée est sollicitée à plusieurs reprises¹²⁷ : « Dites-moi si je fais mal » ; « est-ce qu'il serait déplacé de ma part » ; « dites-moi si j'ai tort » ; « Vais-je le regretter ? » ; « Ferais-je bien de la demander ? » ; « Puis-je sans crainte, embrasser l'état du mariage ? » ; « N'ai-je pas le droit de disposer de ma vie et de décider moi-même une affaire où je suis si personnellement intéressé ? » ; « En suis-je justifiée ? » Il s'agit dans bien des cas d'avoir la permission d'une experte respectée pour déroger un tant soit peu aux prescriptions normatives genrées. Les correspondantes cherchent du support dans leurs épreuves. En 1928, une femme jalouse attend ainsi « quelque consolation de [son] cœur compatissant »¹²⁸, d'autres ont besoin d'encouragements¹²⁹ ou d'écrire pour confirmer leur propre pensée¹³⁰. Au contraire, certaines ont des

¹²⁵ E.P.C.C., « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 janvier 1927, p. 25.

¹²⁶ *Saule Pleureur*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 22 mars 1941, p. 33.

¹²⁷ En ordre de citations : Cœur brisé, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 21 août 1926, p. 22-23. ; Je l'aime toujours, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 octobre 1926, p. 41. ; Sauvagesse, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 28 avril 1928, p. 27. ; Romanesque, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 28 avril 1928, p. 27. ; Je l'aime à l'adorer, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 avril 1930, p. 31. ; Rêveuse d'un amour qui demeure, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 avril 1930, p. 31. ; A.B.C., « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 janvier 1939, p. 22. ; Je manque de cran, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 23 février 1946, p. 24.

¹²⁸ Je suis mère, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 décembre 1928, p. 34.

¹²⁹ Je veux garder les fleurs, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 23 mai 1931, p. 36.

¹³⁰ Cœur en peine, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 6 octobre 1928, p. 32.

angoisses si grandes que Colette est la deuxième personne à qui elles demandent conseil, après leur confesseur : « J'ai soumis la question à un prêtre et il pense que je devrais me marier. Je veux aussi l'opinion d'une femme »¹³¹. En 1942, *Merci* écrit à Colette au lieu de se confesser, étant trop timide pour le faire : « je ne puis ouvrir la bouche au sujet de mes inquiétudes de conscience. Aidez-moi ? »¹³² La journaliste devient donc une alternative intéressante aux canaux habituels d'aide que sont la religion et la famille. Pour *Votre bon conseil me soulagerait*¹³³ et *Chanter quand on voudrait pleurer*¹³⁴, Colette remplace leur mère décédée. Certaines ont même recours à Colette pour des questions de moralité, voire de théologie, se demandant leur « responsabilité devant Dieu »¹³⁵, si « [elle a] compromis son salut »¹³⁶ ou « si Dieu n'aurait pas mis sur [son] chemin celui qui devait faire [son] bonheur et qu[’elle a] refusé d’aimer ? »¹³⁷ Son autorité morale catholique est reconnue par ses lectrices même si Colette s’en défend, référant à un prêtre dans les cas plus extrêmes.

4.3.2.1 Questionner les rôles genrés

Notre analyse qualitative révèle une certaine négociation des normes genrées, par la demande d’approbation comme nous l’avons vu plutôt, mais aussi par des questionnements sur les rôles de genre au sein du couple et dans la société. Si Colette n’approuve pas toujours les constats de ses correspondantes, leur publication reste un moyen de contredire les normes de genre et de refléter une réalité vécue différente des

¹³¹ Margo, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 octobre 1940, p. 38. ; voir aussi Non licet, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 6 septembre 1941, p. 28.

¹³² Merci, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 31 octobre 1942, p. 36.

¹³³ *Votre bon conseil me soulagerait*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 janvier 1929, p. 32.

¹³⁴ *Chanter quand on voudrait pleurer*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 juin 1946, p. 36.

¹³⁵ Une jalouse avec raison, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 octobre 1934, p. 27.

¹³⁶ Mme M.B., « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 20 avril 1940, p. 34.

¹³⁷ Julie, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 19 février 1944, p. 20.

discours dominants de la morale catholique. Selon Cécile Méadel, les courriers du cœur présentent « une image de la femme moins inscrite dans son rôle conventionnel et ses devoirs traditionnels, davantage soumise à la tentation et éprouvant des sentiments qui doivent être pris en compte, bref [...] à se faire reconnaître comme individualité autonome. »¹⁴¹ Cette agentivité s'exprime dans des questionnements existentiels sur les rôles de genre au sein de la cellule familiale. Ainsi, en 1927, *J'aime vos bons conseils* demande « Est-il donc vrai que la femme est née pour toujours travailler et rester dans le fond de la maison avec ses enfants ? »¹⁴² et *Albertine* se questionne à propos de son mari infidèle : « Les hommes ne pensent donc qu'à leurs propres plaisirs ? »¹⁴³ Ces cris du cœur remettent en question la nature des responsabilités associées à la féminité et à la masculinité. D'autres lectrices décrivent le double-standard sur la perception du travail de chacun dans le ménage. *Cœur découragé* confie que son mari croit qu'elle n'a pas gagné plus que sa nourriture¹⁴⁴ et *Gros dos* déplore que « naturellement, il pense que moi, à la maison, je ne fais rien et que c'est un plaisir d'accomplir, malade ou non, les besognes domestiques »¹⁴⁵. Cette réalité confronte l'idéal de Colette du mariage basé sur la complémentarité puisque la vision du rôle des femmes par ces maris n'est pas celle des experts et expertes du mariage. Certaines correspondantes comparent même leur situation à de la servitude ou à de l'esclavage¹⁴⁶, croyant qu'on les a épousées pour avoir une servante¹⁴⁷. *Découragée*, en 1932, envisage même d'inverser les rôles afin de prouver à son mari qu'elle remplit bien les

¹⁴¹ Cécile Méadel, « Le conformisme débordé des médias féminins à la fin des années 1930 », dans Hélène Eck et Claire Blandin, *op. cit.*, p. 55-56.

¹⁴² J'aime vos bons conseils, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 janvier 1927, p. 25.

¹⁴³ Albertine, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 21 mai 1927, p. 24.

¹⁴⁴ Cœur découragé, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 novembre 1931, p. 30.

¹⁴⁵ Gros dos, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 11 septembre 1943, p. 28.

¹⁴⁶ Entre autres : Triste et fatiguée, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 12 juillet 1947, p. 24. ; Petite maman de rien, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 août 1942, p. 22. Elles rejoignent sur ce sujet certaines réponses de Colette que nous avons analysées au chapitre précédent (voir Chapitre III, note 40)

¹⁴⁷ Entre autres : Merci, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 21 juin 1930, p. 31. ; J'aime tant mes petites, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 11 juillet 1931, p. 36.

tâches qui lui sont dévouées¹⁴⁸. En 1948, *Une qui attend* veut aller travailler afin de faire comme son mari¹⁴⁹. Cette volonté montre une certaine ouverture, un certain changement dans les mœurs puisque l'idée de travailler en tant que femme mariée fait tranquillement son chemin dans l'esprit des femmes concernées. En 1935, *Celle qui peine* pense faire tous les efforts pour être la parfaite ménagère, mais ne semble toujours pas plaire à son mari, se trouvant incomprise¹⁵⁰. Cette plainte est partagée une quinzaine d'années plus tard par *Une pauvre mère*, son mari ne lui offrant jamais d'aide, ne la croyant pas quand elle est fatiguée ou malade¹⁵¹. Dans les années 1940, plusieurs se plaignent de l'ennui qu'elles ressentent malgré leur bon mari : « Croyez-vous qu'une femme doive renoncer à toute distraction honnête parce qu'elle a pour mari un homme qui préfère la solitude à la société ?... je me consume d'ennui »¹⁵² Ces lettres rappellent ce que Betty Friedan appelle l'indéfinissable malaise dans son étude majeure publiée en 1963. Elle y explique le paradoxe entre l'idéal de la ménagère (ou de l'épouse-mère) épanouie par les travaux ménagers tel que projeté par les médias féminins américains et la réalité des femmes des banlieues américaines qui s'ennuient, confinées à leur foyer, leur mari et leurs enfants¹⁵³. La lettre de *Désemparée* en 1949 exprime particulièrement ce sentiment :

Je suis la femme la plus désemparée qui vous ait jamais écrit. Vous allez juger de ma situation et aussi de ma détresse quand je vous aurai raconté mon histoire. Je suis mariée depuis 10 ans, je n'ai pas d'enfants et je ne puis plus supporter l'indifférence que me témoigne mon mari. Il passe des journées entières sans m'adresser la parole ; ce n'est pas une vie [...] Quand, par hasard, quelque chose ne marche pas à son goût dans la maison, il le dit sans ménagements, mais ce que je fais de bien, il n'a pas l'air de le remarquer. Cependant, il ne peut rien me

¹⁴⁸ Découragée, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 25 juin 1932, p. 34.

¹⁴⁹ Une qui attend, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 octobre 1948, p. 46.

¹⁵⁰ Celle qui peine, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 septembre 1935, p. 32.

¹⁵¹ Une pauvre mère, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 juillet 1951, p. 24.

¹⁵² Je pleure en silence, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 mai 1943, p. 38. ; Voir aussi : Toute seule, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 octobre 1944, p. 24 ; Petit nuage, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 octobre 1944, p. 24. ; Célestine, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 29 juin 1940, p. 24 : « Alors, me faudra-t-il toujours passer mes soirées dans un coin, après avoir toute la journée rempli de mon mieux mes devoirs de maitresse de maison. Qu'en pensez-vous ? »

¹⁵³ Betty Friedan, *La femme mystifiée*, trad. par Yvette Roudy, Genève, Gonthier, 1964, coll. « Femme 8-9 », p. 7-8.

reprocher ; je suis une épouse fidèle, une bonne ménagère, propre et économe. [...] Je ne confie mes chagrins à personne [...] tout le monde me pense heureuse. Mais, je suis si fatiguée de la monotonie de ma vie que je ferais parfois n'importe quoi pour en sortir¹⁵⁴.

On y retrouve encore un écho à Friedan et à l'indéfinissable malaise, surtout dans la réponse de Colette : « N'est-ce pas à se demander parfois si les pires malheurs ne sont pas ceux qui prennent naissance dans une imagination déréglée ? »¹⁵⁵ Ce serait donc l'ennui, l'abondance de temps pour imaginer, qui rendrait cette femme malheureuse, désœuvrée. Selon Colette, un enfant pourrait régler ce problème. Par contre, il ne faut pas délaisser son rôle d'épouse au profit de celui de mère comme *Perplexe* en 1948 qui se demande : « Est-ce que plus tard, je regretterai d'avoir concentré mon affection sur mes enfants ? [...] Toute sa vie, une mère ne doit-elle pas recevoir des consolations de la part de ses enfants ? Si elle n'est pas heureuse avec son mari, ne sont-ils pas son unique refuge ? »¹⁵⁶ Cet état n'est pas rare pour Colette. Ce n'est pas nécessairement heureux puisque cela déroge à une des nombreuses conditions pour être la femme parfaite : être mère, épouse, bonne ménagère, etc.

La volonté de séparation dans le couple marié déroge singulièrement aux prescriptions normatives de genre du discours catholique. La femme ne devrait pas vouloir quitter son mari, son foyer et sa famille, mais faire les sacrifices nécessaires pour les préserver. C'est l'idéal de l'éternel féminin conformiste, la reine du foyer. Pourtant, dès 1926, des correspondantes expriment l'intention de se séparer, de quitter leur mari, de fuir : « Ce n'est pas une vie. J'ai l'intention de le laisser et de m'en aller avec mon père. Pensez-vous que je ferais bien ? »¹⁵⁷ Encore une fois, la correspondante cherche l'approbation de Colette, la permission d'accomplir ce plan déjà réfléchi. *Marguerite inconsolable*, en 1928, le manifeste encore plus clairement : « Je voudrais

¹⁵⁴ Désenparée, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 mars 1949, p. 28.

¹⁵⁵ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 mars 1949, p. 28.

¹⁵⁶ *Perplexe*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 février 1948, p. 28.

¹⁵⁷ Je ne suis pas canadienne, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 octobre 1926, p. 41.

partir sans le lui dire avec mes enfants qui ont 13 et 16 ans. Je serais reçue chez des parents dans une ville étrangère où je pourrais me trouver du travail. Dites-moi si je puis faire cela ? »¹⁵⁸ La question à la fin nous semble mise simplement pour la forme, sans réelle intention de suivre le conseil si interdiction il y a. En 1929, *Bien triste* a même partagé son plan avec une amie qui lui offre de s'occuper de ses enfants pendant qu'elle travaille¹⁵⁹. Pour Hélène Eck et Claire Blandin, la presse féminine peut être envisagée comme « une incitation à l'action [...] un désir d'être mieux »¹⁶⁰. La volonté de se libérer du mariage par le travail et ainsi subvenir soi-même à ses besoins est exprimée dans plusieurs lettres¹⁶¹. Est-ce qu'elles ont toutes, comme *Caro*¹⁶², déjà travaillé avant et n'ont pas peur de le refaire ? L'option du travail est toutefois quelque chose qui leur semble viable puisque cela fait partie de leur plan de séparation. Celle qui signe *Je crois avoir manqué ma vocation* souhaite même aller finir sa vie dans un couvent après 17 ans de mariage¹⁶³. *Mater Dolorosa*, quant à elle, a choisi la résignation : « je me sens tellement démoralisée que j'ai pris la résolution, à l'avenir, de traiter mon mari comme un étranger »¹⁶⁴. Cette indifférence n'est pourtant pas la résignation chrétienne que prône Colette dans ses réponses, mais c'est un moindre mal contrairement à la désertion du foyer ou les querelles constantes.

Les hommes écrivent aussi à Colette pour se plaindre de leur femme ou pour confesser leur mauvaise conduite envers elle. Un père de neuf enfants avoue ainsi son

¹⁵⁸ Marguerite Inconsolable, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 25 août 1928, p. 27.

¹⁵⁹ *Bien triste*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 21 septembre 1929, p. 34.

¹⁶⁰ Hélène Eck et Claire Blandin, *op. cit.*, p. 15.

¹⁶¹ Entre autres : Une qui n'a jamais de réponse, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 avril 1930, p. 31. ; Un qui n'a jamais de réponse, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 février 1932, p. 30. ; Une qui n'a plus de mère, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 janvier 1933, p. 24. ; Reconnaisante, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 11 décembre 1948, p. 38.

¹⁶² Caro, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 9 avril 1932, p. 30.

¹⁶³ Je crois avoir manqué ma vocation, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 6 mars 1937, p. 24.

¹⁶⁴ *Mater Dolorosa*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 9 juin 1928, p. 27.

infidélité et veut renouer avec sa femme¹⁶⁵. Un mari veut quitter sa femme malade¹⁶⁶. Un autre s'est fait abandonner à force de reproches jaloux et n'est pas prêt à renoncer à sa femme¹⁶⁷. D'autres lettres font état des menaces des maris de quitter le foyer¹⁶⁸. Les témoignages les plus poignants et qui montrent une réalité sociale problématique sont ceux de violence conjugale, souvent accompagnée d'alcoolisme. Ces lettres peuvent être considérées comme des appels à l'aide. Ainsi, *Pauline* a porté plainte contre son mari qui l'a battue à plusieurs reprises et demande si elle a « plus mal agi que lui ? »¹⁶⁹ *Mère éprouvée* se demande si elle doit « continuer à patienter » ou « quitter cette brute », après 27 ans de mariage pour aller vivre avec ses enfants. Elle le qualifie de « monstre dont on [lui] cachait les défauts et les vilaines passions » qui lui a fait vivre « la misère, la vraie, celle qui consiste à manquer de nourriture »¹⁷⁰. *Maman qui songe* hésite à reprendre son mari jaloux qui l'a menacée de mort¹⁷¹. Ces trois lettres montrent l'hésitation des femmes prises dans une situation de violence conjugale, situation qui n'est pas exceptionnelle, comme le décrit *Mme L.G. Découragée* :

Je suis pourtant la plus malheureuse des femmes, car mon mari s'adonne à la boisson et cela pour ainsi dire sans arrêt [...] Je suis à bout et je songe à le quitter car j'ai les nerfs décidément trop tendus. A quoi me servirait d'aller voir un médecin. Il me dirait de changer de milieu, or, mon milieu, c'est mon mari, je l'ai épousé par amour et je l'aime beaucoup. Je le plains, car c'est un malade. Donnez-moi un bon conseil, et je suis sûre qu'il servira à d'autres, car quoique je sois bien malheureuse, je ne suis pas seule dans ce cas¹⁷².

Ces témoignages mettent dans l'espace public des problématiques sociales ignorées ou confinées aux tribunaux, dont on entend peu parler du point de vue de la victime

¹⁶⁵ Cœur sensible, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 août 1930, p. 31.

¹⁶⁶ Un affligé, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 janvier 1933, p. 24.

¹⁶⁷ R.G.C. XXX, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 10 août 1940, p. 24.

¹⁶⁸ Entre autres : Je pleure tout le temps, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 9 mars 1929, p. 28. ; Cœur brisé pour la vie, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 novembre 1931, p. 30.

¹⁶⁹ Pauline, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 avril 1930, p. 31.

¹⁷⁰ Mère éprouvée, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 24 décembre 1938, p. 9.

¹⁷¹ Maman qui songe, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 8 octobre 1938, p. 26.

¹⁷² Mme L.G. Découragée, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 janvier 1945, p. 24.

concernée. Les mots utilisés par les correspondantes sont assez crus et n'utilisent pas d'euphémismes pour parler de la violence qu'elles subissent. Elles confient leur réalité et leurs questionnements intérieurs. Elles s'approprient ainsi cet espace public pour y inscrire leur réalité. Pour Eck et Blandin, « la presse féminine a aussi encouragé les femmes à se prendre en charge, en présentant l'affirmation de soi et la maîtrise de la conduite de sa vie comme des objectifs souhaitables et réalisables »¹⁷³. Les lettres à Colette, qu'elles obtiennent l'approbation ou non de la journaliste, permettent la transposition de ce désir dans l'espace public, vers les autres lectrices.

4.3.2.2 Raconter, dénoncer et se confier

Nous remarquons que les jeunes filles ne peuvent utiliser la même franchise que les femmes mariées dans leurs lettres qui témoignent de violence envers elles, surtout pour des violences sexuelles. Est-ce Colette qui traduit en utilisant des expressions qui choquent moins ou est-ce les correspondantes qui s'imposent une pudeur en raison de leur statut ? Les fréquentations sont l'occasion de relations malsaines, de gestes déplacés. Les jeunes filles décrivent les tentatives de « séduction »¹⁷⁴ de plusieurs manières détournées¹⁷⁵ : « manque de respect grave » ; « des choses que je ne puis lui accorder » ; « il me proposait des choses déplacées » ; « entraîner au mal » ; « a été déplacé avec elle » ; « vouloir me manquer de respect » ; « s'est montré trop familier avec moi et m'a manqué gravement » ; « cherche à me manquer d'égards » ; « il s'est passé entre vous des choses que seul le mariage peut réparer » ; « céder à ses

¹⁷³ Hélène Eck et Claire Blandin, *op. cit.*, p. 15.

¹⁷⁴ Nous rappelons que le mot « séduction » n'implique pas nécessairement un consentement. Est-ce que ce sont des tentatives de viol ?

¹⁷⁵ En ordre de citations : Micheline, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 juillet 1923, p. 17. ; Cœur peine, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 juillet 1927, p. 24. ; Je l'aimais tant, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 novembre 1927, p. 27. ; Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 novembre 1927, p. 27. ; Mystère, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 31 octobre 1936, p. 26. ; Jacqueline, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 janvier 1939, p. 22. ; Petite Yolande, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 20 avril 1940, p. 34. ; Qui n'a confiance en personne, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 6 septembre 1941, p. 28. ; Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 février 1948, p. 28. ; Une qui ne sait quoi faire, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 16 octobre 1954, p. 34.

instances », etc. Dans ces lettres, des jeunes filles témoignent des insistances des jeunes garçons qui se fâchent et les quittent lorsqu'elles n'acceptent pas leurs avances. En mettant sur papier cet événement, elles confirment leur vertu tout en montrant leur tentation motivée par le désir de garder le jeune homme à leur côté. Celles citées précédemment demandent en effet comment elles peuvent préserver leur fréquentation tout en n'atteignant pas leur réputation. Selon Colette, ces propositions sont le signe que le jeune homme ne voit pas la jeune fille en question comme une prétendante sérieuse. Pour nous, il s'agit de voir l'ampleur de la violence genrée envers les jeunes filles dans le processus de fréquentation.

Colette publie à quelques reprises des témoignages de jeunes filles « tombées » qui semblent servir d'avertissement. Par exemple, *Voyageuse* a été « laissée à [elle]-même trop jeune et dans les grandes villes, [s]a conduite n'a pas toujours été bonne. »¹⁷⁶, ce qui donne l'occasion à Colette de recommander aux lectrices de rester en campagne, dans le foyer paternel comme moyen de préservation. Toutefois, les lettres présentent des réalités de femmes hors normes qui ont tout fait pour survivre comme *J.L.*, abandonnée à 5 ans par sa mère, séduite à 15 ans par un homme de deux fois son âge et maintenant en fréquentation à 28 ans avec un homme honnête.¹⁷⁷ Un récit qui termine bien, avec une vie meilleure, montre aux lectrices qu'il est possible de se sortir de leurs erreurs de jeunesse.

Selon Eck et Blandin, « la dévalorisation de l'expression publique des sentiments a longtemps interdit la constitution d'une parole mixte sur des sujets tels que la souffrance, le doute, la jalousie, etc. »¹⁷⁸ Nous avons déjà vu quelques expressions de ces problèmes en lien avec les relations hétérosexuelles : agression sexuelle, violence conjugale, vie maritale décevante, harcèlement au travail, etc. Ce sont des problèmes sociaux réels qui sont révélés par les lettres à Colette. Celles-ci exposent

¹⁷⁶ *Voyageuse*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 11 septembre 1937, p. 26.

¹⁷⁷ *J.L.*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 31 octobre 1936, p. 26.

¹⁷⁸ Hélène Eck et Claire Blandin, *op. cit.*, p. 15.

aussi des problèmes psychologiques plus profonds tels que la dépression et les pensées suicidaires. Ces dernières sont particulièrement taboues – quoique tous ces problèmes le sont – puisque la religion catholique l’interdit selon le cinquième commandement, le principe du respect de la vie. Dans le code criminel canadien de 1892, la tentative de suicide est punissable de deux ans d’emprisonnement jusqu’en 1972¹⁷⁹. Pourtant, de nombreuses lettres témoignent de ce sentiment de désespoir et des correspondantes menacent même de s’enlever la vie. Est-ce seulement le côté romanesque des jeunes filles que Colette déplore tant ? C’est sûrement le cas de *Déseparée* qui se sent « comme une épave qui se laisse aller à tous les courants », mais elle termine tout de même sa lettre sur ces mots inquiétants : « Je n'attends plus rien de la vie, c'est pourquoi je me sens si lasse. »¹⁸⁰ En 1936, une jeune fille de 18 ans écrit sans détour : « je trouve la vie tellement triste que je voudrais mourir ».¹⁸¹ Une autre signe *Lasse de vivre*.¹⁸² En 1941, *Envieuse ou malheureuse* termine sur la question : « on n'a pas le droit de désirer la mort ? »¹⁸³ Si certaines voient ce genre de sentiment comme un problème de santé¹⁸⁴ – insurmontable – d’autres redoutent la folie¹⁸⁵. Une célibataire de 37 ans, en 1943, décrit pourtant les symptômes qui seraient associés aujourd’hui à la dépression : « j'ai l'impression que je suis bête, déplaisante, insignifiante, que mon travail au bureau est médiocre [...] je préfère au monde, la solitude. Comment améliorer mon état (sic). Ces idées m'obsèdent nuit et jour. »¹⁸⁶ Un mari s’inquiète de l’« apathie générale » de sa femme qui n’a même pas l’énergie pour changer les disques de son phonographe¹⁸⁷.

¹⁷⁹ André Cellard et Patrice Corriveau, « 250 ans de suicides au Québec : les fondations d’une recherche dans les Archives du coroner », *Histoire sociale/Social History*, vol. 46, n° 91, mai 2013, p. 209.

¹⁸⁰ *Déseparée*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 juillet 1933, p. 26.

¹⁸¹ *Cœur sensible*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 8 février 1936, p. 28.

¹⁸² *Lasse de vivre*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 11 août 1934, p. 28.

¹⁸³ *Envieuse ou malheureuse*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 10 mai 1941, p. 38.

¹⁸⁴ Entre autres : *Très malheureuse*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 5 avril 1924, p. 43. ; *Lasse de vivre*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 11 août 1934, p. 28.

¹⁸⁵ *La trop souvent triste Jeannette*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 décembre 1940, p. 48.

¹⁸⁶ *Frédérique*, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 15 mai 1943, p. 38.

¹⁸⁷ André, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 7 juillet 1945, p. 24.

Outre ces deux lettres, le désespoir des jeunes filles est lié, encore une fois, à leur avenir. *Un cœur qui souffre* songe à se faire religieuse pour se sauver de ses parents¹⁸⁸. *Cœur bien abandonné* est « lasse de la vie » puisque sa mère veut la forcer à se marier à un homme qui la répugne¹⁸⁹. *Mélancolique* trouve que « déjà la vie est trop lourde pour qu[’elle] puisse la supporter seule »¹⁹⁰, elle qui doit subvenir aux besoins de sa mère avec un maigre salaire sans même penser à son propre futur. *Pauvre petit oiseau* a si peur de l’avenir qu’elle « songe à faire des bêtises »¹⁹¹. Celle qui signe *28 et 24 ans* écrit, alors qu’elle a rejeté son prétendant : « je suis inconsolable, je vois toutes mes ambitions, même les plus raisonnables tomber à l’eau. Je ne me sens pas la force d’entrer dans la vie conjugale. Si vous saviez comme la vie m’apparaît pénible ! »¹⁹² Ce que nous pouvons retirer de ces lettres, c’est que le peu d’avenues possibles pour les jeunes filles est une source d’angoisse importante : se marier ou non, devenir religieuse, se dévouer à leurs parents ou rester célibataire, mais parfois dans la solitude.

4.3.3 Le travail d’édition

Lors de son panégyrique, Laure Hurteau décrit les lettres reçues ainsi : « Romans vécus, [...] véritables drames qu’il lui faut démêler à la lueur des faits souvent exposés en des termes peu académiques et où la trame s’étale crûment, [...] auxquels se mêlent des accents de désespoir. »¹⁹³ Elle explique bien le travail d’édition nécessaire à la publication des lettres, parfois bien mal écrites. Le contexte de production compte aussi; comme le mentionne Gaston Desjardins, les courriéristes ne devaient pas perturber le clergé et les autres experts reconnus comme les médecins ou les avocats

¹⁸⁸ Un cœur qui souffre, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 30 juillet 1927, p. 24.

¹⁸⁹ Cœur bien abandonné, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 28 avril 1928, p. 27.

¹⁹⁰ Mélancolique, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 26 janvier 1929, p. 32.

¹⁹¹ Pauvre petit oiseau, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 19 janvier 1935, p. 27.

¹⁹² 28 et 24 ans, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 18 mars 1939, p. 28.

¹⁹³ Laure Hurteau, « Panégyrique de Colette », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 17.

dans leurs domaines respectifs¹⁹⁴. Colette ne semble pas avoir eu de problèmes de ce côté¹⁹⁵. Desjardins affirme : « Les lettres étaient choisies, le plus souvent réécrites, et la réponse personnalisée s'adressait en réalité aux lecteurs du journal. »¹⁹⁶ Colette soutient qu'elle répond à toutes les lettres qui se conforment aux avis du courrier (à moins que la question se répète) et ce, dans l'ordre. Pourtant, à partir de 1930, une ou deux questions sont mises « à la une » et celles-ci sont choisies selon le message aux lectrices sur lequel Colette veut insister. Elle y ajoute un titre, établissant clairement ce qu'elle veut communiquer. Le 16 novembre 1935, elle confronte deux lettres sur le même sujet – la question de l'argent et de l'amour – avec des réponses différentes selon les situations¹⁹⁷. Est-ce que Colette réécrit les lettres reçues ? Nous croyons qu'elles sont corrigées au niveau de la grammaire et de la syntaxe, soit par Colette ou par la personne s'occupant de la typographie¹⁹⁸. À quelques reprises, Colette mentionne qu'elle a dû réécrire ou raccourcir le récit de sa correspondante. En 1943, elle explique : « je regrette d'avoir dû abrégé votre récit, n'en tirant que l'essentiel. Il me faut agir ainsi avec tous mes correspondants, car l'espace de ce courrier est strictement mesuré et il faut que chacun ait sa part. »¹⁹⁹ D'autres lettres semblent être coupées puisque la réponse mentionne des informations auxquelles nous n'avons pas accès²⁰⁰. Colette reformule certaines lettres tout en sermonnant son autrice²⁰¹ : « Votre lettre est un peu incohérente. » ; « Je ne sais si j'ai réussi à traduire un peu ce que vous vouliez dire. Je vous avoue que je ne comprends pas très bien et que vos idées y gagneraient beaucoup

¹⁹⁴ Gaston Desjardins, *L'amour en patience: la sexualité adolescente au Québec, 1940-1960*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 65.

¹⁹⁵ Cardinal Léger, « Colette accomplit un travail que j'oserais appeler de direction spirituelle », *La Presse*, 16 mars 1953, p.17.

¹⁹⁶ Gaston Desjardins, *op. cit.*, p. 65.

¹⁹⁷ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 16 novembre 1935, p. 24

¹⁹⁸ Laure Hurteau raconte que Colette écrit tout à la main, une secrétaire retranscrivant ses textes. Voir Jeanne B. Langlois, « Colette (Édouardina Lesage) », dans *Cercle des femmes journalistes, Vingt-cinq à la une : biographies*, Montréal, La Presse, 1976, p. 57-61.

¹⁹⁹ Colette, « Le Courrier de Colette », *La Presse*, 27 novembre 1943, p. 22.

²⁰⁰ *Ibid.*, 21 août 1926, p. 22-23. ; *Ibid.*, 21 juin 1930, p. 31. ; *Ibid.*, 23 février 1952, p. 38. ; *Ibid.*, 31 juillet 1937, p. 24.

²⁰¹ En ordre de citations : *Ibid.*, 28 avril 1928, p. 27. ; *Ibid.*, 11 juillet 1931, p. 36. ; *Ibid.*, 7 décembre 1940, p. 48. ; *Ibid.*, 30 octobre 1948, p. 46.

à s'exprimer avec plus de simplicité » ; « Votre père s'il avait eu connaissance de cette lettre dont je ne publie que les passages les moins insensés, vous traiterait sans doute comme il le devrait afin de vous donner de la vie un sens plus raisonnable. » ; ou encore « Vous seriez sans doute quelqu'un si vous vouliez vous en donner la peine et ne pas croire que tout vous est dû comme l'indique le ton de votre lettre que j'ai abrégée. » La position d'autorité de Colette est bien confirmée et la critique de la forme de la lettre vient avec celle de son contenu. La reformulation nécessaire permet aux autres lectrices de prendre la correspondante comme un exemple à ne pas suivre. Nous avons vu plus tôt que Colette (ou la direction du journal) censure certaines lettres en raison de leur sujet délicat. Dans ces cas, c'est la réponse seulement qui est publiée comme cette réponse à *J'étais une perle aux yeux bleus* sur son histoire d'adultère : « Votre lettre, par son caractère, ne peut être publiée. »²⁰² Pourtant, cette règle n'est pas appliquée systématiquement puisque certaines lettres sur le sujet, avouant une infidélité, ont été publiées. Ce doit être que le contenu était particulièrement vulgaire. En 1943, Colette a « dû atténuer certains termes »²⁰³ de la lettre de *Vous êtes ingrate, Madame L. Vic.*, une jeune fille fâchée contre sa mère. En 1946, elle précise à *Dame inquiète* que « les propos que tient [son] mari à [son] endroit sont de ceux qu'on n'oserait publier. »²⁰⁴ Dans ces deux exemples, nous pouvons penser que ce sont certains mots particuliers qui sont censurés. En somme, s'il y a un travail d'édition, celui-ci ne semble pas majeur. Pour notre regard d'historienne, il n'empêche pas de considérer les lettres comme étant un reflet d'un vécu des femmes et de leurs préoccupations telles qu'elles-mêmes les conçoivent, malgré la double mise en scène de celles-ci.

Conclusion

²⁰² *Ibid.*, 30 octobre 1948, p. 46.

²⁰³ *Ibid.*, 16 janvier 1943, p. 28.

²⁰⁴ *Ibid.*, 6 avril 1946, p. 32.

Sans les lectrices et les correspondantes, le « Courrier de Colette » n'existerait pas. Sa popularité nous laisse penser qu'il répond à un besoin. Pour Cécile Méadel, la lectrice n'est pas qu'une personne qui cherche le divertissement ou de la formation, mais une personne à éduquer, à accompagner dans les nombreux changements du début du siècle²⁰⁵. En tant que correspondantes, les lectrices prennent place, anonymement, dans l'espace public. Par leur pseudonyme et le contenu de leurs lettres, elles donnent quelques informations sur elles-mêmes qui permettent de constater l'étendue géographique de la communauté imaginée et virtuelle qu'elles forment. La correspondance qui s'établit entre elles crée un réseau de partage de connaissances. Le dialogue avec Colette leur permet de négocier cet espace public en créant une relation d'intimité avec la journaliste qui en garde toutefois toujours le contrôle. Les correspondantes s'approprient cependant une partie des discours de genre publiés dans la page en créant des débats, en questionnant les rôles genrés, en inscrivant leur réalité – notamment celle de victime de violence masculine –, en demandant l'approbation de Colette lorsqu'elles veulent déroger aux normes de genre prescrites et en souhaitant son appui dans leurs épreuves. Si Colette, avec ses conseils, confirme les devoirs associés au genre et le besoin de conformisme du conservatisme catholique, les correspondantes sont admises dans cette communauté imaginée comme actrices du jeu social, repoussant subtilement les limites des normes de genre²⁰⁶.

²⁰⁵ Cécile Méadel, « Le conformisme débordé des médias féminins à la fin des années 1930 » dans Hélène Eck et Claire Blandin, *op. cit.*, p. 66.

²⁰⁶ *Ibid*, p. 66-67.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans ce mémoire, nous avons d'abord voulu pallier un manque historiographique en retraçant la vie de Colette dans le monde du journalisme et au sein de *La Presse*. En raison de l'absence d'archives personnelles, cette journaliste de la première génération de femmes québécoises dans le métier n'avait pas eu la place qu'elle mérite dans l'historiographie québécoise. Nous avons retracé les grandes étapes de sa carrière, de son engagement social et du courrier auquel elle a donné son nom. Autodidacte comme ses collègues du tournant du siècle, Édouardina Lesage a eu une carrière de 58 ans dont 54 ans à *La Presse*. Encensée par ses pairs, par le clergé catholique et par son large lectorat, Colette est perçue comme plutôt conservatrice sur le plan social, renforçant les rôles de genre prescrits. Populaire, elle devient la confidente de plusieurs générations. Elle est impliquée dans les initiatives féminines du début du XX^e siècle comme la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, sans en être la figure de proue. Célibataire, c'est à son courrier qu'elle a dédié sa vie. Nous espérons que ce mémoire servira de point de départ pour de futures études sur le « Courrier de Colette ».

Dans le même ordre d'idées, aucune étude précédente ne prenait le courrier dans sa totalité autant de manière chronologique que thématique. Notre portrait quantitatif des différents éléments de la page classés en catégories thématiques puis divisés en quatre périodes pourra orienter d'autres recherches en histoire de la famille, en histoire du travail féminin ou en histoire des femmes. La première période, de 1903 à 1909, est caractérisée par des changements de forme fréquents et l'absence des lettres des

lectrices. La littérature y prend une place non négligeable. De 1910 à 1921, le courrier devient une source d'informations alors que les lettres se présentent sous forme de questions et réponses courtes. En 1922 débute la phase de transition vers le courrier du cœur, bien établi en 1930, avec de longues réponses et la publication des lettres des correspondantes. Puisque notre échantillon était déjà très volumineux pour un mémoire, nous n'avons pas utilisé de sous-catégories afin de circonscrire les sujets précis contenus dans chaque catégorie. Une étude plus affinée, avec un meilleur logiciel de traitement de données et la recherche en texte intégral permise par la numérisation, présenterait des résultats encore plus précis.

Notre analyse qualitative des réponses de Colette démontre que la page féminine dépasse largement les « 4F » (food, fashion, family and furnishing) associés à ce type de publication pour aborder le travail, la société, la littérature et la santé. Dans ses réponses aux lettres de la catégorie « Cœur », Colette reproduit des archétypes de masculinité et de féminité. Pendant les fréquentations, la jeune fille doit préserver sa vertu et sa réputation en ne se faisant pas remarquer. Elle a toutefois le droit de choisir ses prétendants et, ultimement, son mari. Colette établit les qualités idéales de chacun, la jeune fille ayant plus de responsabilités et de contraintes à observer pour faire un bon choix. Les couples mariés ont des rôles spécifiques à respecter afin de préserver leur foyer. L'épouse doit se faire « reine du foyer » : les tâches ménagères et les soins des enfants lui incombent. Au sein du couple, elle est responsable du bonheur conjugal devant parfois se résigner à faire des sacrifices pour la conservation du foyer. Le mari doit subvenir aux besoins de sa famille. Les discours de genre de Colette renforcent les normes prônées par l'idéologie dominante catholique. Son image du célibat féminin est positive, le présentant comme utile et fécond si la jeune femme se consacre à une œuvre, un métier ou se dévoue à sa famille. Quelques lettres permettent d'aborder les espaces de transgression des normes en parlant de relations sexuelles prémaritales, de séparation et de violence conjugale. Le chapitre III explore les discours de genre de

Colette, perçue comme experte, afin de cerner les messages que ses réponses transmettent à ses lectrices.

Dans le dernier chapitre, nous nous sommes inspirées de la monographie de Valérie Korinek sur le magazine *Chatelaine*¹ en prenant le courrier comme une communauté imaginée et virtuelle où les lectrices par la correspondance s'approprient en partie la publication. Les correspondantes entretiennent un dialogue avec Colette et créent des échanges entre les lectrices, avec la courriériste comme arbitre. Les lettres publiées sont considérées comme des témoignages d'un vécu réel, de préoccupations privées dans l'espace public, mis en scène par la correspondante qui décide des détails qu'elle donne puis par Colette qui corrige, résume, édite et choisit de publier. Les expériences racontées par les correspondantes révèlent de l'angoisse, de la détresse et des conditions de vie parfois difficiles. Dans notre analyse, en raison de l'ampleur de notre échantillon pour un travail de maîtrise, nous n'avons pas noté les informations données par les lectrices qui auraient pu nous permettre de dresser un portrait statistique du lectorat. En outre, un plus grand échantillon sur une période plus courte rendrait possible de suivre des échanges entre lectrices.

Pour finir, nous croyons que notre étude apporte à l'histoire de la presse féminine une contribution considérable. L'analyse des courriers du cœur pour eux-mêmes (ou des courriers des lectrices en général) dans les grands quotidiens d'informations du Québec n'a pas été faite malgré leur utilisation comme source dans de nombreux ouvrages. Plus spécifiquement, Colette, en tant que journaliste, a souvent été évoquée sans plus de contexte. Notre deuxième chapitre remplit ce vide historiographique tout comme notre portrait statistique et notre division en périodes. Nous espérons avoir restitué la place méritée par Colette dans l'histoire des femmes et de la presse au Québec tout en démontrant la richesse du Courrier en tant que source

¹ Valerie J. Korinek, *Roughing It in the Suburbs: Reading Chatelaine Magazine in the Fifties and Sixties*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 460 p.

historique. Les discours de genre de Colette montrent toute la complexité des prescriptions normatives en ce début de XX^e siècle. Par cela, nous voulions nuancer la dichotomie entre les journalistes féministes et exceptionnelles et celles jugées conservatrices. Colette est un exemple de l'entre-deux que représentent les médias féminins généralistes puisque sa longue carrière est plutôt exceptionnelle, mais elle ne se dit jamais féministe. Ses discours de genre ne sont toutefois pas complètement conservateurs, laissant un espace de transgression au sein des normes catholiques. Notre dernier chapitre, en considérant les lectrices comme participantes à la communauté imaginée et virtuelle du courrier, ouvre la porte à des analyses sur le lectorat (féminin ou non) de *La Presse*. Notre mémoire, qui s'insère dans le même champ historiographique que les études menées par Jennifer Marotta et Valerie Korinek, exploite les parties délaissées du journal dans l'histoire de la presse. La communauté imaginée et virtuelle que nous constatons dans le « Courrier de Colette » peut être liée, en poussant l'analyse plus loin, aux réseaux sociaux actuels. Ne demandons-nous pas des renseignements quotidiens à une entité (féminine) telle Alexa ou Google ? N'existe-t-il pas des groupes Facebook d'échanges d'informations entre mères ou futures épouses ? Ne transmettent-ils pas des normes genrées ? Ne partageons-nous pas des états d'âme et des conseils dans des blogues, des forums ou des conversations avec des inconnues faisant parties d'une communauté imaginée et virtuelle ?

ANNEXE A

MOYENNE DES ÉLÉMENTS PAR ÉDITION

| Périodes | Nombre de lettres par période | Nombre d'éditions par période | Moyenne des éléments par édition (arrondie à l'unité) |
|-------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|
| 1903-1909 | 1368 | 41 | 33 |
| 1910-1921 | 7347 | 64 | 115 |
| 1922-1929 | 4168 | 48 | 87 |
| 1930-1956 | 4039 | 158 | 26** |
| Total des lettres | 16922 | 311* | 54 |

*Il y a 311 éditions (6 par an x 54 ans = 324). Nous en retranchons une en 1903 et 3 en 1956 (=320). Il manque les numéros suivants (éditions non-parue ou archives manquantes) : 26 mars 1910, 26 août 1911, 30 novembre 1912, 5 février 1913, 21 juin 1913, 31 janvier 1914, 8 décembre 1917, 31 août 1918, 8 décembre 1934. (320-9 = 311)

**Il faut dire que le nombre de lettres par édition baisse dans la dernière décennie du courrier, Colette étant alors une septuagénaire, ce qui fait baisser la moyenne globale de la période. Les lettres et les réponses sont aussi plus longues.

ANNEXE B

GRILLE D'ANALYSE ET CATÉGORIES

| SECTIONS | TYPES D'UNITÉ | THÈMES | TYPE D'INTERACTION |
|------------|---|--|---|
| CATÉGORIES | Publicité Réponse seulement Question et réponse Littérature (poèmes et textes de fictions) Demande de correspondance (avec nom et adresse civils) Autres (Articles, photos, patrons, gravures, etc.) | Mode/Beauté Maison (cuisine et travaux ménagers) Famille Société (comment agir, interactions sociales) Travail Littérature (conseils sur l'écriture) Santé Cœur Autres (Incluant Guerre) | Information (demandée ou donnée) Conseils prescriptifs (Donnés par Colette, se différencie de l'information par des formules impératives) Dialogue (entre Colette et lectrices; ne correspond pas aux catégories Information et Conseils) Récit de vie (cette catégorie concerne les lettres publiées plutôt longues; le récit est souvent associé à un conseil prescriptif) Autres (manque d'informations) |

ANNEXE C

RÉPARTITION DES ÉLÉMENTS UTILISÉS POUR LE CHAPITRE III

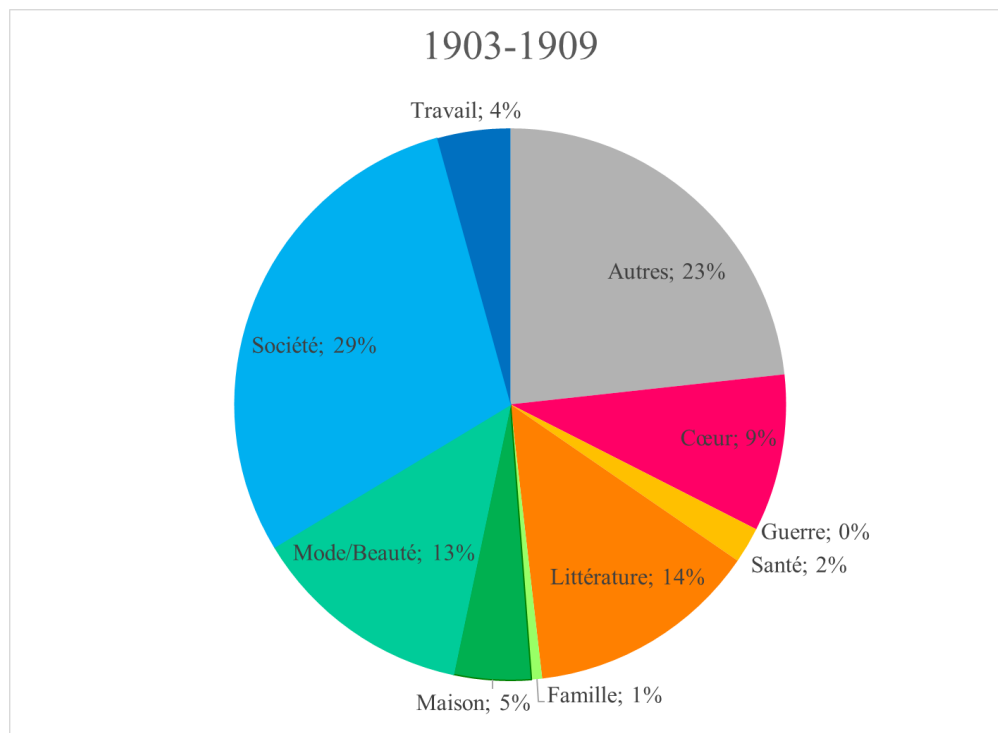
| Période | Autres | Conseils | Informations | Total |
|-----------|--------|----------|--------------|-------|
| 1903-1909 | 37 | 271 | 881 | 1189 |
| 1910-1921 | 9 | 439 | 6808 | 7256 |
| 1922-1929 | 0 | 402 | 3612 | 8445 |
| 1930-1956 | 18 | 821 | 2860 | 3699 |
| Total* | 64 | 1933 | 14161 | 16158 |

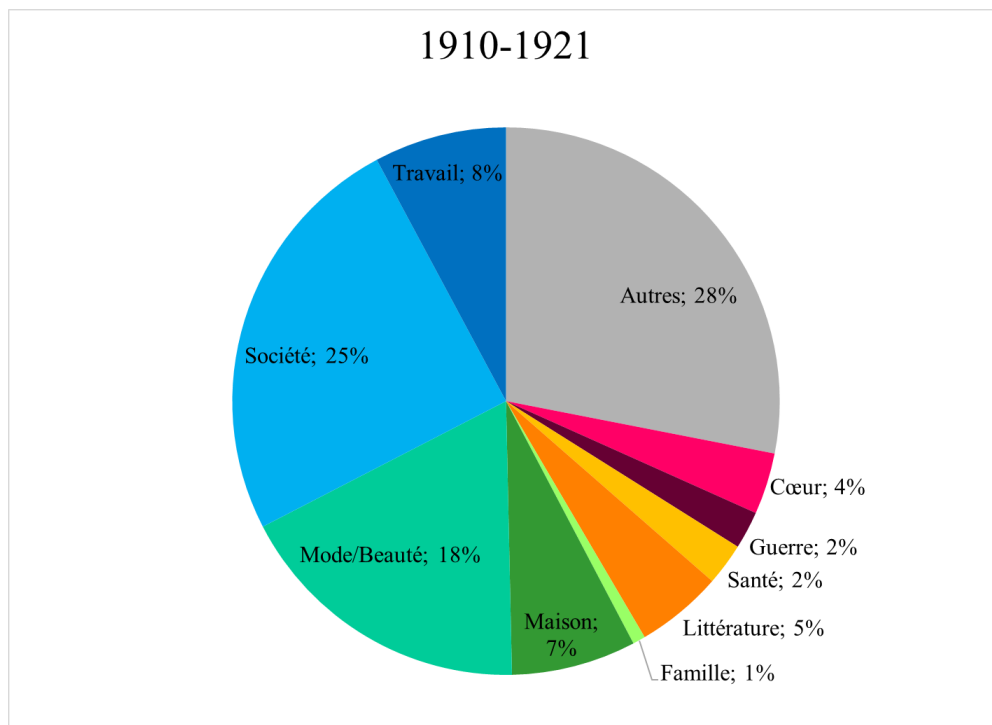
*Il s'agit de tous les éléments, sauf les publicités, classés comme « Informations », « Conseils » ou « Autres » dans la colonne « Type d'interaction ».

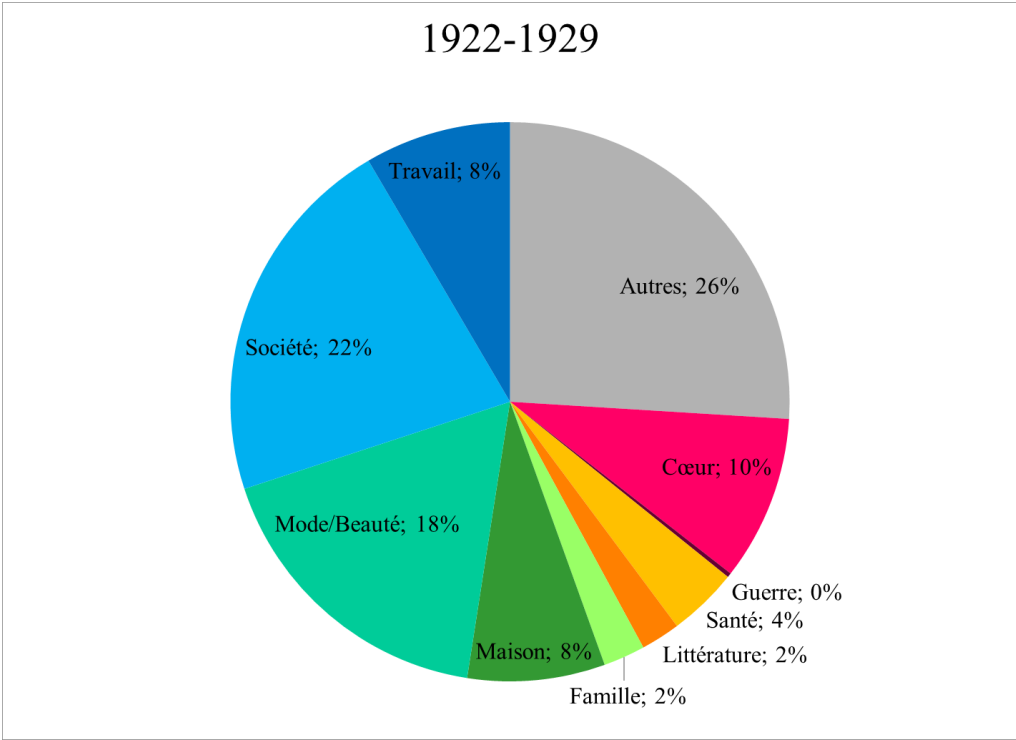
ANNEXE D

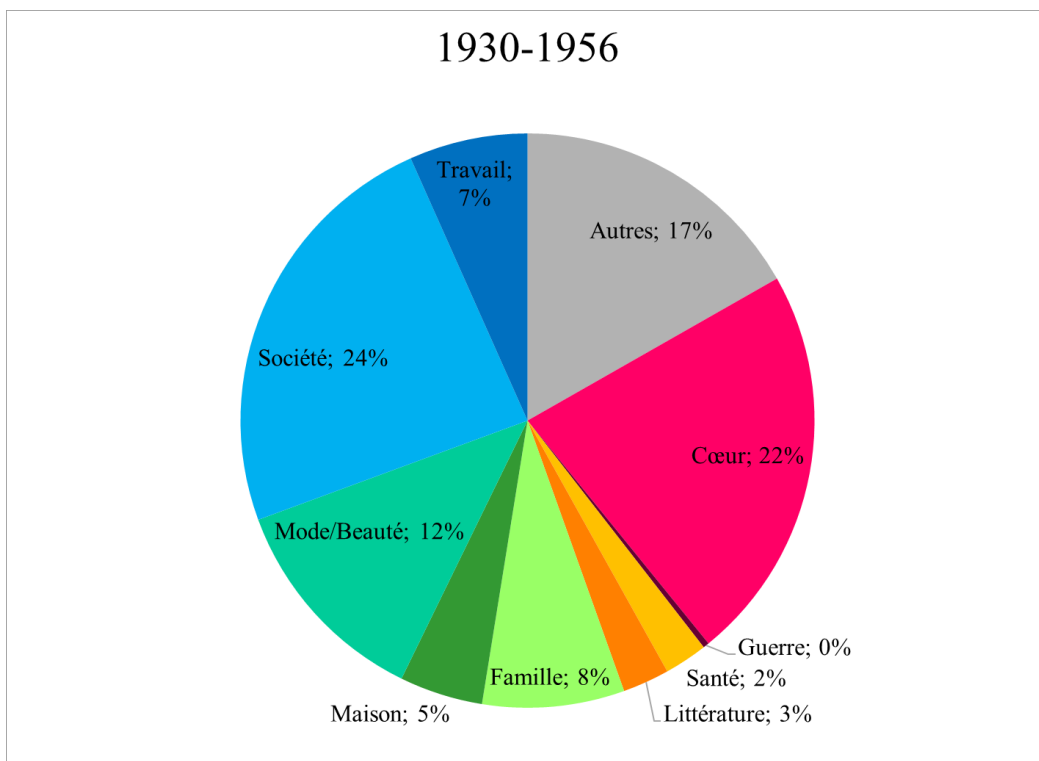
Figures D

GRAPHIQUES DE LA PROPORTION DES THÈMES PAR PÉRIODE









ANNEXE E

RÉPARTITION DES PUBLICITÉS PAR THÈME

| Périodes/thèmes | Mode et Beauté | Santé | Maison | Littérature | Travail | Société | Autres | Moyenne de publicités par édition |
|-----------------|----------------|-------|--------|-------------|---------|---------|--------|-----------------------------------|
| 1903-1909 | 30% | 46% | 17% | 1% | 1% | 2% | 3% | 13 |
| 1910-1921 | 32% | 43% | 19% | 2% | 2% | 3% | 1% | 10 |
| 1922-1929 | 41% | 40% | 14% | 2% | 2% | 1% | 1% | 10 |
| 1930-1956 | 58% | 24% | 13% | 0 | 0 | 2% | 1% | 15 |
| Moyenne | 41% | 38% | 16% | 1% | 1% | 2% | 2% | 12 |

Exemples de publicités selon les catégories

Mode et Beauté : Des salons de coiffure, des diètes, de l'épilation, des magasins de vêtements, etc.

Santé : Les pilules rouges, des remèdes pour enfants, des sirops pour la toux, etc.

Maison : Des meubles, des produits ménagers, etc.

Littérature : Des librairies ou des publications

Travail : Des cours de couture, des écoles, etc.

Société : Des événements

ANNEXE F

LETTRES UTILISÉES DANS LE CHAPITRE IV

| Période | Dialogue | Récits de vie | Correspondance* | Total |
|-----------|----------|---------------|-----------------|-------|
| 1903-1909 | 262 | 1 | 21 | 284 |
| 1910-1921 | 107 | 5 | 640 | 752 |
| 1922-1929 | 47 | 156 | 151 | 354 |
| 1930-1956 | 131 | 635 | 204 | 970 |
| Total | 547 | 797 | 1016 | 2360 |

*La catégorie « Correspondance » est classée dans la colonne « Type d'élément ».Les nom et adresse civils des correspondantes sont utilisées pour ce type d'élément

ANNEXE G

CATÉGORISATION DES PSEUDONYMES

| Pseudonymes | Nombre de signatures | Pourcentage |
|-------------------------|----------------------|---------------|
| Communauté | 655 | 4,08 % |
| Abonné* | 419 | 2,61% |
| Lect* | 236 | 1,47% |
| Caractéristiques | 1596 | 9,93% |
| Âge | 169 | 1,05% |
| Emploi | 225 | 1,40% |
| Jeune | 164 | 1,02% |
| Nationalité | 210 | 1,31% |
| Physique | 508 | 3,16% |
| Ville | 320 | 1,99% |
| Amour | 1493 | 9,29% |
| Aime | 600 | 3,73% |
| Ami* | 196 | 1,22% |
| Amour* | 317 | 1,97% |
| Cœur | 380 | 2,36% |
| Connaissance | 770 | 4,79% |
| Anxieu* | 226 | 1,41% |
| Ignorant* | 153 | 0,95% |
| Savoir | 391 | 2,43% |
| Dialogue | 666 | 4,14% |
| Confiance | 22 | 0,14% |
| Merci | 589 | 3,66% |
| Avec le nom de Colette | 55 | 0,34% |
| Statuts | 1152 | 7,17% |
| Femme | 25 | 0,16% |
| Fiancée | 52 | 0,32% |

| | | |
|-------------------|---------------|---------------|
| Fille | 47 | 0,29% |
| Homme | 21 | 0,13% |
| Madame | 661 | 4,11% |
| Maman | 13 | 0,08% |
| Marié* | 27 | 0,17% |
| Mère | 254 | 1,58% |
| Orphelin* | 49 | 0,30% |
| Veuve | 3 | 0,02% |
| Réalité | 3885 | 24,17% |
| Initiales | 1272 | 7,91% |
| Prénom | 2613 | 16,26% |
| Nature | 806 | 5,01% |
| Courrier | 235 | 1,46% |
| Première | 84 | 0,52% |
| Réponse | 151 | 0,94% |
| Sentiments | 706 | 4,39% |
| Sans nom | 38 | 0,24% |
| Colette | 60 | 0,37% |
| Autres | 4010 | 24,95% |
| Total | 16072* | 100% |

*Il s'agit du nombre de lettres signées. La différence entre ce total et celui de l'annexe A (16922) s'explique par la présence d'éléments non signés tels que certains articles, des demandes de correspondances, des photos, etc.

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

i. Sources manuscrites

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds P579, Cercle des femmes journalistes incorporé.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds P120, Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds MSS239, Gabrielle Carrière.

Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1881*, District Maskinongé, Sous-district Saint-Léon, « Euchariste Lesage », p.52-53.

Bibliothèques et archives nationales du Québec, *Annuaire Lovell 1898-1961*, « Lesage », Collection numérique.

Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1901*, District Montréal, Sous-district Quartier Saint-Jacques, « Léontine Lesage », p. 3.

Bibliothèque et Archives Canada, *Recensement 1921*, District Saint-Jacques, Sous-district Quartier Saint-Jacques, « Édouardina Lesage », p. 20.

ii. Sources imprimées

AYOTTE, Alfred, « Hommage incomparable rendu à l'auteur du "Courrier de Colette" », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 13-16.

BERNIER, Germaine, « Le Courrier de Colette a 50 ans », *Le Devoir*, 13 mars 1953 p. 2.

- BOURBONNAIS, Marie, « Dans le journalisme féminin, "Colette aura écrit une page d'histoire" », *La Presse*, 5 avril 1961, p. 6.
- CARDINAL LÉGER, « Colette accomplit un travail que j'oserais appeler de direction spirituelle » *La Presse*, 16 mars 1953, p. 17.
- CARRIÈRE, Gabrielle, *Comment gagner sa vie. Carrières féminines*. Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1942, 185 p.
- CHAMPOUX, Roger, « Colette, conseillère exemplaire », *La Presse*, 5 avril 1961, p. 4.
- « Colette à Fémina », *L'illustration nouvelle*, 17 octobre 1936, p. 10.
- « Colette et son œuvre à l'honneur », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 4-17.
- « Critique de livre », *Le Devoir*, 23 septembre 1942, p. 5.
- DUFRESNE, Jean, « Lettre à Paul Toupin sur les Mémoires de Saint-Simon », *Amérique française*, avril 1945, p. 25.
- « Déjeuner-causerie », *La Presse*, 21 octobre 1947, p. 5.
- Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, *Premier congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste tenu les 26, 27, 28, 29 et 30 mai à Montréal*, Montréal, Imprimerie Paradis Vincent & Cie, 1907, 206p.
- FRANÇOISE, « A l'école ménagère provinciale », *Le Journal de Françoise*, 4 avril 1908, p. 8-9.
- HAMELIN, Caroline, *Mémorial de Familles divisé en trois parties*, Montréal, 1910, 244p.
- « Hommage de Ville St-Laurent à Mlle Colette Lesage », *La Presse*, 14 mars 1953, p. 35.
- HURTEAU, Laure, « 50 ans de dévouement à nos lecteurs », *La Presse*, 13 mars 1953, p. 11.
- HURTEAU, Laure, « Panégyrique de Colette », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 17.
- HURTEAU, Laure, « Le Courrier de Colette suite...et fin », *La Presse*, 7 juillet 1956, p. 54.
- HURTEAU, Laure, « Introduction », *La Presse*, 9 juillet 1956, p. 14.

- HURTEAU, Laure, « Entretiens avec Laure Hurteau », *La Presse*, 10 mai 1958, p. 2.
- LABERGE, Albert, *Journalistes, écrivains et artistes*, Montréal, Édition privée, 1945, 242p.
- LAMARCHE, Eugène, « Le témoignage et l'offrande de La Presse à Colette », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 17.
- LAMY, Pauline, « Courrier de Pauline Lamy », *La Presse*, 13 juin 1962, p. 24.
- « Le banquet de *La Presse* a réuni une grande famille », *La Presse*, 15 octobre 1934, p. 1.
- LEMIEUX, Louis-Guy, « Les pages féminines : la porte d'entrée des premières femmes journalistes », *Le Soleil*, 13 octobre 1996, p. 3.
- LESAGE, Colette, « Françoise Barry, pionnière du journalisme féminin chez nous », *La Presse*, 22 octobre 1932, p. 68.
- LESAGE, Colette, « La femme et le journal », *La Presse*, 13 octobre 1934, p. 61.
- LESAGE, Colette, « La jeune fille et ses problèmes », *Revue dominicaine*, février 1937, p. 82-88.
- « Les patrons d'honneur au congrès des journalistes », *Le Devoir*, 6 novembre 1946, p. 10.
- LETELLIER DE ST-JUST, Yvonne, « Colette Lesage », *La bonne parole*, avril-mai 1953, p. 2.
- MORIN, Jean-Marie, « Une initiative du syndicat des journalistes de *La Presse* », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 17.
- « Pour la merci », *La Presse*, 27 mars 1928, p. 2.
- « Radio CKAC », *Le Devoir*, 20-21 octobre 1932, p. 4.
- SAUVALLE, Laure Lecomte, *Mille questions d'étiquette discutées, résolues et classées*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1907, 364p.
- TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles, 1871-1890*, 7 volumes, Bibliothèques et archives nationales du Québec, Collection numérique.
- TANTE ROSETTE, « Hommage à Colette », *La Presse*, 16 mars 1953, p. 57.

« Thé-causerie des journalistes : Mme L. de G. Beaubien, conférencière-invitée. », *Le Devoir*, 7 novembre 1946, p. 4.

« Une requête », *Le Devoir*, 17 juillet 1915, p. 6.

« Vox Populi », *Le Jour*, 19 janvier 1946, p. 6.

iii. Journaux

Le Monde Illustré, 1898-1900.

Le Journal, 1900-1905.

L'Album Universel, 1904-1906.

La Presse, 1903-1956.

II. ÉTUDES

i. Livres

ALARY, Eric, *La Grande Guerre des civils*, Paris, Perrin, 2013, 455p.

ANDERSON, Benedict, *L'imaginaire national réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, 212p.

AZOULAY, Dan, *Only the Lonely: Finding Romance in the Personal Columns of Canada's Western Home Monthly, 1905-1924*, Calgary, Fifth House, 2000, 200p.

BAILLARGEON, Denyse, *Un Québec en mal d'enfants : la médicalisation de la maternité, 1910-1970*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2004, 373p.

BAILLARGEON, Denyse, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Québec, Boréal, 2012, 281p.

- BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, *La presse québécoise des origines à nos jours. Tome IV 1896-1910*, Sainte-Foy, Presse de l'Université Laval, 1979, 418p.
- BÉDARD, Mylène, *Écrire en temps d'insurrections : pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes (1830-1840)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, 335 p.
- BONVILLE, Jean de, *La presse québécoise : genèse d'un média de masse*, Québec, Presses de l'université de Laval, 1988, 432p.
- BONVILLE, Jean de et al., *La presse québécoise de 1764 à 1914 : bibliographie analytique*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, 372p.
- BONVILLE, Jean de, « La recherche en histoire de la presse au Québec : bilan bibliométrique », *Documentation et bibliothèques*, vol. XLI, n° 3, 1995, p. 169-173.
- BONVILLE, Jean de, *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique*, Bruxelles, De Boeck, 2006, coll. « Culture & communication », 451p.
- BONVOISIN, Samra-Martine et Michèle MAIGNIEN, *La presse féminine*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 127p.
- BOURBEAU, Amélie, *Techniciens de l'organisation sociale : la réorganisation de l'assistance catholique privée à Montréal (1930-1974)*, McGill-Queen's University Press, 2016, coll. « Études d'histoire du Québec/Studies on the History of Quebec », n° 29, 295p.
- BRUN, Josette (éd.), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 246p.
- CARRIER, Anne, *Une pionnière du journalisme féministe québécois : Françoise, pseudonyme de Robertine Barry*, Québec, Cahier de recherche du GREMF, 1988, vol. Cahier 16, 109p.
- Cercle des femmes journalistes, *Vingt-cinq à la une : biographies*, Montréal, La Presse, 1976, 189p.
- CLICHE, Marie-Aimée, *Maltraiter ou punir ? La violence envers les enfants dans les familles québécoises, 1850-1969*, Montréal, Boréal, 2007, 416p.
- COHEN, Yolande et Andrée YANACOPOULO, *Femmes et politique*, Montréal, Le Jour, 1981, 227p.

- COLLECTIF CLIO, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, 2^e éd., Montréal, Quinze, 1992, 646p.
- COUVRETTE, Sébastien, *Le récit de la classe moyenne, la publicité des quotidiens montréalais, 1920-1970*, Montréal, Québec, Leméac, 2014, 254p.
- CUTHBERT BRANDT, Gail *et al.*, *Canadian Women: A History*, Toronto, Nelson Education, 2011, 660p.
- DESJARDINS, Gaston, *L'amour en patience : la sexualité adolescente au Québec, 1940-1960*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, 271p.
- DESJARDINS, Marie-Paule, *Dictionnaire biographique des femmes célèbres et remarquables de notre histoire*, Montréal, Guérin, 2007, 600p.
- DUMONT, Micheline, *Découvrir la mémoire des femmes : une historienne face à l'histoire des femmes*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2001, 159p.
- ECK, Hélène et Claire BLANDIN, *La vie des femmes : la presse féminine aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Panthéon-Assas, 2010, coll. « Colloques », 148p.
- EWING Elizabeth, *History of Twentieth Century Fashion*, New Jersey, Barnes & Noble Books, 1986, 278p.
- FAHRNI, Magda, *Household Politics: Montreal Families and Postwar Reconstruction*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 279p.
- FELTEAU, Cyrille, *Histoire de La Presse Tome I: Le livre du peuple, 1884-1916*, Montréal, La Presse, 1983, 401p.
- FELTEAU, Cyrille, *Histoire de La Presse Tome II: Le plus grand quotidien d'Amérique, 1916-1984*, Montréal, La Presse, 1984, 283p.
- FIAMENGO, Janice Anne, *The Woman's Page: Journalism and Rhetoric in Early Canada*, Toronto, Buffalo, University of Toronto Press, 2008, 257p.
- FRIEDAN, Betty, *La femme mystifiée*, trad. par Yvette Roudy, Genève, Gonthier, 1964, coll. « Femme 8-9 », 576p.
- GOSSELIN, Line, *Les journalistes québécoises, 1880-1930*, Montréal, Québec, Regroupement des chercheurs et chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, 1995, 160p.
- HAMEL, Réginald, *Gaëtane de Montreuil*, Montréal, L'Aurore, 1976, 205p.

- HOLDEN, Katherine, *The Shadow of Marriage: Singleness in England, 1914-60*, Manchester, Manchester University Press, 2010, 257p.
- KOLISH, Evelyn, *Guide des archives judiciaires*, Bibliothèques et archives nationales du Québec, 101p.
- KORINEK, Valerie J., *Roughing It in the Suburbs: Reading Chatelaine Magazine in the Fifties and Sixties*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, 460p.
- LANG, Marjory Louise, *Women who made the news: female journalists in Canada, 1880-1945*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1999, 392p.
- LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD, *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécois*, Montréal, Boréal Express, 1983, 430p.
- LEMIEUX, Denise et Lucie MERCIER, *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940 : âges de la vie, maternité et temps quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 398p.
- LERAY, Christian, *L'analyse de contenu : de la théorie à la pratique : la méthode Morin-Chartier*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, coll. « PRATICOM », 180p.
- LÉVESQUE, Andrée, *Éva Circé-Côté : libre-penseuse, 1871-1949*, Montréal, Québec, Éditions du remue-ménage, 2010, 478p.
- LÉVESQUE, Andrée, *La norme et les déviantes, des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*, Montréal, Québec, Éditions du remue-ménage, 1989, 233p.
- MARCHAND, Suzanne, *Rouge à lèvres et pantalon : des pratiques esthétiques féminines controversées au Québec, 1920-1939*, LaSalle, Québec, Hurtubise HMH, 1997, 168p.
- NOOTENS, Thierry, *Genre, patrimoine et droit civil : les femmes mariées de la bourgeoisie québécoise en procès, 1900-1930*, Montréal, Québec, McGill-Queen's University Press, 2018, coll. « Études d'histoire du Québec/Studies on the History of Quebec », n° 35, 262p.
- OLLIVIER, Michèle et Manon TREMBLAY, *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Paris, L'Harmattan, 2000, 258p.
- ROY, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1995, 127p.

- ROBERT, Camille, *Toutes les femmes sont d'abord ménagères : Histoire d'un combat féministe pour la reconnaissance du travail ménager*, Montréal, Somme Toute, 2017, 178p.
- ROBERT, Camille et Louise TOUPIN, *Travail invisible : Portraits d'une lutte féministe inachevée*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2018, 195p.
- SAVOIE, Chantal, *Les femmes de lettres canadiennes-françaises au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Québec, Nota Bene, 2014, coll. « Essais critiques », 243p.
- SCOTT, Joan Wallach, *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012, 300p.
- SULLEROT, Évelyne, *La presse féminine*, Paris, A. Colin, 1966, coll. « Kiosque 22 », 225p.
- THÉBAUD, Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Editions, 2007.
- TUCHMAN, Gaye, *Heart and Home: Images of Women in the Mass Media*, New York, Oxford University Press, 1978, 346p.
- TURGEON, Marie Léonida Ferland, *Robertine Barry, en littérature : Françoise, pionnière du journalisme féminin au Canada, 1863-1910*, Québec, s.n., 1949, 159p.

ii. Articles et chapitres de livres

- BARIL, Audrey, « De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, 2007, p. 61-90.
- BEAUDOIN, Lise, « La parole dissidente de Françoise dans Le Journal de Françoise (1902-1909) », *Recherches féministes*, vol. 24, n° 1, 2011, p. 25-43.
- BÉDARD, Mylène, « Le journal dans la lettre : les représentations de soi par la presse (le cas de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau) », *Médias19*, 2016.
- BÉDARD, Mylène, « La lettre et le journal au Bas-Canada : les usages de la presse d'après les correspondances féminines du XIX^e siècle », *Québec français*, n° 166, 2012, p. 28-30.

- BISCARRAT, Laetitia, « L'analyse des médias au prisme du genre : formation d'une épistémè », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 3, 30 juillet 2013, p. 1-16.
- BOIVIN, Aurélien et Kenneth LANDRY, « Françoise et Madeleine, pionnières du journalisme féminin au Québec », *Voix et Images*, vol. 4, n° 2, 1978, p. 233-243.
- CELLARD, André et Patrice CORRIVEAU, « 250 ans de suicides au Québec : les fondations d'une recherche dans les Archives du coroner », *Histoire sociale/Social History*, vol. 46, n° 91, mai 2013, p. 205-221.
- CHUPPA-CORNELL, Kim, « Filling a Vacuum: Women's Health Information in Good Housekeeping's Articles and Advertisements, 1920–1965 », *Historian*, vol. 67, n° 3, 2005, p. 454-473.
- DUMONT-JOHNSON, Micheline Dumont-Johnson, « La parole des femmes. Les revues féminines 1938-1968 », dans Fernand DUMONT et al. (dir.), *Idéologies au Canada français*, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 5-46.
- DUMONT, Micheline *et al.*, « Regards sur les paradigmes féministes en recherche », *Recherches féministes*, vol. 21, n° 1, 2008, p. 113-130.
- FAHMY-EID, Nadia, « La presse féminine au Québec (1890-1920) : une pratique culturelle et politique ambivalente », dans Yolande COHEN et Andrée YANACOPOULO, *Femmes et politique*, Montréal, Le Jour, 1981, p. 77-88.
- GUILHAUMOU, Jacques, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, n° 41, 29 février 2012, p. 25-34.
- HAICAULT, Monique, « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », *Rives méditerranéennes*, n° 41, 29 février 2012, p. 11-24.
- HÉBERT, Karine, « Une organisation maternaliste au Québec la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, 1999, p. 1-29.
- HOBBS, Margaret, « The Women's Pages of *The Western Producer*, 1925-1939: Violet McNaughton and Interwar Feminism in Canada », 2009, <<http://womhist.alexanderstreet.com/mhobbs/intro.htm>>, (28 janvier 2017).
- LANGLOIS, Jeanne B. « Colette (Édouardina Lesage), dans Cercle des femmes journalistes, *Vingt-cinq à la une : biographies*, Montréal, La Presse, 1976, p. 47-51.

- L'ÉCUYER, René, « L'analyse de contenu : notion et étapes », dans Jean-Pierre DESLAURIERS (éd.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1987, p.49-65.
- LUNEAU, Marie-Pier, « L'amour au temps de la Révolution tranquille. Le père Marcel-Marie Desmarais, médecin du cœur », *Études d'histoire religieuse*, vol. 75, 2009, p. 69-88.
- MANN TROFIMENKOFF, Susan, « Henri Bourassa et la question des femmes », dans LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD, *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécois*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 293-306.
- MARQUIS, Dominique, « L'histoire de la presse au Québec : état des lieux et piste de recherche », *Médias 19*, 2013.
- MATHIEU, Jocelyne, « La mode dans le quotidien des femmes : L'apport des magazines », *Les Cahiers des dix*, n° 65, 2011, p. 227-250.
- MATHIEU, Jocelyne, « «Le Bulletin des agriculteurs» : pour vous mesdames : L'empreinte d'Alice Ber (1938-1979) », *Les Cahiers des dix*, n° 60, 2006, p. 277-292.
- MÉADEL, Cécile, « Le conformisme débordé des médias féminins à la fin des années 1930 », dans Hélène ECK et Claire BLANDIN, *La vie des femmes : la presse féminine aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Panthéon-Assas, 2010, coll. « Colloques », 148p
- PINSON, Guillaume, « Rumeurs et anecdotes : imaginer la mondanité dans la presse, vers 1900 », *Tangence*, n° 80, 2006, p. 85-99.
- RAO, Sathya, « "Le Coin féminin" de Magali : une rubrique féminine pas comme les autres », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 25, n° 1-2, 2013, p. 129-153.
- RIFFE, Daniel *et al.*, « Sample Size in Content Analysis of Weekly News Magazine », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, vol. 73, n° 3, Automne 1996, p. 635-644.
- ROY, Fernande et Jean DE BONVILLE, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise : Bilan et perspectives », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 1, 2000, p. 15-51.
- ROY, Julie, « Apprivoiser l'espace public. Les premières voix féminines dans la presse québécoise », dans Josette BRUN (éd.), *Interrelations femmes-médias dans*

- l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 63-82.
- SANGSTER, Joan, « Invoking Experience as Evidence », *The Canadian Historical Review*, vol. 92, n° 1, 18 février 2011, p. 135-161.
- SAVOIE, Chantal, « Des salons aux annales : les réseaux et associations des femmes de lettres à Montréal au tournant du XX^e siècle », *Voix et Images*, vol. 27, n° 2, 2002, p. 238-253.
- SAVOIE, Chantal, « Persister et signer : Les signatures féminines et l'évolution de la reconnaissance sociale de l'écrivaine (1893-1929) », *Voix et Images*, vol. 30, n° 1, 2004, p. 67-79.
- SAVOIE, Chantal, « La page féminine des grands quotidiens montréalais comme lieu de sociabilité littéraire au tournant du XX^e siècle », *Tangence*, n° 80, 2006, p. 125-142.
- SAVOIE, Chantal, « Madeleine, critique et mentor littéraire dans les pages féminines du quotidien *La Patrie* au tournant du XX^e siècle », dans Josette BRUN (éd.), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 85-104.
- SAVOIE, Chantal, « Femmes, chroniques et billets dans les années 1930 », *Voix et Images*, vol. 39, n° 2, 2014, p. 57-67.
- SAVOIE, Chantal, « Femmes, mondanité et culture dans les années 1940 : l'exemple de la chronique "Ce dont on parle" de Lucette Robert dans *La Revue populaire* », *International Journal of Canadian Studies*, n° 48, 2014, p. 105-117.
- SCOTT, Joan, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, trad. par Éléni VARIKAS, vol. 37, n° 1, 1988, p. 125-153.
- SIMON-MARTIN, Meritxell, « La correspondance de Barbara Leigh Smith Bodichon (1827-1891): L'agency conceptualisée à travers les échanges épistolaires », *Rives méditerranéennes*, n° 41, 29 février 2012, p. 79-99.
- STODDART, Jennifer, « Quand les gens de robe se penchent sur les droits des femmes : le cas de la commission Dorion, 1929-1931 », dans LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD, *Travailleuses et féministes : les femmes dans la société québécois*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 307-355.

- ARCHAMBAULT, Jacinthe, « *Demandez à quelqu'un qui sait* » : discours des publicitaires et des experts de la famille sur les enfants et la consommation à Montréal au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale (1944-1954), mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2008, 163p.
- DANSEREAU-LIGTENBERG, Mia, *Les remèdes de grand-mères : la médecine populaire à Montréal entre les deux guerres*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2017, 124p.
- DOUCET, Sophie, *Joséphine Marchand-Dandurand ou « Le Laurier féminin » : une journaliste féministe, moderne, libérale et nationaliste (1861-1925)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2003, 119p.
- MAROTTA, Jennifer Susan, *A Moral Messenger to the Canadian Middlemost: A Reading of The Family Herald and Weekly Star, 1874-1914*, thèse de doctorat (histoire), Queen's University, 2006, 419p.
- SÉNÉCHAL, Johanne, *Fréquentations et mariage, les représentations de jeunes québécoises à travers l'étude d'un courrier du cœur (1958-1968)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, Québec, 2006, 104p.
- SILLS, Myriam, *Murine et Listerine : la santé et la beauté comme arguments de vente dans les publicités commerciales au Québec, 1925-1950*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2013, 143p.
- TANGUAY, Marilou, *Femmes journalistes et sujets « féminins » : analyser Le Devoir au prisme de genre (1965-1975)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2017, 148p.
- THIBEAULT, Denise, *Premières brèches dans l'idéologie des deux sphères. Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry, deux journalistes montréalaises de la fin du XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1980, 126p.
- VOSS, Kimberly Wilmot, *Redefining Women's News: A Case Study of Three Women's Page Editors and their Framing of the Women's Movement*, thèse de doctorat (philosophie), Université du Maryland, 2004, 247p.